Janvier 1894 — N° 1 — Prix : 30 cent.

REVUE MENSUELLE

RELIGIEUSE, POLITIQUE, SCIENTIFIQUE

COMPLÉMENT DE LA PUBLICATION

Le DIABLE au XIXe SIÈCLE

CETTE REVUE MENSUELLE EST SPÉCIALEMENT UN ORGANE DE COMBAT CONTRE LA HAUTE-MAÇONNERIE ET LE SATANISME CONTEMPORAIN. — ELLE EST AUSSI CONSACRÉE A L'EXAMEN, SELON LA SCIENCE CATHOLIQUE, DES FAITS SURNATURELS DU PRÉTENDU SPIRITISME ET AUTRES MANIFESTATIONS DIABOLIQUES CONSTATÉES.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 13, Rue de l'Abbaye, PARIS

ABONNEMENTS : France, 3 fr. pour **Un An.** — **Etranger, 4 fr.** pour **Un An.**
Les abonnements partent du 1er de chaque mois. On s'abonne, sans frais, dans tous les bureaux de poste.

REMERCIEMENTS

Nous devons, avant tout, des remerciements aux nombreux abonnés du *Diable au XIXe Siècle*, qui, avec une presque unanimité significative, nous aident à fonder cette *Revue Mensuelle*. Cette manifestation nous est un précieux encouragement; elle nous dicte notre devoir, nous n'y faillirons pas.

Dans la presse catholique, nous le constatons aussi avec grand plaisir, M. le docteur Bataille trouve chaque jour de nouveaux appuis; on comprend de plus en plus combien sa courageuse campagne est utile à la cause de l'Eglise. Donc, puisque notre ami a si bien réussi à créer « la question du diable », nous sommes fiers de marcher à sa suite, et nous assurons de nouveau que bon accueil sera fait dans ces colonnes à toutes les communications de cas authentiques et intéressants.

En particulier, nous avons à remercier M. le chanoine Mustel, qui, parmi nos confrères, s'est signalé par son zèle à se renseigner de toutes parts, et qui, recueillant partout des témoignages probants en faveur de la véracité de M. le docteur Bataille, a résolument entrepris la réfutation des diverses critiques mal fondées soit par erreur, soit par malveillance.

LA RÉDACTION.

LE 33e HUMBERT Ier

Le descendant direct de l'antipape Amédée de Savoie, le roi de Piémont qui s'intitule roi d'Italie, le moustachu Humbert est-il vraiment franc-maçon, *comme j'ai été le premier à le dire?*

J'ai même affirmé qu'il appartient au Rite Écossais, qu'il a reçu l'initiation jusqu'aux plus hauts grades de ce rite, qu'il possède le 33e degré, qu'il a donc, en maçonnerie, le titre de Souverain Grand Inspecteur Général. Cela ne veut pas dire qu'il inspecte ce qui se passe dans les ateliers du rite; il n'inspecte rien du tout; c'est lui, au contraire, qui est inspecté, et qui a pour chef hiérarchique Adriano Lemmi. Ce roi est le subalterne d'un président de Suprême Conseil sectaire; comme maçon, il lui doit obéissance.

Voilà ce que j'ai affirmé, ce que j'ai déclaré à diverses personnes dès le début de ma publication, ce que j'ai imprimé il y a quelques mois.

J'ai dit cela, parce que je le savais.

Notez bien que je n'ai pas la prétention d'être seul en possession de ce secret. Les agents de Lemmi connaissent depuis longtemps, aussi bien que moi, la qualité et les titres maçonniques du roi Humbert; ils savent, comme moi, que le geôlier du Pape appartient de cœur et de fait à la secte excommuniée; ils n'ignorent nullement que son serment maçonnique l'oblige à obéir aux ordres du grand chef luciférien.

Mais cela, ils ne l'ont jamais dit, ils ne le disent pas, ils se gardent bien de le dire; car c'est là un des faits dont la connaissance doit être rigoureusement tenue cachée aux profanes. Lemmi leur a imposé l'obligation d'avoir là-dessus bouche close, et ils se taisent, esclaves de la consigne.

Or, après les attaques auxquelles j'ai été en butte, comme tout homme qui vient apporter au public la connaissance de choses se passant dans l'ombre, il est des catholiques, de bonne foi, mais trompés par des dénigrements systématiques, qui peuvent se poser cette question : « En qualifiant le roi Humbert de franc-maçon, en le donnant même pour un trente-troisième, le docteur Bataille ne s'est-il pas trompé? n'a-t-il pas exagéré? sur ce point particulièrement grave, sa sincérité n'est-elle pas en défaut? »

C'est là, en effet, une situation d'une gravité extrême. Si Humbert n'est au fond que le serviteur conscient d'une secte (puisqu'un trente-

troisième ne saurait plaider l'ignorance des desseins poursuivis par la franc-maçonnerie), si *ce roi* est en réalité *le sujet* d'un pouvoir occulte, quelle garantie offre-t-il aux États européens, aux nations catholiques du monde entier, lorsqu'il se donne publiquement comme protégeant la Papauté contre les menaces toujours croissantes de la Révolution italienne? N'est-il point là, au contraire, pour tromper les puissances, les nations? Et, le jour où le chef suprême de la secte dira : « Le moment est venu de déchaîner contre le Vatican la lie de la populace que nous entretenons dans la haine de l'Église », le roi-maçon ne s'inclinera-t-il pas devant son grand-maître, et, par une hypocrite abstention gouvernementale, par un ordre de « laisser-faire » donné aux agents de la force publique, ne favorisera-t-il pas le dernier attentat rêvé par Satan?

Oui, si j'ai dit vrai, si Humbert Ier est bien franc-maçon de cœur et trente-troisième de fait, la Loi des Garanties n'est qu'une odieuse mystification imaginée pour endormir les inquiétudes des puissances catholiques, et la vie même du Souverain Pontife, se trouvant à la discrétion du vicaire du diable, renégat enjuivé et cabaliste à outrance, court incessamment les plus grands dangers.

Eh bien, j'ai dit vrai, comme dans tout ce que j'ai écrit. Et, à l'appui de mes affirmations concernant l'initiation du roi Humbert, non pas au grade d'Apprenti, mais jusqu'au trente-troisième degré, voici un document officiel, authentique, qui vient de m'être envoyé par un membre actif d'un des Suprêmes Conseils d'Europe, avec qui je suis en correspondance secrète régulière, dans l'intérêt même de ma cause. Le principal signataire de ce document est un homme connu; il vit encore: le docteur Timoteo Riboli habite Turin. Certes, il sera bien étonné d'apprendre que j'ai réussi à me procurer cette pièce; il en sera furieux sans doute (ce qui me vaudra probablement quelques nouvelles attaques du *Monde* et de la *Vérité);* mais il sera bien forcé de reconnaître la parfaite authenticité du document ci-dessous, qu'il a signé:

A.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. U.·.

GRANDE ORIENTE DI TORINO

SUP.·. CONS.·. DI RIT.·. SCOZZ.·. ANT.·. ED ACC.·.
solo ed unico riconosciute legale
per la giurisdizione mass.·. del Regno
d'Italia e sue colonie

Ai Ven.·. delle Loggie che sono sotto la sua obbedienza

NOTIFICAZIONE

Il Sup.·. Cons.·. dei 33.·. unitamente al Gr.·. Or.·. Simbolico di Spagna coi quali siamo uniti coi vincol d'amicizia fraterna ci hanno dato recentemente una prova del come la Massoneria di quell' illustre paese prenda parte tanto alle sofferenze che ci affliggono quanto alle soddisfazioni, che lusingano il nostro amor proprio Nazionale. Essi infatti con offerte in danaro concorsero a migliorare il disastro di Casamicciola e il colera di Napoli nell' anno decorso; e ora hanno inviato a questo Sup.·. Cons.·. d'Italia due diplomi destinati a Sua Maestà il Re d'Italia e a S. A. R. il Duca d'Aosta, coi quali la Mass.·. Spagnuola esterna la sua ammirazione per l'atto di pubblica carità compiuto dal nostro Sovrano e dal suo Augusto fratello quando si recarono a confortare i colpiti dal colera in Napoli e in altre località infette d'Italia.

Tanto sua Maestà il Re Umberto quanto Sua Altezza Reale il Duca di Aosta, che già era investito del Gr.·. 33.·. fino da quando salì al trono di Spagna, per unanime deliberazione presa dal detto Sup.·. Cons.·., il 18 Marzo 1885, E.·. V.·., *sono ascritti come* Membri del medesimo Supr.·. Cons.·. Spagnuolo.

I diplomi suddetti recano le firme seguenti : Sovr.·. Gr.·. Comm.·. Gr.·. Mastro Manuel Becerra. ex-Ministro d'Ottre-Mare, ex-Senatore, Deputato alle Cortes, 33.·. — Isidoro Villarino del Villar, 33.·. — Don Juan Brovo, 33.·. Gr.·. Cancel.·. — Juan Utor Fernandez, 33.·.

Tutto questo crediamo opportuno che sia fatto conoscere ai nostri Fr.·., colla speciale raccomandazione che la notizia non esca fuori delle nostre officine, *cisè non si diffonda nel mondo profano, e nutriamo fiducia che riesca loro di gradimento il vedere come la Mass.·. Spagnuola sente fortemente i vincoli di fratellanza verso i Mass.·. italiani, e inoltre si noterà come non soltanto la Massoneria di Rito Scozzese, ma anche quella di Rito Simbolico ha preferito il tramite di questo Sup.·. Cons.·. per farsi interprete de i suoi sentimenti verso l'Italia e il suo Re.*

Gradite, Il.·. Carissimi, l'amplesso fraterno, e siate perseveranti nel mantenervi operosi sostegni della giustizia, della rettitudine e della carità in pro dell' umanità sofferente.

Il Sovr.·. Gr.·. Comm.·.
Signé : *Dott.* Timoteo Riboli, *33.·.*
Il Seg.·. Gen.·. Gr.·. Canc.·.
Signé : Giovanni Cecconi, *33.·.*

Ce qui précède est la fidèle copie de la notification secrète aux Loges d'Italie, faite en 1885 par le grand-maître Riboli (aujourd'hui à la retraite, avec le titre honorifique de *Souverain Grand-Commandeur ad Vitam)*, pour leur annoncer que, le 18 mars 1885, le Suprême Conseil d'Espagne du Rite Écossais avait inscrit comme membres de ce Suprême Conseil tant le roi Humbert que son frère le duc d'Aoste (aujourd'hui décédé).

Ainsi qu'on va le voir par la traduction, Riboli avait ordonné que la nouvelle ne se répandît jamais dans le monde profane.

A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

GRAND ORIENT DE TURIN

SUPRÊME CONSEIL DU RITE ÉCOSSAIS ANCIEN ET ACCEPTÉ
Seul et unique reconnu légal
pour la juridiction maçonnique du Royaume d'Italie et de ses colonies

Aux vénérables des Loges qui sont sous son obédience

NOTIFICATION

Le Suprême Conseil des 33es, et conjointement le Grand Orient Symbolique d'Espagne, avec qui nous sommes unis par les liens d'une amitié fraternelle, nous ont donné récemment une preuve de la façon dont la Maçonnerie de cet illustre pays prend part tant aux souf-

frances qui nous affligent qu'aux satisfactions qui viennent flatter notre amour-propre national. De fait, ils ont concouru par des offrandes en argent à réparer le désastre de Casamicciola et le choléra de Naples dans le cours de l'année dernière ; et voilà que maintenant ils viennent d'envoyer au Suprême Conseil d'Italie deux diplômes, destinés à **Sa Majesté le roi d'Italie et à S. A. R. le duc d'Aoste**, par lesquels la Maçonnerie espagnole exprime son admiration pour l'acte de charité publique accompli par notre Souverain et son auguste Frère, lorsqu'ils allèrent réconforter les malheureux frappés du choléra à Naples et dans les autres localités de l'Italie infectées du fléau.

Sa Majesté le Roi Humbert et Son Altesse Royale le duc d'Aoste (déjà investi du grade de 33e depuis qu'il monta sur le trône d'Espagne), **sont donc inscrits, par suite d'une délibération unanime dudit Suprême Conseil, en date du 18 mars 1885** (ère vulgaire) **comme Membres du même Suprême Conseil Espagnol.**

Les diplômes susdits portent les signatures suivantes :

Souverain Grand-Commandeur Grand-Maître, Manuel Becerra, ex-ministre des Colonies, ex-sénateur, député aux Cortès, 33e ; — Isidore Villarino del Villar, 33e ; — Don Juan Brovo, 33e, Grand-Chancelier ; — Juan Utor Fernandez, 33e.

Nous avons cru opportun de porter ce fait à la connaissance de nos Frères, **avec la recommandation spéciale de ne pas en laisser transpirer la nouvelle hors de nos ateliers, afin qu'elle ne se répande pas dans le monde profane**, et nous nourrissons la confiance qu'il leur sera particulièrement agréable de voir comment la Maçonnerie espagnole ressent fortement les liens de fraternité qui l'attachent aux Maçons italiens ; en outre, on remarquera comment non seulement la Maçonnerie du Rite Ecossais, mais encore celle du Rite Symbolique, ont préféré la voie de ce Suprême Conseil pour en faire l'interprète de leurs sentiments à l'égard de l'Italie et de son roi.

Veuillez agréer, Très Chers Frères, l'embrassement fraternel, et persévérez à vous montrer les actifs soutiens de la justice, de la droiture et de la charité au profit de l'humanité souffrante.

Le Souverain Grand-Commandeur :
Signé : Docteur Timoteo Riboli, 33e.

Le Secrétaire Général, Grand-Chancelier :
Signé : Jean Cecconi, 33e.

Pour ceux de mes lecteurs qui ne sont pas au courant des usages et règlements de la franc-maçonnerie, il est bon d'expliquer que, si le Suprême Conseil d'Espagne, ayant à décerner un titre maçonnique au roi Humbert, se servait de l'intermédiaire du Suprême Conseil d'Italie c'était parce que le titulaire appartenait au rite régi par cette dernière puissance, et que l'on ne peut pas nommer membre d'un Suprême Conseil quelconque une personne qui n'a pas déjà le 33e degré. Ainsi, un Maître (3e degré) ne pourrait pas, quels que soient les services qu'il ait pu rendre à la maçonnerie, être nommé, fût-ce à simple titre honorifique, membre d'un Chapitre, qui est l'atelier des Rose-Croix (18e degré), ni un Rose-Croix être nommé membre d'un Aréopage, qui est l'atelier des Chevaliers Kadosch (30e degré). En toutes circonstances, en maçonnerie, on suit l'ordre des degrés d'initiation ; c'est une règle inviolable : il y a là une gradation formellement réglementée.

Le document que je viens de citer n'apprend rien au public en ce qui concerne feu le duc d'Aoste. On sait depuis longtemps qu'il appartenait à la secte ; personne n'ignore que c'est Ruiz Zorilla, grand-maître d'Espagne, qui vint offrir à Amédée la couronne au nom de la franc-maçonnerie ; le duc d'Aoste était un frère∴ ; en même temps qu'on le plaça sur le trône, on le fit monter en grade maçonnique, et son règne fut des plus favorables aux Enfants de la Veuve.

Mais l'affiliation d'Humbert avait toujours été tenue secrète, précisément à cause de la gravité qu'elle avait, au regard des puissances catholiques d'Europe ; la maçonnerie est aujourd'hui trop connue comme étant l'ennemie directe et acharnée de la Papauté, pour que ses chefs laissent savoir au monde que le soi-disant garant de la sécurité du Pape est précisément un des leurs, c'est-à-dire un de leurs compères.

On voit par là l'importance du document que je publie aujourd'hui.

On comprend pourquoi un établissement public, dont les directeurs sont des fonctionnaires de l'Etat italien (la Caisse d'Epargne de Milan), et qui avait été nommé séquestre des propriétés du prince Borghèse, a livré le palais Borghèse au Grand-Orient d'Italie.

On ne s'étonne plus que le ministre des finances Bernardino Grimaldi ait fait à Lemmi, avec l'autorisation du roi, un cadeau de six cent mille francs, pris sur le Trésor Public, pour aider la secte à s'installer au palais Borghèse, et pour participer aux frais de voyage des 77 délégués des triangles directeurs qui se sont rendus, le 20 septembre dernier, en Italie, dans le but de voter le transfert à Rome de la direction suprême de la Maçonnerie universelle.

On s'explique pourquoi l'affaire de la Banque Romaine s'est terminée en queue de poisson. Les quelques délégués américains qui se rebiffent contre le vote du 20 septembre, déclarent, dans leur « voûte de protestation », que Lemmi, pour enlever son élection, avait écarté tous les concurrents à prix d'or, avec les fonds de la Banque Romaine, et ils affirment que Carducci, notamment, a reçu plusieurs millions. Des renseignements précis qui m'ont été communiqués, il résulte que le total du crédit qui, sans aucun motif valable, a été ouvert par cette Banque à l'auteur de *l'Hymne à Satan* et dont il a usé,

dépasse « quatre millions »; c'est un joli denier pour un monsieur qui n'est pas dans les affaires, qui n'a aucune fortune personnelle, qui est simple sénateur, sans autres appointements que ceux qu'il touche à raison de sa chaire de littérature à l'Université de Bologne. Veut-on le chiffre exact? Eh bien, Giosué Carducci, sans donner à la Banque Romaine aucune garantie, a touché, en excédant de son compte, la somme énorme de 4 millions 549 mille 450 francs. Un aussi monstrueux abus a été commis par l'influence de Lemmi, et le roi, le 33e Humbert, n'a eu qu'à s'incliner. Lemmi trône au palais Borghèse et ne sera pas poursuivi, et Carducci n'aura pas à rendre gorge.

Tout ceci encore n'est rien, auprès de la situation extrêmement périlleuse dans laquelle se trouve le chef de la catholicité, par suite de la connivence du roi Humbert avec le grand-maître suprême de la franc-maçonnerie.

Cette connivence devait être démasquée.

J'ai donc accompli mon devoir en fournissant les preuves qu'on vient de lire.

Dr Bataille.

LES MORTS DE LA HAUTE-MAÇONNERIE

dans le courant de l'Année 1893

La haute-maçonnerie a perdu, dans l'année qui vient de se terminer, trois de ses membres les plus importants :

1° Bleichroëder, souverain délégué aux finances, l'un des deux chefs du Souverain Directoire Administratif de Berlin. Tout le monde connaît le rôle néfaste joué contre la France par le banquier juif Bleichroëder, qui indiqua au F∴ Bismarck jusqu'à quelle somme on pouvait taxer notre pays après nos défaites de 1870-71.

2° Ruchonnet, inspecteur général en mission permanente pour la Suisse où il représentait spécialement le Suprême Directoire Dogmatique de Charleston, tout en étant en même temps grand-maître du Suprême Conseil du Rite Ecossais pour la Suisse. Le F∴ Ruchonnet était, d'autre part, vice-président de la confédération de la République Helvétique.

3° Philéas Walder, membre du Sérénissime Grand Collège des Maçons Emérites, et l'un des propagandistes les plus acharnés du Palladisme dans le monde entier. Sa dernière mauvaise action a été de contribuer, par ses menées souterraines, à l'élection d'Adriano Lemmi comme nouveau Chef Suprême de la franc-maçonnerie universelle.

UNE LUCIFÉRIENNE

Sous ce titre, et dans l'*Echo de Rome* (numéro du 1er janvier), M. Pierre Lautier a rendu compte d'une entrevue qu'il a eue avec Mlle Diana Vaughan, lors d'un récent séjour de celle-ci à Paris.

Voici l'article :

Il y a trois mois, lorsque nous avons parlé, non sans de nombreux détails très précis, du convent secret de la haute-maçonnerie, qui s'est tenu à Rome le 20 septembre, nous avons insisté, nos lecteurs doivent se le rappeler, sur l'opposition faite par plusieurs délégués des triangles à l'élection du renégat enjuivé Adriano Lemmi, comme chef suprême de la secte. Nous avons, en passant, fait allusion à un incident très vif qui avait marqué la fin de la séance et qui avait provoqué une démission dans la délégation d'Amérique: « Il s'agirait même, disions-nous, d'une démission complète de la maçonnerie. »

Comme toujours, nos renseignements étaient d'une exactitude parfaite, et nous aurions pu même en dire davantage, si nous n'avions été tenu, sur quelques points, par une promesse de discrétion vis-à-vis du public. Aujourd'hui, nous ne sommes plus obligé de garder une aussi complète réserve; les inconvénients qu'il y avait alors à nommer la personne démissionnaire dont il s'agit, n'existent plus.

Les délégués des triangles directeurs au convent secret du palais Borghèse étaient au nombre de soixante-dix-sept, avons-nous dit ; ce nombre comprenait soixante-huit frères des hauts grades et neuf sœurs, Maîtresses Templières. La personne démissionnaire est une de ces dernières et n'est autre que miss Diana Vaughan, la grande-maîtresse de New-York, présidente du Parf∴ Tr∴ *Phébé-la-Rose*, et l'une des plus actives propagandistes du palladisme aux Etats-Unis.

Miss Vaughan est certainement une des personnalités les plus originales de la haute-maçonnerie; aussi sa démission a-t-elle causé un grand émoi parmi les chefs de la secte infernale, et plusieurs s'efforcent de la faire revenir sur sa décision.

Aussitôt après le convent du 20 septembre, la grande-maîtresse de New-York s'est rendue en Angleterre en compagnie des délégués fidèles au parti de Charleston, c'est-à-dire adversaires de l'élection de Lemmi; c'est là que les opposants se sont concertés sur les moyens à employer en vue de la résistance, qu'ils basent sur l'indignité notoire du nouveau chef suprême et sur la corruption mise en œuvre par lui pour se faire élire. Nous tenons de la bouche de miss Vaughan elle-même que le sénateur italien Carducci, l'auteur tristement fameux de l'*Hymne à Satan*, aurait reçu plus de deux millions, à lui versés par la caisse de la Banque Romaine, sur l'ordre d'Adriano Lemmi, pour ne pas poser sa candidature palladiste en concurrence à celle de ce dernier; c'est à prix d'or que le renégat de Livourne, passé à la juiverie, s'est fait élire sans concurrents.

Il y a peu de temps, miss Vaughan faisait un séjour à Paris. L'ayant appris par un de nos informateurs, nous n'avons pas hésité à demander une entrevue à l'ex-grande-maîtresse américaine, sans lui cacher certes nos titres et qualités et en lui faisant bien entendre qu'elle ne devait considérer notre démarche que comme celle d'un adversaire loyal et déplorant sincèrement l'erreur où elle est restée ; car, quoique démissionnaire de la secte, la sœur Vaughan n'en est nullement pour cela une convertie, nous l'avons bien vite vu, hélas ! Nous avons pensé qu'au cours de cette entrevue nous pourrions apprendre

SPÉCIMEN DES GRAVURES SERVANT A ILLUSTRER
le volume de M. A.-C. DE LA RIVE

LA FEMME ET L'ENFANT

DANS LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

(ouvrage en ce moment sous presse)



MISS DIANA VAUGHAN

bien des choses dont profiterait la cause que nous servons ; c'est dans cet ordre d'idées que nous nous sommes imposé le tête-à-tête d'un catholique avec une lucifériennе militante, et nous sommes convaincu que nos lecteurs ne nous en blâmeront pas.

Notre demande favorablement accueillie, miss Vaughan nous ayant fixé rendez-vous à son hôtel pour jeudi le 21 décembre à onze heures et demie du matin, nous avons été exact, comme bien on pense. Notre adversaire, qui est tenue à une certaine prudence à raison de son hostilité contre le nouveau chef suprême de la maçonnerie, n'avait exigé de nous qu'une promesse : celle de ne pas faire connaître l'endroit où elle séjourne désormais, quand elle vient à Paris. Nous croyons pouvoir dire toutefois que c'est un des premiers hôtels de la capitale, l'un de ceux fréquentés par l'aristocratie princière d'Europe. Ce détail a son importance ; car il prouve que les chefs de la haute-maçonnerie disposent d'un budget secret considérable, leur permettant de voyager avec tout le confort des favorisés de la fortune, qui n'ont rien à se refuser ; cette question de ressources pécuniaires formidables n'est peut-être pas étrangère à la résolution des par-

tisans de Charleston, ne voulant pas laisser Lemmi les déposséder d'un pareil gâteau. Nous donnerons plus loin quelques chiffres.

A l'hôtel de Miss Vaughan, dans le luxueux salon d'attente, nous avons la bonne fortune de nous rencontrer avec M. le docteur Bataille, l'auteur renommé du *Diable au XIXe Siècle*, qui, mieux que nous, connaît l'ex-grande-maîtresse de New-York, l'ayant vue plusieurs fois dans ses voyages et l'ayant étudiée d'une façon toute spéciale, tant comme médecin que comme catholique ; le docteur, qui a gardé avec miss des relations amicales et qui ne cesse de former des vœux pour sa conversion, nous parle d'elle en termes émus ; il lui rend visite presque quotidiennement, à chacun de ses séjours à Paris. Nous nous trouvons aussi avec deux autres anti-maçons. On le voit, la démissionnaire du 20 septembre entre carrément en lutte contre le sire Lemmi.

Miss ne nous fait point attendre ; à peine lui a-t-on fait passer nos cartes qu'elle sort de son appartement et vient à nous, les mains tendues au docteur. Les présentations ont lieu. A un artiste dessinateur qui est là et qui est venu lui soumettre un croquis de sujet maçonnique, elle indique rapidement certaines retouches à faire, donne des renseignements précis sur quelques menus détails, fait rectifier, supprimer, ajouter, bref lui fait mettre son dessin au point.

Au docteur Bataille qui vient de lui glisser quelques mots en anglais, elle répond : « Mon cher ami, vous oubliez que, lorsque je suis en France, j'aime à ne converser qu'en français. » Et, en effet, elle parle très correctement, mais sans aucun accent, notre langue, que lui a apprise sa mère, qui était française.

C'est une jeune femme de vingt-neuf ans, jolie, très distinguée, d'une stature au-dessus de la moyenne, la physionomie ouverte, l'air franc et honnête, le regard pétillant d'intelligence et témoignant la résolution et l'habitude du commandement ; la mise est fort élégante, mais du meilleur goût, sans affectation, ni cette abondance de bijoux qui caractérise si ridiculement la majorité des riches étrangères. En voyant cette personne, si bien douée sous tous les rapports, nous nous sentons envahi par un sentiment de pitié profonde ; car nous nous disons en nous-même combien il est déplorable qu'une telle créature soit en proie à une aussi funeste erreur.

Nous sommes en présence de la luciférienne convaincue, de la sœur maçonne de haute marque, de l'initiée aux derniers secrets du satanisme sectaire.

M. le docteur Bataille, dont nous avons eu grand plaisir à faire la connaissance ce jour-là, nous fait observer, tandis que miss Vaughan s'explique avec le dessinateur, l'étrange flamme que jettent ses yeux. A vrai dire, ces yeux-là sont peu communs, tantôt bleu de mer, tantôt jaune d'or très vif. Le docteur nous rapporte à voix basse quelques-unes de ses observations sur les lucifériennes qui jouissent, comme miss qui est là, de la faculté d'extase diabolique, qu'il ne faut pas confondre avec les crises d'hystérie, ni avec la possession ordinaire, telle qu'elle est bien connue par les cas officiels d'exorcisation ; ces démoniaques-là, paraît-il, font une simple invocation à leur « daimon protecteur » (celui de la sœur Diana serait Asmodée), et aussitôt elles tombent comme mortes ; elles restent dans cet état jusqu'à quatre heures consécutives, vivant d'une autre vie, disent-elles lorsqu'elles se raniment : cela est pour elles un jeu, une volupté, nous ajouterons, une joie vraiment infernale ; et c'est là, nous dit le docteur, une caractéristique de la possession dite à l'état latent. Le docteur affirme même que ces lucifériennes s'élèvent souvent à une certaine distance du sol, durant l'extase diabolique, et semblent soutenues, bercées dans l'espace par des esprits invisibles.

Mais nous sommes venu, non pour assister à des expériences de satanisme, qui d'ailleurs n'ont lieu qu'en présence d'initiés, mais pour recueillir des informations sur la grande querelle entre Adriano Lemmi et les partisans de Charleston.

Justement, miss Vaughan prie les diverses personnes qui se trouvent dans le salon d'accepter une invitation à déjeuner avec elle. « Ce sera, nous dit-elle, le meilleur moyen de causer, tous ensemble. » Nous acceptons.

Dans ce déjeuner-interwiew, nous n'avons pas appris tout ce que nous aurions voulu savoir ; mais nous connaissons maintenant, du moins, les bassesses et la complète indignité du pape des francs-maçons. Malgré toute son habileté, qui nous semble hors de pair, miss Vaughan, pressée de questions, a laissé échapper devant nous bien des mots qui nous ont donné la clef de plusieurs mystères.

Nous savons ainsi que, d'après la statistique la plus récente dressée par le Directoire Administratif de Berlin, l'effectif général de la maçonnerie universelle a augmenté de plus d'un demi-million d'adeptes en douze ans (de 1880 à 1892), et que, là-dessus, l'augmentation des frères maçons est de 404.044 individus, et celle des sœurs maçonnes, de 149.096 individus ; ce qui témoigne une recrudescence énorme dans les ateliers androgynes. Nous en concluons donc qu'il y a là un très grand danger.

En 1880, le nombre total des loges existant sur la surface du globe, s'élevait à 137.065 ; pour 1892, le Directoire Administratif de Berlin a constaté, cette année-ci, d'après les rapports des Suprêmes Conseils et Grands Orients, que ce nombre total des loges s'est élevé à 141.425. Il n'y a donc eu, en douze ans, qu'une augmentation de 4.320 ateliers-souches, et, comme l'augmentation par adeptes (chiffres exacts) est de 553.140 individus, il s'ensuit qu'en moyenne les loges existantes sont très prospères, en dehors même des nouvelles loges créées.

Tout en étant démissionnaire (et encore l'est-elle bien irrévocablement ?), miss Vaughan mettait un certain orgueil à citer ces chiffres. Le docteur Bataille, qui l'a revue après nous, n'a pas eu de peine à se faire donner le détail de la statistique des adeptes en état d'activité, pour l'année 1892, et il a bien voulu nous communiquer le tableau suivant, résumant les relevés officiels de la secte :

Nombre des Frères Maçons :

Etats-Unis d'Amérique	5.805.320
Autres républiques américaines et Canada.	4.581.208
Cuba et Porto-Rico	19.717
Asie et Océanie	675.953
Afrique, y compris l'Egypte	87.882
Europe	7.966.148
Total des Frères	19.136.228
Nombre des Sœurs Maçonnes	2.725.556
TOTAL GÉNÉRAL DES ADEPTES	21.861.784

Sur la question des capitaux dont la secte dispose, nous avons eu plus de difficultés à arracher à miss Vaughan quelques chiffres. Evidemment, elle s'était fixé, au préalable, jusqu'où iraient ses confidences et tenait surtout à nous armer contre Lemmi. « Les ennemis de Lemmi sont mes amis », tel avait été son premier mot quand nous engageâmes la conversation. Aussi, cherchait-elle à se dérober, chaque fois que nous voulions l'entraîner sur un autre terrain.

« — Non, messieurs ! Sur ceci, je n'ai rien à vous dire. »

Nous insistions, notamment au sujet du palladisme; mais en vain.

« — Vous n'obtiendrez rien de moi. Je vous en prie, parlons d'autre chose... On m'a dit que le Pape désire acquérir le palais Borghèse, pour en expulser Lemmi; il fera bien. Je voudrais le voir chassé de partout, sans feu ni lieu; cet homme est la honte de l'humanité. »

Lemmi peut se vanter d'avoir en miss Diana quelqu'un qui le déteste cordialement. Chaque fois qu'elle prononce son nom, c'est avec un mépris indéfinissable.

Par contre, elle ne parle de feu Albert Pike qu'avec une véritable vénération.

« — Etait-il bien, de sa personne ? » lui demandons-nous.

« — Oh ! oui, répond-elle; un grand et beau vieillard. Et la belle tête ! avec sa grande barbe blanche et ses beaux longs cheveux blancs ! une tête de patriarche !... Et pas un exploiteur, lui ! tout à sa mission ! l'homme de tous les dévouements!... »

En disant cela, elle renversait la tête en arrière et levait ses yeux, comme si elle plongeait son regard dans une vision qui nous échappait.

« — Vous regardez vers le ciel ? » lui disons-nous brusquement.

« — Mon ciel n'est pas le vôtre ! » nous riposte-t-elle avec la même brusquerie.

Nous revenons sur la question des « métaux ». Le docteur essaie de la faire parler, en la piquant par l'ironie.

« — Voyons, miss, lui dit-il, qu'est-ce que ça peut vous faire de causer de cela ? Nous savons bien à peu près ce qu'il en est. Dans la scission projetée par les partisans de Charleston, le fond du sac, c'est le un-pour-cent du prélèvement général qui est attribué à la direction suprême. Vos amis ne veulent pas abandonner le droit au maniement des millions qui vont au Sanctum Regnum ?... Allons, avouez-le, c'est cela, rien que cela ! »

Elle ne répond rien et se contente de sourire.

« — Le total des collectes annuelles, continue le docteur, s'adressant à nous, s'élève parfois jusqu'à quatre millions... »

« — *Et plus !* » fait miss Vaughan, se décidant à parler cette fois.

« — Là-dessus, poursuit le docteur, les Suprêmes Conseils et les Grands Orients perçoivent en moyenne le trente-pour-cent sur les ateliers de leur juridiction, et dans quelques pays ils n'en sont guère plus riches pour cela. Mais le un-pour-cent que les chefs de centres prélèvent pour l'envoyer à la direction suprême, à l'insu des loges, tout en passant inaperçu dans les comptes particuliers de chaque juridiction, forme un total énorme, puisqu'il frappe la recette générale brute... Trente-six millions par an pour le budget du palladisme... Voyons, miss, n'est-ce point cela ? Je le répète : trente-six millions. »

« — *Et plus* ! » murmure encore l'ex-grande-maîtresse de New-York.

C'est tout ce que nous avons pu obtenir d'elle sur ce chapitre.

Heureusement, sur d'autres points, miss Vaughan a été plus loquace, et nous pourrons, de temps en temps, jeter la lumière sur bien des événements qui parfois paraissent incompréhensibles. La sœur Diana ne nous a demandé le secret sur rien de ce qu'elle nous a dit.

« — Les coquineries de Lemmi n'ont pas à être protégées par le serment de discrétion, nous déclare-t-elle; si ce sont-là des armes pour vous, peu m'importe! La probité avant tout ! »

Nous lui disons encore :

« — Vous êtes l'ennemie jurée du Vatican; pourtant, vous ne le connaissez pas. »

« — En effet, je ne suis allée à Rome que deux fois, *pour affaires* (*sic*), et le Vatican ne m'a certes point attirée. Du reste, je n'aime pas l'Italie; à chacun de mes deux voyages, j'ai eu hâte d'en partir le plus tôt possible. J'aime la France, et l'Italie hait la France. Un peuple de mendiants, les Italiens ! Mais New-York et Paris, voilà les deux villes que j'aime. »

Prévoyant le cas où elle aurait à retourner à Rome et où nous nous y trouverions en même temps, nous nous risquons à lui proposer de rendre visite à quelque prince de l'Eglise, espérant que la curiosité pourra l'amener à vaincre ses préjugés. Nous lui nommons un cardinal, qui nous honore de son amitié.

« — Me rencontrer avec un cardinal ! nous réplique-t-elle; moi, aller chez un cardinal ?.. Oh ! non, cela, jamais ! »

Lorsqu'on nous eut servi le café, miss Vaughan fit apporter des liqueurs; elle demanda de la fine champagne et de la chartreuse. Détail significatif : elle ne toucha pas à cette liqueur et prit même plaisir à nous en servir, comme une malice d'enfant espiègle; quant à elle, elle but du cognac dont le velouté dénonçait l'extrême vieillesse. L'hostilité envers l'Eglise, poussée jusqu'à l'abstention de la liqueur des Chartreux, voilà qui est typique.

Nous en fîmes l'observation, en riant.

« — Une liqueur adonaïte, dit la luciférienne; cela n'est pas pour moi. »

En résumé, cette longue entrevue nous a laissé perplexe. Il nous paraît évident qu'une scission

dans la haute-maçonnerie est inévitable; mais qu'en résultera-t-il?...

Il n'y a pas lieu non plus de nous réjouir de la démission de miss Vaughan, même si elle est maintenue jusqu'au bout. Les scissionistes organiseront un palladisme indépendant; la sœur Diana fera une chapelle luciférienne à part; mais Satan continuera son horrible moisson d'âmes.

Quant à nous, nous avons voulu voir, et nous avons vu; nous connaissons à présent l'état d'esprit d'une luciférienne; nous savons ce qu'est, hors triangle, une sœur de la haute-maçonnerie. Voilà une femme supérieure, certes; eh bien, elle n'en est que plus dangereuse. Nous avons eu en face de nous, pendant plus de deux heures, l'erreur sous sa forme la plus contraire à notre foi, c'est-à-dire une adepte fanatique du culte secret rendu à Lucifer, considéré comme esprit de lumière, comme vrai Dieu, comme principe du bien!

Ce n'est pourtant pas à la table d'une folle que nous nous sommes assis; c'est bien avec une personne en pleine possession de ses facultés mentales que nous avons conversé. Mais, s'il n'y a pas folie, dans le sens médical du mot, il y a, par contre, au sens religieux, aveuglement complet, renversement absolu de toutes les idées admises. Aussi, n'est-ce pas sans terreur que nous voyons couver dans l'ombre cette religion infernale des arrière-loges, ce culte du gnosticisme néo-manichéen, attendant l'occasion propice pour s'épanouir au soleil à la suite de quelque atroce bouleversement social.

Les périodes de tempête irréligieuse ont toujours été précédées de signes précurseurs, semblables à ceux que nous constatons aujourd'hui. Faisons la veillée des armes, le rosaire à la main.

En ce qui concerne particulièrement cette pauvre Diana Vaughan, nous ne saurions mieux conclure qu'en rapportant les paroles de M. le docteur Bataille, alors que nous revenions ensemble :

« — Elle a, du moins, un grand mérite, nous disait-il : elle n'est pas gangrenée, comme la plupart des autres; son erreur provient de l'éducation insensée qu'elle a reçue de son père, protestant haineux. S'il est vrai qu'il faille un miracle pour la convertir, ce miracle, Dieu le fera peut-être. Jamais, dans un triangle palladique, elle n'a voulu consentir à profaner une hostie, et ses chefs, qui tenaient à elle comme propagandiste, ont dû la dispenser des épreuves sacrilèges. Sans doute, il lui sera tenu compte de cela là-haut. »

Commandeur Pierre Lautier,
Président général de l'ordre des Avocats de St-Pierre.

LA SUCCESSION D'ALBERT PIKE

Nos lecteurs savent que, dans ces derniers temps, on a cherché à créer une confusion dans les esprits, au sujet des hautes fonctions maçonniques remplies par l'illustrissime F.·. Albert Pike, décédé en Lucifer le 2 avril 1891.

Cependant, il n'y avait pas à s'y tromper.

A cet égard, notamment, la *Croix de Reims*, peu après l'élection de Lemmi à la suprême grande-maîtrise de la secte, publia (numéro du samedi 21 octobre 1893) des renseignements on ne peut plus clairs et précis. Les voici :

Feu Albert Pike cumulait trois fonctions dans la haute-maçonnerie, et sa succession a été répartie entre trois personnes :

1° Comme souverain pontife de la maçonnerie universelle, chef suprême du directoire dogmatique luciférien, Pike a eu pour successeur le sieur Albert-Georges, ingénieur, fils naturel du docteur Gallatin Mackey, lequel passe aux yeux des initiés pour le neveu du docteur et porte abusivement le nom de Albert-Georges Mackey. Cette nomination comme successeur à ce poste, a été connue de S. G. Mgr Meurin, qui l'a révélée au public profane bien avant la publication de l'ouvrage du docteur Bataille, et son renseignement, très fidèle, n'a jamais été contesté. Albert-Georges, luciférien incapable, vient d'être remplacé par Lemmi.

2° Comme souverain directeur du grand consistoire central pour l'Amérique du Nord, Pike a eu pour successeur le sieur Macdonald Bates, rentier, qui était auparavant son directeur-adjoint à ce même consistoire et qui était entré au sérénissime grand collège des maçons émérites en remplacement du sieur Thomas Tullock. — Macdonald Bates est aussi luciférien ou palladiste.

3° Comme grand commandeur grand-maître du suprême conseil du rite écossais pour les Etats-Unis d'Amérique (juridiction sud), Pike a été remplacé par le sieur James Cuningham, dit James Batchelor, médecin, entré au suprême conseil écossais en 1859. — James Batchelor n'est pas luciférien, bien qu'il ait fait partie de la loge Euréka de la Nouvelle-Orléans, au sein de laquelle il y a un *triangle*.

Voilà qui est clair et doit empêcher désormais tout quiproquo.

Rhemus.

Ces lignes terminaient un article intitulé *l'Anti-Pape Luciférien* et consacré en grande partie à Lemmi. C'est dans cet article que Rhemus a donné, le premier, l'extrait d'acte de baptême du renégat enjuivé, aujourd'hui vicaire de Satan.

Cet article fut reproduit par toute la presse catholique, et notamment par la *Croix Angevine* d'Angers.

Veut-on savoir comment la *Vérité* s'y prit pour mettre à profit les renseignements de Rhemus concernant l'acte de baptême d'Adriano Lemmi, tout en cherchant à entretenir la confusion au sujet de la succession d'Albert Pike?

Elle employa un « truc » où éclate toute sa mauvaise foi.

L'article de Rhemus fut scindé en deux. La première partie, celle relative au baptême de Lemmi, fut servie aux lecteurs comme reproduction de la *Croix de Reims*, sous le titre *F.·. Lemmi Le Converti*. La seconde ne fut pas donnée telle qu'on vient de la lire ci-dessus (ce qui aurait permis aux lecteurs de se rendre exactement compte des trois fonctions si distinctes de feu Pike); mais, dans un autre article, intitulé *Polémiques sur le DIABLE*, on feignit d'attribuer à la *Croix Angevine* ce que Rhemus avait dit de Batchelor, on laissait croire que Batchelor fut le seul et unique successeur d'Albert Pike, et, comme l'article de Rhemus contenait en passant un mot désagréable pour M. Georges Bois, celui-ci tança vertement la *Croix Angevine*,

qui cependant n'avait fait que reproduire la *Croix de Reims* et qui le disait expressément en tête de sa reproduction.

Les deux articles *Polémiques sur le DIABLE* et *F∴ Lemmi Le Converti* sont tous les deux, l'un à la suite de l'autre, dans le même numéro de la *Vérité*, numéro portant la date du jeudi 26 octobre ; et comme ils proviennent tous deux de coupures faites dans la *Croix Angevine*, expliquant qu'elle reproduit la *Croix de Reims*, il est absolument certain que M. Georges Bois, signataire des deux articles de la *Vérité*, savait très bien qu'il attaquait à tort la *Croix Angevine* ; mais il recourait à ce procédé digne de lui, pour perpétuer le quiproquo sur la question Pike-Mackey-Batchelor, tout en utilisant le document de Rhemus sur le baptême de Lemmi.

Le lendemain, la *Vérité* (numéro portant la date du vendredi 27 octobre) feignait de s'être trompée la veille et publiait la note suivante sous la signature de son directeur :

Nous avons attribué hier à la *Croix Angevine* un article que, sans doute, elle avait fait sien, mais qui a paru tout d'abord dans la *Croix de Reims*. **Une petite note, qui nous avait échappé à première lecture, en avertissait le lecteur.**

C'est donc à la *Croix de Reims* qu'il convient de rendre la paternité d'un article où l'on accuse si délibérément de mauvaise foi habituelle notre excellent ami et collaborateur, M. Georges Bois, parce qu'il a l'audace grande, *avec une entière sincérité* et selon son droit, de discuter sérieusement la véracité de certains récits extraordinaires.

Quand on a l'honneur d'écrire dans un journal qui porte le crucifix en tête de ses colonnes, il semble que la contemplation de ce divin modèle devrait préserver de si discourtois et iniques procédés.

AUGUSTE ROUSSEL.

Quiconque voudra constater la parfaite déloyauté du journal la *Vérité* n'aura qu'à se procurer les deux numéros en question (ceux du 26 et du 27 octobre 1893) et demander, en même temps, à la *Croix Angevine*, le numéro où elle reproduisait l'article de la *Croix de Reims*.

M. Georges Bois et son directeur sont ainsi pris la main dans le sac.

Et c'est la *Vérité* qui ose parler de procédés discourtois et iniques ?... Franchement, c'est de l'aplomb !

FIL A RETORDRE

Le nouveau chef suprême de la franc-maçonnerie universelle n'est, sans doute, pas aussi triomphant qu'il affecte de le paraître. Les opposants restés fidèles au parti de Charleston, sont en train de lui donner par mal de fil à retordre ; de jour en jour la scission s'accentue dans la haute-maçonnerie.

Déjà, bien avant son élection si habilement préparée, un certain nombre d'ateliers italiens s'étaient retirés de l'obédience du Suprême Conseil de Rome, et, renonçant aux hauts grades, avaient constitué, grâce à l'initiative de la loge *Archimède*. de Palerme, une fédération dissidente sous le titre de : *Fédération italienne des Francs-Maçons*.

Nous publierons, in-extenso, le texte de sa Constitution fondamentale dans notre prochain numéro. Pour aujourd'hui, bornons-nous à en donner le « considérant » qui la précède et qui est significatif :

« Les Francs-Maçons italiens, voulant s'affranchir du joug tyrannique de l'autorité romaine, incarnée dans la personne d'Adriano Lemmi, illégalement délégué à la suprême direction de l'Ordre en Italie,

« Considérant que Lemmi et consorts ont frauduleusement violé les lois de l'Ordre Maçonnique, comprises et exprimées dans le mot triangulaire, base et fondement de la Franc-Maçonnerie : *Liberté*, *Fraternité*, *Égalité*, soit en faisant servir la grande famille à leurs ambitions personnelles, soit en la transformant en vulgaire boutique, en en reniant continuellement les vues élevées et humanitaires, et en en falsifiant le but final... »

Comme on le voit, ces séparatistes sont des aveugles quant au discernement du but secret de la maçonnerie ; croyant aux mots ronflants dont la secte enfle ses boniments publics, ils ont fini par se dire que Lemmi et autres chefs se moquaient d'eux ; en tout cas, ils n'ont pas voulu se laisser plus longtemps exploiter.

Mais c'est dans les sommets de l'organisation que la scission a été plus dangereuse pour le pouvoir du nouvel antipape. Là, le détraquement n'es pas restreint à l'Italie ; dans la haute-maçonnerie même, ça se décolle.

Tous les triangles directeurs n'acceptent pas le vote du 20 septembre 1893. Les opposants se sont réunis à Londres, où ils ont constitué un Comité de Permanence. Albert-Georges Mackey, le successeur d'Albert Pike, l'antipape américain démissionnaire, ou, pour mieux dire, dépossédé au profit de Lemmi, a été appelé en Angleterre et s'y est rendu, non pour diriger l'opposition sans doute — car c'est un caractère faible et un esprit indécis, — mais pour servir de paravent, puisque les partisans de Charleston ne considèrent pas sa démission comme régulière et préfèrent, à tout prendre, un incapable à un escroc publiquement déconsidéré.

Le 15 décembre dernier, les opposants ont donc rédigé une « voûte de protestation », qui a été aussitôt adressée à tous les triangles. N'en ayant eu d'abord qu'une copie incomplète, nous préférons attendre un peu ; car nous nous sommes assuré le moyen d'avoir le document en entier. Cette publication sera donc faite dans notre prochain numéro ; par ce que nous connaissons déjà, nous pouvons dire qu'elle sera du plus grand intérêt.

Il a fallu cette circulaire de protestation, véritable déclaration de guerre, pour émouvoir sérieusement Lemmi. On le menaçait du refus des contributions affectées à la direction suprême de la haute-maçonnerie (c'est la conclusion formelle de la voûte) ; aussi, Lemmi, qui est avant tout désireux d'avoir le maniement des quarante millions annuels du Palladisme, a-t-il abandonné sa morgue superbe et manifesté un subit désir de conciliation.

Pour négocier une transaction avec le Comité de Londres, il a choisi Sophia, qui, personnellement, est en bons termes avec Mackey, et sur l'habileté de qui il sait qu'il peut compter. Sophia, qui se console du deuil paternel par de nouvelles intrigues, a accepté cette mission délicate ;

malheureusement, elle s'est heurtée à une résistance énergique ; c'est dire que le soi-disant neveu du docteur Gallatin n'y est pour rien.

Nous devons à l'obligeance de notre ami et collaborateur A.-C. de la Rive la communication de deux pièces importantes, qui constatent le mandat donné par Lemmi à la fille Walder et son échec. Notre ami n'a pas à dire comment il est parvenu à se procurer de pareils documents, mais il nous affirme avoir les originaux entre les mains.

Pour que nos lecteurs puissent s'expliquer ces textes, il est nécessaire de dire d'abord que la signature « Vernon » est le nom trimestriel de Sophia, nom qu'elle a adopté pour la période allant du 1er décembre 1893 au 28 février 1894. Quant au nom de « Simon », il sert à désigner Adriano Lemmi dans la correspondance secrète des chefs palladistes.

La première dépêche a été envoyée de Paris, le 5 janvier à l'antipape démissionnaire.

Elle est ainsi conçue :

Albert-George Mackey, Londres.

« Suis chargé par Simon traiter avec dissidents. Acceptez-vous entrevue ? Réponse télégraphique. Puis partir demain.

« *Signé :* VERNON. »

Mackey a répondu, après consultation du comité des opposants, par le télégramme suivant :

« Inutile venir. Voûte protestation est maintenue par Comité. Dites mes regrets personnels. Opposants sont unanimes contre toute transaction proposée par Simon. »

On remarquera la phrase d'Albert-Georges : *Dites mes regrets personnels*. Il ménage Lemmi et se fait excuser auprès de lui par Sophie. Ces quatre mots peignent bien l'homme, et l'on comprend facilement que le juif de Livourne ait si bien réussi à le jouer et à le supplanter.

Ainsi, l'opposition ne désarme pas, et nous allons assister à une belle lutte entre les deux factions de la secte, aujourd'hui ennemies. Le Sanctum Regnum de Charleston contre l'intrus du palais Borghèse de Rome, en avant ! La discorde est au camp de Lucifer.

Enfin, la révolte contre Lemmi a gagné déjà jusqu'à l'Ecossisme italien.

Un Suprême Conseil du Rite Ecossais Ancien et Accepté s'est établi à la Vallée de l'Oreto (Palerme), créant l'indépendance pour la maçonnerie de Sicile, dont les Aréopages, chapitres et Loges dépendantes secouent à leur tour le joug de Lemmi. En outre, en Italie même, l'opposition gagne du terrain ; à Naples et en Toscane, d'importants maçons des hauts grades, suivant le mouvement imprimé par les protestataires, refusent de reconnaître la prétendue autorité suprême d'Adriano-Simon.

Quivis.

RÉCIT D'UNE ENTREVUE

Avec l'auteur du « Diable au XIXe Siècle »

Le *Nouvelliste de l'Ouest*, qui paraît à Nantes, a publié, dans son numéro du 12 janvier, une intéressante lettre que son directeur dit tenir « *d'une personne très sérieuse* qui est allée interwiewer le docteur Bataille ». Nous reproduisons à notre tour cette lettre, à titre de document, ainsi que l'a fait le journal catholique nantais.

Monsieur le Rédacteur,

Je crois que vous seriez agréable à un certain nombre de vos lecteurs en leur faisant connaître le témoignage que je viens vous apporter en faveur du docteur Bataille, l'auteur de la publication si répandue déjà et si critiquée, *Le Diable au XIXe Siècle*. Un de mes amis m'ayant rendu compte d'un entretien qu'il avait eu avec ce docteur, à un voyage qu'il eut occasion de faire à Paris, je lui ai demandé la permission de livrer sa lettre à la presse, ce qu'il m'a permis. Voici donc sa lettre telle qu'il l'a définitivement retouchée :

J'arrivai, non sans peine, à découvrir l'adresse du docteur. A la librairie Delhomme et Briguet, où il reçoit le lundi dans la matinée, on m'avait répondu qu'il était pour le moment absent de Paris. Je sus là son nom sans la moindre difficulté. Ayant vu ensuite un ecclésiastique éminent du clergé de Paris (le chanoine Brettes), qui me parla en termes enthousiastes de l'ouvrage et de l'auteur, lequel il connaissait très bien et auquel il avait même communiqué quelques renseignements, je conçus plus que jamais le désir de voir le docteur lui-même.

Le lendemain de ce jour, j'eus l'occasion de me convaincre qu'à Paris, le clergé connaît très bien, au moins de son nom véritable, le docteur Bataille. J'arrivai aussi à connaître son adresse, et je pus le voir lui-même dès le soir, car il était de retour de son voyage.

Je crois bon de vous dire que, les circonstances ayant voulu que j'attendisse quelque temps à la porterie, j'en profitai pour demander quelques renseignements à la portière, personne distinguée, et ne répondant point au type reçu.

Elle me dit que le docteur était un homme très religieux, que même elle s'était demandée plusieurs fois comment il ne s'était pas fait prêtre (*sic*), que beaucoup d'ecclésiastiques venaient le voir, qu'il avait beaucoup voyagé dans sa vie, qu'il écrivait dans un journal illustré. Attendant vainement qu'elle touchât à la question du *Diable au XIXe Siècle*, j'en dis un mot. Elle n'en avait point entendu parler.

Enfin, le docteur arrive. Ce n'est pas sans émotion que je vois paraître cet homme qui, à en croire ses récits, avait été mêlé à tant de manifestations surnaturelles. C'est un homme grand, à l'apparence robuste, un peu grassouillet. Il vous reçoit avec bonté et avec beaucoup de simplicité. On est à l'aise avec lui et il vous parle en ami. On voit que c'est un marin, qui a l'habitude d'y aller rondement. Son langage manifeste une foi vive et chevaleresque. Il y a dans son caractère un touchant mélange d'intrépidité et de candeur dans la docilité à l'égard de l'Eglise. C'est un homme à l'imagination puissante, mais, en même temps, j'en suis convaincu, doué d'un sens très droit, d'un grand discernement et d'une très belle intelligence.

Je lui fais observer qu'on regrette qu'il ait adopté pour sa publication une forme si romantique et familière aux plus vulgaires productions de la presse. Il m'a répondu qu'il avait préci-

sément choisi ce mode de publication pour répandre plus sûrement, parmi toutes les classes de lecteurs, la connaissance du Palladisme. « Si j'avais fait une œuvre de savant, je n'aurais point été lu ».

« — Pourquoi persistez-vous à cacher votre nom ?

« — Eh ! m'a-t-il répondu, c'est le secret de Polichinelle ; mon nom, tout le monde le connaît ; voyez vous-même comme vous avez su le trouver. On persiste à me le demander, et je m'obstine à ne pas le publier. »

(On m'a expliqué ailleurs que le docteur redoute d'être assiégé par les curieux.)

Je lui dis encore :

« — Vous ouvrez un nouvel horizon aux études maçonniques. »

Il m'a répondu simplement :

« — Non ; j'apporte seulement des faits qui prouvent l'existence de ce qui n'avait été jusqu'ici que soupçonné. »

Dans le cours de l'entretien, le docteur me montre des pièces constatant qu'il est inscrit comme médecin aux Messageries maritimes. Il me fait voir également un article d'une revue scientifique traitant d'un animal qu'il a découvert au moyen de dragages dans le cours de ses voyages, et auquel on a donné son nom.

Il ne paraît pas s'inquiéter beaucoup de l'accueil que reçoit son ouvrage. Il sait que penser de ceux qui le combattent dans le *Monde* et la *Vérité*. Une seule attaque l'a peiné, c'est celle qui venait de la part d'un membre du clergé (1). Il a la conviction de rendre service à la religion en portant la lumière sur les agissements d'une association ténébreuse qui tend à se substituer à la franc-maçonnerie vulgaire, et dont la malice et l'impiété atteignent les dernières limites.

Voici, je crois, quelques-unes des raisons pour lesquelles tant de bons esprits ont de la peine à ajouter foi aux récits du Dr Bataille :

D'abord, il s'agit de faits surnaturels, et, par suite de l'influence rationaliste, on est porté, dans les questions de ce genre, à mettre un excès de réserve ; pour ce qui concerne le diable particulièrement, on est, je crois, peu instruit, dans le public, sur la nature et la grandeur de sa puissance ; on ne sait pas assez combien il affectionne les formes grotesques et baroques dans ses manifestations.

D'un autre côté, les drames principaux de cette œuvre se passent dans des pays aux mœurs tellement différentes des nôtres, que l'esprit du lecteur judicieux est mis en défiance contre l'exaltation produite dans son imagination par des tableaux plus ou moins fantastiques.

« — A Paris, on s'étonne de tout, me disait le docteur. Dans les Indes, la vie d'un homme ne compte pour rien, pas plus, hélas ! que sa damnation éternelle. »

Ajoutons que le style de l'ouvrage est dans le genre « fin de siècle » ; que l'auteur n'use guère de précautions et de ménagements pour corriger l'invraisemblance de ses récits, qu'au contraire, il se complaît à exagérer et à accentuer, pour les mettre en relief, les parties les plus étranges de ses tableaux.

Je conviens encore qu'il y a plus d'un défaut dans la composition de l'ouvrage ; des longueurs et même des digressions qui paraissent être des hors-d'œuvre. Mais tous ces défauts de la forme doivent-ils faire rejeter la vérité du fond ? donnent-ils le droit de mettre en doute la sincérité de l'auteur ?

Pour moi, j'avoue que j'ai désormais toute confiance en lui ; et je suis convaincu que, sous ces apparences un peu étranges et exotiques, il y a dans cet homme une trempe de chrétien peu commune.

On ne peut s'étonner, il me semble, qu'un médecin de marine, qui a beaucoup voyagé et beaucoup vu, ait sa physionomie littéraire un peu à part.

Agréez, monsieur le Rédacteur, l'expression de mes meilleurs sentiments.

PAR EXPLOITS D'HUISSIER

Voici la sommation que M. Georges Bois nous a adressée à la suite de notre numéro-spécimen de la *Revue mensuelle* :

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le trente novembre, à la requête de M. Georges Bois, demeurant à Paris, rue d'Arcole, 11, élisant domicile en mon étude,

J'ai, Marie Vincent, huissier près le Tribunal civil de la Seine, demeurant à Paris, 68, rue de Rivoli, soussigné, fait sommation à M. F. Delhomme, gérant de la *Revue mensuelle*, religieuse, politique, scientifique, complément de la publication le *Diable au XIXe Siècle*, dont le siège et les bureaux sont à Paris, 13, rue de l'Abbaye, où étant et parlant à une femme à son service, ainsi déclarée,

D'avoir à insérer dans le plus prochain numéro de la *Revue mensuelle*, complément de la publication le *Diable au XIXe Siècle*, la lettre suivante :

Monsieur F. Delhomme, gérant de la *Revue mensuelle*, religieuse, politique, scientifique, complément de la publication le *Diable au XIXe Siècle*.

Monsieur,

En réponse aux articles qui me mettent en cause dans le premier numéro, daté de novembre 1893, de la *Revue mensuelle*, complément de la publication le *Diable au XIXe Siècle*, et, depuis moins de trois mois, dans le bulletin annexé au *Diable au XIXe Siècle*, j'ai l'honneur de vous déclarer :

1° Que vous faites erreur en me supposant franc-maçon. Je ne le suis pas et ne l'ai jamais été ;

2° Que je n'ai aucune espèce de relations, directes ou indirectes, avec le Grand-Orient de France, ni avec une autre Société secrète quelconque, maçonnique ou autre, française ou étrangère ;

3° Qu'il n'existe, que je sache, au nombre des personnes que j'ai coutume de voir, aucun émissaire de Lemmi, grand-maître du Grand-Orient d'Italie.

Je vous requiers d'insérer cette courte réponse à la même place et avec les mêmes caractères

(1) Il s'agit de la critique si injuste et si déplacée de M. Delassus, directeur de la *Semaine Religieuse de Cambrai*, qui, à la parole du docteur Bataille, n'a pas craint d'opposer, comme celle d'un honnête homme, la parole de l'assassin F∴ Cadorna. Note de la *Revue mensuelle*.)

que les articles auxquels je l'oppose, faisant d'autre part toutes réserves quant au délit de diffamation que je conserve le droit de rechercher dans lesdits articles.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations.

GEORGES BOIS,
11, rue d'Arcole.

Paris, 29 novembre 1893.

Déclarant au sus-nommé que, faute par lui de satisfaire à la présente sommation, mon requérant se pourvoira, ainsi que de droit, pour le contraindre et obtenir tels dommages-intérêts que de droit.

Sous toutes réserves.

Et, afin que le sus-nommé n'en ignore, je lui ai, parlant comme dessus, laissé cette copie.

Coût : huit francs trente. Timbre pour une feuille à soixante centimes.

Signé : VINCENT.

Nous n'avons pas été les seuls à recevoir, par huissier, la prose de M. Georges Bois.

A Avranches, l'huissier Ernest Sauvageot, sommait le vénéré chanoine Mustel d'avoir à insérer la lettre suivante :

Monsieur le Directeur de la *Revue Catholique de Coutances*,

En réponse à ce qui me concerne nommément dans votre article de la *Revue Catholique* du 1er décembre 1893, voulez-vous avoir l'obligeance de faire accueil à la déclaration suivante :

1° Je ne suis pas franc-maçon et ne l'ai jamais été ;

2° Je n'ai aucune espèce de relations avec le Grand-Orient de France, ni avec aucune autre fédération maçonnique ou Société secrète française ou étrangère, ni directement ni par personne interposée.

Je suis obligé de vous faire signifier la présente lettre et de m'en requérir de vous l'insertion dans les conditions prévues par la loi, avec les mêmes caractères et à la même place que l'article où je suis mis en cause.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes respectueux sentiments.

GEORGES BOIS.

Cette sommation est du 16 décembre.

Le 1er du même mois, à Reims, l'huissier Alfred Darras, avait signifié au gérant de la *Croix de Reims* une autre sommation d'avoir à insérer une lettre ainsi conçue :

Monsieur le Gérant de la *Croix de Reims*,

En réponse aux articles que, depuis moins de trois mois, vous avez publiés sur mon compte, à propos de ma discussion avec le docteur Bataille, je vous prie de bien vouloir insérer les déclarations suivantes :

1° Je ne suis pas franc-maçon et ne l'ai jamais été. Mes réponses au docteur Bataille ne me sont pas apportées par un émissaire de Lemmi. Je n'ai de relations, directes ou indirectes, ni avec la franc-maçonnerie, ni avec aucune Société secrète quelconque, française ou étrangère ;

2° Ayant eu le regret de constater qu'un de vos collaborateurs, dans un article publié à Paris, mais signé de son titre de rédacteur à la *Croix de Reims*, avait fait usage d'une correspondance adressée par moi à une tierce personne, je suis obligé de vous faire la défense légale la plus formelle de ne divulguer, ni par citation, ni par allusion, aucune espèce de correspondance émanée de moi et adressée à de tierces personnes.

Je requiers l'insertion de la présente rectification à la même place et mêmes caractères que les articles auxquels elle répond, faisant d'ailleurs toutes réserves quant au délit de diffamation qui pourrait être contenu dans lesdits articles.

Veuillez, Monsieur le Gérant, agréer mes salutations.

GEORGES BOIS.

Aux termes de la loi, nous n'étions tenu de publier que la lettre nous concernant. Nous avons voulu néanmoins faire à M. Georges Bois large mesure, en reproduisant toutes ses sommations, du moins celles à notre connaissance.

La dernière, est, surtout, assez curieuse. Dans un de ses articles, de la *Vérité*, M. Bois, faisant allusion à ce qui avait été dit ici au sujet de ses lettres particulières contre M. le docteur Bataille et l'un de ses amis, envoyées aux quatre points cardinaux, déclarait crânement qu'il n'avait rien à en retirer Or, en même temps, il faisait, par huissier, défense d'en rien publier ! On avouera que le procédé est étrange. M. Bois veut bien lancer des calomnies à tort et à travers sous le couvert d'une correspondance privée; mais s'il voit que la publication de tout ou partie de ces factums, remplis d'odieux mensonges depuis la première ligne jusqu'à la dernière, peut se retourner contre lui, il s'empresse de s'y opposer, d'en faire défense légale.

Cet façon d'agir suffirait, à elle seule, à faire juger M. Bois. Il sait très bien que pas un journal, — pas même celui dans lequel il écrit, — n'oserait prendre la responsabilité des diffamations calomnieuses dont il a alimenté sa correspondance particulière. Et il a l'audace de nous menacer de procès, parce qu'il a été imprimé dans cette revue qu'il est pour le Grand-Orient de France un auxiliaire dévoué[1] il met en mouvement les huissiers! il parle de dommages-intérêts!... Mais, s'il venait à exécuter ses menaces, il suffirait, pour qu'il sortit de son instance couvert de confusion, de lui intenter une action reconventionnelle et de montrer au Tribunal de quelles armes il s'est servi, ne se contentant pas des attaques publiques; car ce qu'a fait-là M. Bois est une action indigne d'un journaliste, une action que rien ne saurait excuser, une de ces vilenies qui ne se commettent pas, même entre adversaires appartenant aux camps les plus opposés.

Loin de recourir à de tels moyens, M. le docteur Bataille a toujours agi en adversaire loyal, publiquement, se défendant au grand jour contre des attaques injustifiables, sans fiel ni acrimonie, sans colère même, quoiqu'en ait dit M. Georges Bois; car, dans cette polémique, où notre ami n'a pas été l'agresseur et où il a fait preuve d'une grande patience, c'est M. Bois, et non lui, qui a été violent, colère, furibond, comme tous ceux qui ont tort.

Harcelé par d'incessants articles de la plus insigne mauvaise foi, multipliés avec une rage que les personnes même les plus indifférentes ont trouvée incompréhensible, M. le docteur Bataille a riposté à peine deux ou trois fois, dans des termes extrêmement mesurés, dédaigneux même; et, franchement, si nous ne nous devions pas aux écrivains catholiques qui ont pris fait et cause pour cette publication, nous ne consacrerions aujourd'hui à M. Bois pas une ligne de réponse. En tout cas, cette réponse sera la dernière, nos lecteurs ayant exprimé en masse le désir de ne pas voir l'œuvre du docteur Bataille détournée de son but.

Qu'importe, en effet, que M. Bois et les trois ou quatre sires de même importance qui lui ont

fait écho, crient ou ne crient pas, clabaudent ou non! En vérité, on leur a fait beaucoup d'honneur en s'occupant d'eux. Qu'importe qu'ils nient ce qu'ils ne savent pas ou feignent d'ignorer! Chaque jour apporte une preuve à l'appui des révélations du docteur Bataille. Quand sa compagne antiluciférienne et antimaçonnique sera terminée, le public catholique tout entier sera bien obligé de constater que c'est lui qui a fait connaître l'exacte vérfté.

Donc, que ceci soit bien entendu, c'est pour la dernière fois que nous nous occupons aujourd'hui de M. Georges Bois, et nous le laisserons, désormais, sans lui faire aucune réponse, débiter à sa fantaisie tout ce qui lui passera par la tête.

LE DIABLE AU XIXe SIÈCLE

DOUTES, CRITIQUES & CONTRADICTIONS

Dans le bulletin qui sert de couverture à la publication de M. le Dr Bataille (fascicule de décembre 1893), il a été annoncé que la *Revue Mensuelle* rectifierait quelques erreurs d'interprétation, — commises de très bonne foi, nous hâtions-nous d'ajouter, — par M. le chanoine Ribet. Ce bulletin venait à peine de paraitre, lorsque M. le chanoine Mustel a entrepris, dans la *Revue Catholique de Coutances*, une série d'articles sous le titre ci-dessus.

Nous reproduisons donc très volontiers ces articles qui nous facilitent singulièrement notre travail, tant de rectification des erreurs involontaires de personnes qui n'ont pas su bien lire M. le Dr Bataille, que de réfutation des mensonges que les malveillants ont imaginés, faisant dire au docteur ce qu'il n'avait pas dit, pour le faire paraitre en contradiction avec lui-même.

Voici, donc les articles de M. le chanoine Mustel, parus les 22 et 29 décembre 1893 et 12 janvier 1894.

I

(Numéro du 22 décembre 1893)

L'ouvrage du docteur Bataille ne pouvait passer inaperçu et il devait naturellement rencontrer bien des doutes et bien des incrédulités. Comment, en effet, l'opinion publique aurait-elle pu admettre sans protestation et sans défiance, à une époque où le scepticisme, le matérialisme et l'athéisme, prêchés au nom de la science et du progrès, ont ou détruit ou notablement affaibli toutes les croyances spiritualistes, surnaturelles et religieuses, non seulement que Lucifer, l'Ange révolté devenu Satan, l'Ennemi de Dieu et des hommes, reçoit un culte, a des adorateurs fervents et nombreux, mais qu'il intervient personnellement pour diriger ses adeptes et exercer par eux sur le monde une action aussi étendue et suivie que néfaste et monstrueuse?

Cependant les écrivains catholiques ou antimaçonniques ne pouvaient révoquer en doute le fait, attesté par des documents et des témoignages indiscutables, et avoué par les auteurs maçonniques les plus autorisés, des relations entre certaines arrière-loges spéciales et les esprits infernaux. Rien n'est mieux établi ni plus universellement admis par les hommes compétents en cette matière, et, sur ce point, il y a entre eux accord parfait. MM. Bois et Rosen reconnaissent ou proclament l'intervention diabolique aussi expressément que Mgr de Ségur, le P. Deschamps, Mgr Fava, M. le chanoine Delassus, M. Léo Taxil, Dom Benoît; — aussi bien que les FF.·. Jonquière, Léchaut, Albert Pike, etc., etc.

Plus et mieux que personne avant lui Mgr Meurin, évêque de Port-Louis (île Maurice), a pénétré et révélé le fond de ce commerce infernal par lequel Satan prend possession de ses victimes volontaires, se les asservit, se les assimile par degrés et en fait les instruments dociles et fanatiques de sa haine contre l'Eglise et l'humanité. Dès le premier pas qu'il fait dans une loge, l'apprenti-maçon, s'il est clairvoyant et attentif, peut apercevoir l'ombre de l'Esprit du mal qui transparaît à travers le voile de plus en plus clair de symboles de plus en plus expressifs. Mais c'est seulement pour ceux qui sont parvenus au sommet de la hiérarchie, ou plutôt au fond de l'abîme maçonnique, que tous les voiles tombent et que Lucifer se montre à ses adeptes, qui l'adorent et lui offrent les abominables sacrifices qu'il exige. Or, ce qui était connu et démontré par des documents certains, par des pièces authentiques, par des aveux indiscutables, le docteur Bataille nous l'expose, le fait passer devant nos yeux, dans le *Diable au XIXe Siècle*, en une suite de tableaux vivants, ou plutôt de scènes dramatiques d'une saisissante et effrayante horreur. Ce que d'autres, nous dit-il, ont deviné d'abord, puis découvert à force de recherches et d'études attentives, moi, je l'ai vu, de mes yeux vu, et je le raconte, ou plutôt je le peins, au naturel et au vif, je le photographie. Mes récits et mes descriptions sont les dépositions d'un témoin oculaire.

Un ouvrage de ce genre ne pouvait manquer de frapper les imaginations et d'éveiller l'attention. Cependant, selon leur habitude, les matérialistes et tous ceux qui, de parti-pris, sans examen, nient obstinément le surnaturel, qu'ils redoutent, devaient écarter le témoin importun d'un ordre de faits qu'ils ont déclarés fabuleux et impossibles. Mais comme ils se sentent impuissants à soutenir leur scepticisme par des arguments sérieux, ils devaient se réfugier ou dans le silence ou dans le sarcasme. Cependant, même dans le monde des incroyants, les questions de l'*au-delà* sont posées depuis quelque temps et passionnent un certain nombre d'esprits curieux, dont le naturalisme brutal blesse l'intelligence et le cœur. Ces pauvres esprits, privés de la vérité et affamés d'idéal et d'immortalité, cherchent au hasard et courent à tous les oracles qui prétendent connaître et promettent de révéler les secrets de l'autre vie. De là les succès stupéfiants obtenus, auprès de milliers d'hommes ignorants du vrai Dieu ou rebelles à la foi, par les doctrines insensées du spiritisme, de l'ésotérisme, du bouddhisme, etc. On ne veut croire ni Moïse, ni les Prophètes, ni le Verbe de Dieu, lumière du monde, ni l'Église catholique; mais on jure par Allan-Kardec, par Taylor, Albert Pike ou Jules Bois.

Le docteur Bataille a certainement trouvé, parmi ces esprits dévoyés, des lecteurs auxquels il pourra faire du bien en leur montrant la source impure de leurs folles erreurs.

Autrefois, parmi les catholiques, beaucoup

auraient pu, comme aujourd'hui, tenir en suspicion les témoignages de l'auteur et les soumettre à un examen sévère. Tous auraient, sans hésitation, reconnu la possibilité, sinon de chaque fait en particulier, du moins de l'ensemble, parce que tous croyaient d'une foi vive à l'intervention du Démon dans le monde, sur lequel, depuis le péché, son action s'exerce dans une mesure variable que règlent la justice et la miséricorde de Dieu. Mais aujourd'hui, que d'âmes encore chrétiennes par la volonté subissent les atteintes du scepticisme ambiant, faute d'une instruction sérieuse et, plus encore, faute de savoir réfléchir sur ce qu'elles ont appris et tirer les conclusions des doctrines qu'elles croient et professent !

Il y a donc eu, dans ce vaste milieu de catholiques peu sérieux, illogiques et irréfléchis, des étonnements et des répulsions très considérables, si on les compte, mais qui manquent de poids et qui sont, par rapport à la discussion, une quantité négligeable.

Quand nous arrivons aux hommes sérieux, qui ont un nom et une autorité parmi les catholiques, nous les trouvons partagés, par rapport aux révélations du docteur Bataille, en plusieurs opinions qui se peuvent ramener à quatre groupes principaux.

Les uns admettent ce qu'il affirme, non pas à l'aveugle et sans examen, mais après s'être livrés à une critique et à des enquêtes qui leur ont permis de se faire une conviction motivée.

Le nombre de ces convaincus s'accroît chaque jour. Il suffirait, pour s'en convaincre, de lire, dans l'*Espérance du Peuple* de Nantes, du 20 octobre, l'article sur le *Palladisme*, signé R. Malleville ; dans l'*Union catholique de Rodez*, du 4 octobre, et dans le *Messager de Millau*, du 7 octobre, le compte rendu de la conférence faite à Millau, le 1er octobre dernier, devant un auditoire aussi nombreux que distingué et sympathique, par le R. P. Fuzier ; dans la *Semaine religieuse* de Mende, l'article plein de mesure et de sens critique publié, le 6 octobre, par cette feuille excellente. Le P. Monsabré a, nous a-t-on affirmé, donné son témoignage au docteur Bataille ; mais nous n'avons pu contrôler cette affirmation (1). Quant à nous, nous avons reçu, de vive voix et par écrit, un grand nombre de témoignages favorables au même auteur, émanés de prêtres, de religieux, et même d'évêques. Il est donc impossible de ne pas prendre au sérieux un ouvrage qui trouve créance auprès de tant d'hommes supérieurs et compétents. Nous avons donné, d'ailleurs, les raisons qui ont déterminé notre conviction personnelle.

A la suite de ceux qui croient viennent ceux qui doutent, qui font des objections et qui demandent, pour être convaincus, des éclaircissements et des explications. M. le chanoine Ribet, qui a consacré à cette question, dans l'*Univers*, deux articles remarquables, les représente excellemment.

D'autres, non seulement doutent, mais refusent de croire et repoussent le *Diable au XIXe Siècle* comme une œuvre sans valeur au point de vue de la crédibilité, et doublement dangereuse : parce qu'elle surexcite les imaginations impressionnables et parce que, quand la fausseté en aura été établie, elle servira d'argument à la franc-maçonnerie pour nier toutes les accusations, même les mieux fondées, dont elle est l'objet, et gagner, devant l'opinion publique, le procès qui se plaide entre elle et les catholiques. Elle se fera acquitter comme victime d'autant de calomnies que nous avons émis contre elle de griefs légitimes, et ses pires méfaits seront absous, parce qu'on aura chargé son dossier de crimes imaginaires.

Telle est, si nous ne nous trompons, l'idée, ou la crainte, ou l'impression qui a dicté les appréciations défavorables de l'éminent directeur de la *Semaine religieuse de Cambrai*, M. le chanoine Delassus, appréciations auxquelles la haute valeur de l'auteur et l'estime si bien méritée dont il jouit, ont donné une autorité exceptionnelle.

Enfin, le docteur Bataille a été l'objet, de la part de plusieurs auteurs antimaçonniques, spécialement de M. Paul Rosen et de M. Georges Bois, d'attaques radicales, puisqu'elles ont mis en cause sa bonne foi, par conséquent son honneur, et qu'elles représentent son œuvre comme une *fumisterie*, un *roman*, une pure *entreprise de librairie*.

Laissant de côté ceux qui croient, comme nous croyons, par les mêmes motifs que nous ou par des motifs plus convaincants encore, nous voudrions examiner avec calme et discuter, avec netteté et précision, les objections principales de ceux qui doutent, et le poids des incriminations de ceux qui accusent et condamnent. Soyons bref.

***

M. le chanoine Ribet, dont la critique est un modèle d'urbanité, de modération et de loyauté, reproche d'abord au docteur Bataille de se cacher sous un pseudonyme. Tout témoignage, dit-il en substance, ne vaut que par le témoin. Pour vous croire, il faut d'abord vous connaître.

A cette fin de non recevoir, il avait été déjà répondu — non pas, comme l'a compris M. Ribet, que l'abbé Mustel ou tout autre se faisait garant du docteur Bataille — mais, ce qui est bien différent, que le docteur était connu de plusieurs centaines de personnes, catholiques militants, officiers de marine, francs-maçons des Hauts-Grades, qu'il avait fait une conférence en présence d'une centaine de personnes, sous la présidence de M. de Beaucourt, que MM. de Marolles, Georges Bois, presque tout le comité anti-maçonnique de Paris l'avaient vu et entendu, qu'il donnait audience une fois chaque semaine chez ses éditeurs, qu'il ne refusait de se mettre en relations avec aucun homme sérieux, et qu'enfin les francs-maçons des Hauts-Grades n'avaient pas le plus léger doute sur sa personnalité. Dans ces conditions, le docteur Bataille n'était pas un inconnu.

Mais pourquoi ne pas livrer son vrai nom ?

Ce n'était pas pour se cacher des francs-maçons. Jamais ce prétexte, qui eût été ridicule, n'a été allégué. Mais l'auteur du *Diable* avait des raisons, dont il ne nous appartient pas de rendre compte, de laisser ignorer à certaines personnes, qui le connaissaient sous son nom véritable,

qu'il était l'auteur d'un ouvrage antimaçonnique. Le bruit qui s'est fait, les indiscrétions qui ont été commises, ont rendu vaines ses précautions et fait échouer son dessein, ce qui est fâcheux **(2)**. En tout cas, l'objection de M. le chanoine Ribet a disparu depuis qu'un journal catholique a publié récemment deux fois le nom qu'on demandait au docteur de donner et qu'il avait toujours eu l'intention de faire connaître, au moins quand son œuvre serait achevée.

M. le chanoine Ribet reproche à l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* d'avoir démesurément grossi sa publication, en ajoutant aux révélations personnelles qui en devaient être l'objet des dissertations sur l'hystérie, la possession, etc., et surtout des relations de faits démoniaques anciens, spécialement d'un grand nombre de cas de possession, ce qui rompt l'unité de l'œuvre et amalgame plusieurs sujets différents en une seule compilation. Au point de vue de l'art, cette critique est juste et nous avions d'abord regretté vivement ces superfétations, malgré l'intérêt qu'elles pouvaient présenter. A la réflexion, nous sommes moins sévère. L'auteur, vivement attaqué — peut-être surpris de ces attaques — a voulu se défendre, lui et son œuvre, en montrant dans le passé des faits historiques, rigoureusement contrôlés, et que l'ignorance et la mauvaise foi peuvent seules contester, faits semblables ou analogues à ceux qu'il rapporte. Ce motif n'est-il pas de poids ? Quant aux études sur l'hystérie et la possession, elles s'imposaient dès que le docteur Bataille voulait, non pas seulement raconter, mais apprécier les faits dont il avait été témoin. A examiner le résultat, si la composition de son livre est moins simple et moins une, n'y a-t-il pas avantage à présenter comme en un faisceau et à traiter d'ensemble toute la question du *Diable* ?

Quant au fond, M. le chanoine Ribet a trouvé confuses les notions sur l'hystérie. Notre impression a été contraire, mais c'est un sujet sur lequel nous ne pouvons être juge, étant trop incompétent. Un reproche plus grave est adressé à l'étude sur la possession, et ce reproche n'atteint pas uniquement le docteur Bataille, mais le théologien (un religieux) qui revoit son travail pour en corriger, s'il y a lieu, les erreurs théologiques. Une simple explication suffit, ce nous semble, à donner satisfaction à M. le chanoine Ribet. Le mot *possession* peut, comme tant d'autres termes employés en philosophie et en théologie, être pris en deux sens, dans le sens strict et précis, ou dans un sens plus large et plus général : *lato vel stricto sensu*. M. le chanoine définit exactement le sens strict ; M. le docteur emploie le mot possession dans un sens large, l'appliquant à l'état de toute personne qui agit sous l'empire du démon ; et l'on peut alors distinguer la possession physique, qui est la vraie possession, dans l'acception propre du mot ; la possession spirituelle, qui consiste, pour ainsi dire, en une transformation de l'âme sous l'influence persévérante de l'Esprit mauvais, lequel lui communique sa malice et sa haine et la modèle à son image, non pas précisément de la même sorte que l'Esprit-Saint s'empare des âmes les plus dévouées et les plus privilégiées pour les diviniser, mais d'une manière analogue à ce travail de la grâce. De même, en effet, qu'il y a des âmes que leurs vertus placent évidemment au-dessus de l'humanité, tant Dieu vit et se manifeste en elles, de même, il y a des êtres dont la dépravation n'a plus les caractères des vices humains, mais reproduit la monstrueuse perversité des démons, qui mettent toute leur activité à faire le mal pour le mal. — Enfin, les agents directs et conscients de Satan, ceux qui l'évoquent et qui deviennent les instruments de ses opérations et de ses prestiges, ne peuvent-ils pas être aussi appelés légitimement, ne sont-ils pas réellement, quoique dans un sens différent de celui de l'Ecole, des possédés ? Et faut-il tenir rigueur à un homme du monde d'employer des termes inusités, quand sa pensée est claire et juste ?

Les autres critiques de M. Ribet nous paraissent moins graves. Il y en a plusieurs sur lesquelles nous sommes d'accord avec lui, et nous en ajouterions quelques autres. Ainsi l'auteur du *Diable* étend trop le domaine auquel s'applique l'infaillibilité de l'Eglise et du Pape ; il pousse trop au noir, de temps en temps, ses tableaux et ses jugements ; il généralise à l'excès, etc. Mais ce sont là les défauts de l'écrivain, qui n'infirment en rien la sincérité du témoin et laissent à son œuvre toute la portée, toute la valeur que M. le chanoine Ribet lui reconnaît.

Un dernier mot encore : Dans son premier article, celui-ci s'étonnait, — et il n'est pas le seul, — que le merveilleux le plus extraordinaire se produisît incessamment dès que le docteur Bataille entrait en scène. Ce n'est là qu'une erreur d'optique. Il suffit, pour la rectifier, de constater que l'auteur a groupé, dans son récit, les faits les plus frappants qui, dans la trame de sa vie, se trouvent dispersés sur un espace de dix ou onze ans **(3)**.

II

(Numéro du 29 décembre 1893)

Nous nous proposions de nous occuper, cette semaine, des motifs de défiance que font valoir contre les révélations du docteur Bataille M. le chanoine Delassus, M. Rosen et M. Georges Bois. Deux lettres que nous avons reçues, l'une de M. Delassus, l'autre de M. G. Bois nous aideront à préciser et à éclairer la question.

Voici d'abord ce que nous écrit M. le directeur de la *Semaine religieuse* de Cambrai :

Lille, rue Négrier, 30, le 24 décembre 1893.

Monsieur et vénéré confrère,

Assez souvent vous m'avez fait l'honneur de m'appeler comme témoin dans la question du « Diable au XIXe siècle » pour que vous me permettiez de venir relever dans votre *Revue* toujours si vivante une erreur de quelque importance dans le débat. Cette rectification pourra expliquer à vos lecteurs les sentiments que vous m'attribuez et que j'ai relativement à la publication du docteur Bataille.

Vous répondez à la question : pourquoi le docteur Bataille n'a-t-il pas livré son nom ?

« Ce n'était pas pour se cacher des francs-maçons, jamais ce prétexte, qui eût été ridicule, n'a été allégué. »

Voici ce que le docteur Bataille m'a écrit, non pas dans une lettre privée, mais dans une lettre qu'il voulait me faire publier dans la *Semaine religieuse du diocèse*

de Cambrai, sous peine de poursuites : « Si ma lettre n'est pas publiée dans les 48 heures, je ne vous la renverrai pas par huissier, mais vous recevrez immédiatement une assignation en diffamation devant le tribunal de police correctionnelle. »

Que disait cette lettre? dont vous avez la primeur.. « Bien qu'un adversaire de la franc-maçonnerie est « tenu de prendre certaines précautions, surtout lors- « qu'il révèle les manœuvres de cette société anticatho- « lique et internationale, l'auteur est mis en demeure « (dans la *Semaine* de Cambrai), de publier son nom... « Je n'ai pas à hésiter. Il me devient indifférent de « paraître céder à une pression, en réalité injustifiable. « Je me borne à vous déclarer responsable de ce qui « pourra arriver. Si les nouvelles mesures que je vais « prendre pour me garantir n'étaient pas suffisantes... « Si je vais prendre de nouvelles mesures de précaution, « c'est par utilité et non par peur. La mort ne m'a « jamais effrayé, mais je ne tiens pas à risquer ma vie « inutilement. »

Il était impossible au docteur Bataille de dire plus clairement que dans cette lettre faite pour la publicité, qu'il n'avait pris un pseudonyme que « pour se cacher des francs-maçons » et pour éviter leur vengeance, qui irait jusqu'à l'assassinat.

Voilà, vénéré confrère, l'erreur que je voulais signaler dans votre article. Vous y dites encore : « Les francs-maçons des Hauts-Grades n'avaient pas le plus léger doute sur sa personnalité. » Je le crois comme vous, d'autant plus que le docteur, assez inconséquent ou trop oublieux, avait fait connaître lui-même, dans sa publication et avant la lettre que je viens de citer, ses rapports avec Sophia la luciférienne.

A vous, vénéré confrère, de rapprocher ces paroles et ces faits, et d'en tirer les conclusions.

Veuillez agréer mes sentiments d'affectueux respect et de religieux dévouement.

F. DELASSUS, *chanoine honoraire*.

Nous connaissions, à peu près en même temps que notre vénéré confrère, la pièce qu'il cite et dont il croit nous donner la primeur.

Nous avions même échangé, à cette occasion, avec l'auteur, quelques lettres qui se résumaient, de notre côté, dans ce conseil, lequel fut alors gracieusement accepté : « Ne tirons pas sur nos troupes. » **(4)**

M. le docteur Bataille se trouvait exposé, à ce moment, à un danger très réel, très sérieux, mais non de la part des francs-maçons. Il est vrai que la secte était furieuse contre lui et « qu'un adversaire de la franc-maçonnerie est « tenu, comme il le disait, de prendre certaines « précautions, surtout lorsqu'il révèle les ma- « nœuvres de cette société anticatholique et « internationale.» Mais, en émettant cette vérité indiscutable dans une lettre destinée à la publicité, M. Bataille prenait, en réalité, *une mesure pour se garantir* du côté d'où il avait spécialement à craindre. Quant à la Haute-Maçonnerie, elle avait du premier coup, comme me l'écrivait, dès le 21 février, Sophie Walder, reconnu dans le docteur Bataille, « celui qui fut notre Fr.·. H. C.»

Et celui-ci, en répondant à la sœur luciférienne, se reconnaissait lui-même dans cette désignation. Bien plus : en publiant plus tard les noms des « inspecteurs en mission permanente, » il s'inscrivait, sous le pseudonyme qu'il avait adopté, au rang naguère occupé par lui dans ce tableau. Il lui était impossible de se faire reconnaître des initiés d'une manière plus éclatante et plus catégorique, parce que, en effet, de ce côté, il n'avait rien à cacher. Bien plus, le bruit fait autour de son nom lui devenait une protection, et, d'autre part, des éclats de colère comme ceux que venait de faire entendre la Grande-Maîtresse de la Loge-Mère de Paris apportaient à ses œuvres un témoignage de la plus haute valeur. Il aurait fallu que l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* eût perdu le sens pour se contredire d'une façon aussi pitoyable. Mais tout s'explique et devient clair, si l'on admet que, courant une autre aventure, il veut indiquer que la révélation de son nom l'exposerait à un danger qu'il ne peut préciser, sans se livrer lui-même. L'évocation des vengeances maçonniques, auxquelles il n'a peut être pas définitivement échappé, lui sert et lui suffit pour faire entendre qu'en livrant trop tôt son nom à la publicité, il peut « risquer sa vie ».

J'avoue qu'en s'exprimant comme il l'a fait, le docteur Bataille créait une confusion, donnait lieu à une méprise, engageait sur une fausse piste. Cependant je m'étonne que M. Delassus s'y soit laissé prendre. La nature même du sujet, d'une part, et, de l'autre, la forme vague et nuageuse dont l'auteur, ordinairement affirmatif et précis, enveloppait sa pensée, n'aurait-elle pas dû frapper son attention et éveiller sa perspicacité? Quoiqu'il en soit, je sais depuis longtemps de quel danger il s'agissait, et, je le répète, il ne venait pas, *du moins directement*, des francs-maçons. *Indirectement*, au contraire, ils auraient eu, s'ils avaient été avertis à temps, une excellente occasion de se venger, sans se compromettre, en frappant par d'autres mains, d'autant plus discrètes qu'elles auraient ignoré de quelle haine elles étaient les instruments. Aucun de mes lecteurs, je l'espère, ne me reprochera de proposer des énigmes. Je crains déjà de n'avoir pas suffisamment gardé la discrétion nécessaire en une matière où donner l'éveil c'est exposer la sécurité et la vie d'un homme de cœur. Les deux officiers français qui viennent d'être condamnés à Leipzig ne sont-ils pas victimes de quelque coup de plume imprudent, et n'y a-t-il pas, dans ce fait et dans d'autres semblables, une leçon à la curiosité publique et à ceux qui veulent la satisfaire en levant tous les voiles et en dissipant toutes les ombres, même les ombres protectrices ?

Du reste, nous nous trompons fort, ou c'est d'une autre cause, toute différente, que procède le jugement porté par M. le chanoine Delassus sur l'œuvre de M. le docteur Bataille. Le livre ne lui a pas plu, l'a choqué, parce qu'il y avait, entre lui et l'auteur, un contraste, une opposition violente dans l'esprit et le caractère. Homme d'étude, de règle, de réflexion, habitué à peser mûrement ses idées, ses impressions et ses paroles, marchant dans la pleine lumière de la science et de la piété, dans la sécurité et la paix de devoirs nettement tracés et fidèlement remplis, l'éminent directeur de la *Semaine de Cambrai* tient naturellement, nous dirions volontiers instinctivement en suspicion tout ce qui sort des voies ordinaires, tout ce qui lui paraît irrégulier, excessif, tout ce qui s'écarte, à son estime, de la ligne droite et de la juste mesure. C'est ainsi qu'il blâmait sévèrement, il y a quelques années, les comptes rendus des

guérisons de Lourdes, parce qu'il les jugeait prématurés et dépourvus d'autorité. Il trouvait également très mauvais le bruit fait autour du voyage à Lourdes du romancier Zola, à qui l'on faisait ainsi une réclame, sur laquelle il avait compté.

Cette prudence, pleine de réserve et même de défiance, fait éviter beaucoup d'erreurs; mais, comme tout homme, si bien doué qu'il soit, a plus ou moins les défauts de ses qualités, elle expose aussi à mal apprécier les hommes et les actes qui relèvent d'une autre inspiration. Ainsi nous croyons que le Père Marie-Antoine, le célèbre capucin de Toulouse, et M. Delassus, ne s'entendraient qu'à force de vertu et d'abnégation réciproque. Non pas, certes, que ce dernier manque d'énergie et de flamme; il en est pétri au contraire, mais chez lui l'énergie est disciplinée, et la flamme comprimée et réglée; enfin, il doit avoir plus d'inclination pour saint François de Sales que pour saint François d'Assise.

Si ce jugement n'est pas erroné, nous comprenons que M. le chanoine Delassus ne fût pas disposé à juger favorablement l'auteur du *Diable au XIXe Siècle*. Les deux natures sont, en effet, tout à fait dissemblables. Tous ceux qui ont lu Le Tasse se rappellent ce bataillon d'élite, formé de chevaliers errants, que commandait, au commencement du siège de Jérusalem, le sage et vaillant Dudon, et au milieu duquel brillait le bouillant Renaud, l'Achille du poème chrétien; troupe facile à enlever, affamée de gloire, de combats, de hauts faits, mais difficile à conduire et encore plus à retenir.

Quelle différence avec les Flamands et les Lorrains, dont Godefroy de Bouillon tenait dans sa main, pour en régler tous les mouvements, le courage ferme et calme!

La comparaison peut paraître ambitieuse; et nous pouvons donner à notre pensée une forme plus prosaïque et plus moderne. Il suffit de se représenter les traits, qu'il a si vivement dépeints, auxquels Mgr Dupanloup reconnaissait les vocations à la marine: natures qu'il faut comprendre pour les apprécier équitablement et pour les aimer; violentes, mais dévouées, malaisées à gouverner, promptes à subir un entraînement sympathique, impatientes du joug, du frein, du repos, avides d'aventures, de dangers et d'héroïsme. Ce sont des hommes de cette trempe qui tentent d'aborder le Pôle Nord ou qui traversent les déserts de l'Afrique. Parmi eux encore prennent rang un publiciste comme Drumont, qui ferait tant de bien s'il était assez chrétien pour discipliner sa vaillance sous la loi de l'obéissance et du respect, mais surtout un apôtre tel que Combalot, auquel on peut préférer les Ravignan et les Félix, mais dont il faut estimer la vertu et bénir l'influence.

M. le docteur Bataille est de cette phalange. Il s'est peint lui-même de ces couleurs, sans y songer; et quand même il n'aurait pas pris la peine de nous dire ce qu'il est, il se révèle à travers son style, plein, comme lui-même, de fougue, tout en mouvement et en relief. Ne fallait-il pas qu'il eût ce tempérament pour se jeter dans les hasards qu'il a témérairement affrontés, et chez lui n'y a-t-il pas, entre l'écrivain et le héros des faits qu'il raconte, une harmonie frappante, qui a presque une force probante?

Nous croyons inutile d'insister, mais nous devons toucher un autre point.

Nous ne doutons pas que M. le chanoine Delassus n'ait été froissé du ton qu'a pris envers lui M. le docteur Bataille.

Nous savons, d'autre part, que celui-ci se plaint amèrement de n'avoir pas trouvé, chez le directeur de la *Semaine religieuse de Cambrai*, la loyauté sur laquelle il comptait comme sur un droit strict entre écrivains, à plus forte raison entre catholiques. Il ne peut comprendre qu'en lui opposant le général Cadorna, M. Delassus ait négligé de reproduire la déclaration par laquelle celui-ci, rappelant l'attaque et la prise de Rome, à laquelle il présidait, s'en faisait un titre d'honneur, parce qu'il avait rendu service au Pape en le déchargeant de son pouvoir temporel. Par là, en effet, le général Cadorna donnait sa mesure. A plus forte raison, selon le docteur Bataille, ceux qui, comme la *Semaine religieuse de Cambrai*, lui avaient opposé le témoignage de ce personnage, auraient-ils dû faire connaître ce qu'il a été et ce qu'il est, quand la lumière s'est faite sur lui et ses actes: franc-maçon avéré, envahisseur de la Ville éternelle et, de ce fait, excommunié, assassin de soldats désarmés, de blessés et, presque certainement, de sœurs de charité, éditeur des pamphlets contre le Pape et l'Église laissés par son frère, après les condamnations réitérées de l'Index, Cadorna ne pouvait inspirer confiance à aucun catholique, même avant le télégramme par lequel, le 20 septembre dernier, il s'associait aux sectaires qui fêtaient, à Rome, la ruine du pouvoir temporel des Papes. Certainement, sur ce point, M. Delassus pense comme le docteur Bataille; mais celui-ci prétend — est-ce vraiment à tort? — qu'après lui avoir opposé le témoignage de Cadorna, il fallait dire ce que vaut ce témoin; que la justice enfin et la bonne foi défendaient de laisser peser sur lui, devant le public, devant les catholiques, une accusation à laquelle on a donné crédit en l'acceptant, quand le témoin qu'on a produit, s'il était connu, la rendrait méprisable.

D'autre part, pour ne rien laisser dans l'ombre, M. Delassus affirme que le jugement porté par lui sur le *Diable au XIXe Siècle* provient uniquement de l'examen qu'il a fait de l'ouvrage, en dehors de toute influence extérieure. Là-dessus, la parole de notre vénéré confrère fait foi.

Il n'en est pas moins vrai qu'un ennemi de l'auteur est allé de Paris à Lille colporter ses attaques, mal fondées, s'est efforcé d'entrer en relation avec le directeur de la *Semaine religieuse*, et avait chargé un intermédiaire, que nous pourrions citer, de propager les renseignements erronés et malveillants qu'il débitait contre le docteur Bataille.

Est-il étonnant que celui-ci ait attribué à ces manœuvres, au moins dans une certaine mesure, la condamnation que lui infligeait un juge sur la bienveillance duquel il comptait?

Si nous entrons dans tous ces détails, ce n'est certes point par esprit de contention, mais en

esprit de paix et d'union, dans le désir de dissiper des malentendus, de provoquer un nouvel examen, et de faire cesser, si, comme nous le croyons, la vérité et la justice le demandent, une polémique irritante et regrettable entre des hommes qui sont d'accord sur le fond de la question si grave qu'ils traitent avec un si vif intérêt, et que nous croyons appelés, non à se combattre, mais à se comprendre et à se soutenir.

Que M. Delassus veuille bien nous permettre de profiter de cette occasion pour le prier de donner au public, le plus tôt possible, son travail extrêmement remarquable sur la *Question religieuse et la Franc-Maçonnerie*, en réunissant en volume les articles parus sous ce titre dans la *Semaine de Cambrai*, du 17 juin au 28 octobre.

Ce sera, pour le temps présent, avec plus de développements, des vues plus vastes et des détails nouveaux, plus complets et plus précis, ce que fut, au moment où il parut, l'opuscule de Mgr de Ségur sur le même sujet. Quiconque lira avec attention ces pages, dont la lecture est d'ailleurs très facile et très entraînante, connaîtra parfaitement l'esprit, l'organisation générale, les ressources, les moyens de combat de la secte infernale; mais, en même temps, il sera plein de confiance dans le triomphe de l'Église, et plein d'ardeur pour y contribuer par la prière et par l'action.

— L'espace nous manque pour terminer ce travail. Nous prions M. Georges Bois de nous excuser si nous ajournons à la semaine prochaine l'insertion de sa lettre, qui paraîtra plus utilement en même temps que les remarques dont nous la ferons suivre.

III

(*Numéro du 5 janvier 1894*)

Cette semaine-là, M. le chanoine Mustel, se trouvant indisposé, s'excusa auprès de ses lecteurs de ne pas pouvoir continuer sa série d'articles et se borna à publier la lettre de M. Georges Bois, dont il est question plus haut. M. Bois s'étant servi de l'huissier vis-à-vis de M. le chanoine Mustel, comme il l'avait fait vis-à-vis de nous et de la *Croix de Reims*, le directeur de la *Revue Catholique de Coutances* avait inséré tout le contenu du papier timbré en plaisantant le hargneux requérant sur ses procédés. D'où la réplique suivante de M. Bois, que M. le chanoine Mustel accompagne de quelques lignes :

Nous ne pouvons faire attendre plus longtemps M. Georges Bois. Voici la lettre de lui, que nous annoncions la semaine dernière, elle appelle d'assez nombreuses remarques qui éclaireront, nous l'espérons, de plus en plus la question sur laquelle il a pris position, à l'opposé de notre conviction chaque jour plus affermie. Mais nos observations auront une certaine étendue. Il faut les remettre à plus tard.

Monsieur le Directeur,

Pourquoi je me suis servi de l'huissier? C'est sans aucune intention offensante. C'est une nécessité de la situation qui m'est faite, non par vous, mais par la discussion dans laquelle vous êtes intervenu.

A ce propos, il y a dans votre réponse une supposition contre laquelle je demande à protester. Vous parlez du refus opposé par vous à *un homme dont je me suis fait un compagnon d'armes et une caution devant le public*. J'ignore cette affaire. Il n'y a personne près de moi dans cette situation. Je n'ai d'autres compagnons d'armes que mes amis et collaborateurs de la *Vérité*.

Ce serait abuser du droit de réponse que d'entrer dans la discussion même du *Diable*. Mais vous avez raison d'observer que je ne m'écarte pas de la tradition. Je pose la question comme vous-même. Ce qui est en doute, ce n'est pas l'existence au milieu de nous d'un monde spécial voué au diabolisme. Ce monde existe. Il s'agit seulement de savoir si le docteur Bataille en a été l'historien fidèle ou s'il n'en a fait que le roman.

Vous tenez pour la première opinion. Moi pour la seconde. Ce n'est pas une différence de doctrines. Ce sont des jugements divers sur une question de fait. Voilà ce qu'il était toujours utile de préciser puisque l'occasion s'en présente.

Veuillez, Monsieur le Directeur, agréer mes sentiments de respect en N.-S.

G. Bois.

IV

(*Numéro du 12 janvier 1894*)

M. Paul Rosen s'est montré, dès le premier jour, l'adversaire le plus acharné du docteur Bataille. C'est de lui qu'on peut dire : « Pour *le* perdre, il n'est pas de ressort qu'il n'invente. » Tantôt, comme à Lille, il s'abouche avec les hommes dont il espère que l'opinion, s'il peut l'inspirer, *s'infiltrera* naturellement dans l'esprit des catholiques militants : il donne le nom véritable de l'auteur, en insinuant que ce doit être un docteur *allemand*, si tant est qu'il soit docteur ; qu'en tout cas il n'est qu'un prête-nom, un homme de paille, et que le véritable auteur du *Diable au XIXe Siècle* est Léo Taxil, lequel, bien entendu, au dire de M. Rosen, ne mérite aucune créance, ne veut que gagner de l'argent en exploitant les catholiques *per fas et nefas*, de sorte que l'ouvrage qui paraît sous le nom du docteur Bataille n'est qu'un roman absurde, faux de tous points.

Tantôt il écrit, sous n'importe quel prétexte, aux hommes qui s'occupent des questions maçonniques, dans le but évident et bientôt avoué de combattre auprès d'eux, par des moyens analogues, les révélations du docteur et tout ce qui s'y rapporte.

Malheureusement pour lui, M. Paul Rosen est aussi maladroit qu'audacieux. Il m'en a amplement fourni la preuve.

Le premier prétexte qu'il imagina pour m'écrire était d'une absurdité enfantine. Je me serais présenté en m'autorisant de son nom, — à lui, Paul Rosen que je ne connaissais pas du tout, — chez M. Léo Taxil, avec lequel j'entretenais depuis plus de deux mois une correspondance suivie, intime, confidentielle !

Il avait tout simplement appris que, dans une visite à M. Léo Taxil, j'avais parlé de lui et obtenu la confirmation, avec références dignes de toute confiance, des renseignements que j'avais reçus du comité anti-maçonnique de Paris.

Néanmoins, cet intrépide avertisseur s'empressa de m'envoyer coup sur coup quatre nouvelles lettres, — que j'ai gardées, — pour me prévenir : 1° Que Sophia Walder n'existait pas, et que j'étais le jouet d'un « fumiste mâle », lequel était, — il fallait s'y attendre, — M. Léo Taxil. — 2° Que « le Suprême Directoire Dogmatique » de Charleston « n'existe pas ». — 3° Que « le Grand Collège des Maçons Émérites n'existe pas. » — 4° Que « le Rite Palladique n'a aucun rapport

avec la F∴ Maç∴ et est un groupement où, sous couleur de Spiritisme, on fait du naturalisme, et qui est conduit par des fumistes qui en tirent profit (pornographiquement et autrement). » — 5° Enfin que « le seul Mackey ayant eu des rapports avec Pike et avec le Rite Écossais de la Juridiction Sud des États-Unis est le défunt docteur-médecin qui a été Grand Secrétaire Général du Suprême Conseil depuis 1844 jusqu'à sa mort, et pas autre chose que Grand Secrétaire».

De plus, je savais que, d'après M. Paul Rosen, le seul successeur d'Albert Pike était le F∴ Batchelor, et que les lettres de Sophia Walder, reçues par moi, étaient de l'écriture de Léo Taxil. C'est, du reste, ce qu'il a dit à un de mes amis que j'avais chargé de consulter chez lui, 9, rue Chappe, les « documents probants », les « preuves faisant foi », qui n'étaient pas, me faisait-il remarquer « *des* simples dires, mais *des* réelles preuves matérielles authentiques », qu'il mettait chez lui à ma disposition.

Je n'avais besoin de consulter aucun des « documents » de M. Rosen pour savoir que celui-ci me prenait pour un imbécile, ou, si l'on veut, pour un naïf et un ignorant *di primo cartello*. Je n'étais, grâce à Dieu, ni si bête ni si mal renseigné qu'il me faisait l'injure de le croire. Je n'en demandai pas moins à l'un de mes amis, très intelligent et que j'avais prévenu, d'aller chez lui et de lui demander la production de ses fameuses « preuves matérielles authentiques ».

Je savais à l'avance ce qu'elles étaient, M. Rosen n'ayant pu prendre sur lui d'en dissimuler le caractère. C'étaient purement et simplement les livres et cahiers plus ou moins secrets — en tout cas, connus depuis longtemps, — du Rite écossais, — l'un des Rites les plus importants de la franc-maçonnerie, mais simplement l'un des Rites. Or, comme tous les autres, ce Rite dépend du Suprême Pontificat maçonnique, tel que l'a établi Albert Pike, et il est absolument distinct et différent du Palladisme, qui, sans être composé uniquement de Francs-Maçons, domine et gouverne, non seulement l'Écossisme, mais tous les Rites et toutes les Puissances dont se compose la Franc-Maçonnerie universelle. C'est ce que je savais longtemps avant les révélations du docteur Bataille. J'avais suivi avec attention et *j'avais compris*, du moins en grande partie, les précieuses révélations données naïvement par le F∴ Hubert, dans la *Chaîne d'Union*, — que les francs-maçons ont tuée, parce qu'elle nous instruisait trop; — j'avais lu le beau livre de Mgr Meurin. Je savais donc : 1° que Albert Pike n'était pas seulement un des chefs de l'Écossisme, — Président de la Juridiction Sud, — mais le chef de la Franc-Maçonnerie Universelle, ayant sous son obédience tous les Rites, même le Rite français qu'il avait excommunié, — et je connaissais le texte de son excommunication que j'avais publié, aussi bien que la fameuse encyclique par laquelle il défendait de donner à Lucifer, le Dieu Bon, le nom maudit de Satan, l'Ange déchu. Je savais donc que M. Paul Rosen ou était, quoique 33e, dupe des mensonges de ses FF∴, — ce qui me semblait difficile à admettre, — ou mentait avec l'effronterie d'un arracheur de dents.

J'en avais une autre preuve matérielle, aussi claire que le jour. Il prétendait, nous l'avons dit, que les lettres de Sophia avaient été écrites par M. Léo Taxil, et que *les deux écritures se ressemblaient*. Or, il est impossible d'émettre une assertion plus évidemment fausse. Il n'y a entre les deux écritures pas la plus légère ressemblance, ou bien il faut dire que les caractères d'imprimerie des éditions Lebel, de Versailles, sont des caractères elzéviriens, ou encore qu'il n'y a nulle différence, quant à l'impression, entre les éditions liturgiques de Pustet, de Ratisbonne, et celles de Tournai, de Malines ou de Reims. Il suffit d'émettre et plus encore de soutenir une affirmation de ce genre pour être complètement disqualifié.

Or, *toutes* les assertions de M. Rosen, que nous avons rapportées, en nous servant de ses propres termes, sont aussi manifestement mensongères et insoutenables. Ainsi : 1° Il est *avéré* que, depuis la mort du docteur-médecin Mackey, un autre personnage, *fils naturel* du premier, mais que celui-ci faisait passer pour son neveu, Albert-George, dit Mackey, a fait partie du « Sérénissime Grand Collège des Maçons Émérites » (lequel existe parfaitement, quoiqu'en dise M. Rosen), puis est devenu, à la mort d'Albert Pike, son successeur, non pas, il est vrai, comme chef du Suprême Conseil du Rite Écossais pour la Juridiction Sud des États-Unis, ni comme Président du Grand Directoire central pour l'Amérique du Nord, mais comme Président du Suprême Directoire Dogmatique de Charleston, ou comme Pape de la Franc-Maçonnerie Universelle. C'est en cette qualité qu'il avait envoyé à Rome sa démission avant la réunion du 20 septembre au Palais Borghèse. Cependant nous croyons savoir qu'Albert-George, dit Mackey, qui vit, et *dont nous avons eu l'adresse entre les mains*, il y a quelques jours, ne se serait pas rallié au nouveau Souverain-Pontife maçonnique, Adriano Lemmi. Lui et les autres dissidents feront parler d'eux prochainement; nous le savons encore et nous pouvons l'annoncer en toute certitude.

Quant à Batchelor, le prétendu successeur du Pape maçonnique Albert Pike, il ne remplaça celui-ci que dans la moindre de ses trois charges, ainsi que nous l'avons dit. Il est mort au mois de juillet dernier. Voici la note que lui consacre le *Bulletin* du Suprême Conseil : « James Cuningham Batchelor descendait d'une famille écossaise établie à Québec (Canada). Il naquit dans cette ville, le 18 juillet 1818. — Le Suprême Conseil de la juridiction Sud (États-Unis), le choisit pour Lieut∴ Gr∴ Comm∴ le 22 juillet 1878, en remplacement du T∴ Ill∴ F∴ Jean-Robin-Mac Daniel, décédé le 14 mai précédent, et le 18 octobre, Batchelor fut élu Lieut∴ G∴ Comm∴ *ad vitam*.

« Quand l'Ill∴ F∴ Albert Pike, Gr∴ Comm∴ du Sup∴ Cons∴ depuis le mois de novembre 1851, sentit venir la mort, il appela le F∴ Batchelor et lui remit la direction de l'Obédience; il remplit cette fonction jusqu'à la mort du regretté Pike, au mois d'avril 1891; et le 17 octobre 1892, il fut élu Gr∴ Comm∴ *ad vitam* (septembre-octobre 1893, p. 163). »

James Cuningham, dit Batchelor, médecin, n'était pas luciférien ni palladiste. Le Souverain

Directeur du Directoire central de l'Amérique du Nord, — un des quatre Directoires centraux entre lesquels se partage le gouvernement de la Maçonnerie universelle, sauf la Maçonnerie chinoise, est, depuis la mort d'Albert Pike, le F∴ Mac-Donald Bates, membre du sérénissime Collège des Maçons Emérites (lequel, selon M. Rosen, n'existerait pas), et par conséquent luciférien et palladiste.

Nous ne suivrons pas M. Rosen sur tous les points que nous avons signalés. Cette question ne prend déjà que trop de développements. Il nous suffira de montrer comment il essaya de se donner raison auprès de notre obligeant mandataire. Ce fut très simple, et nous l'avions prévu. Pour prouver qu'il n'y a pas de Triangles palladiques dans la Franc-Maçonnerie, il exhiba les livres, peu secrets, du Rite Ecossais. C'était enfantin. Autant vaudrait produire les statuts de la Confrérie du Rosaire pour établir que l'Ordre des Franciscains n'a jamais existé dans l'Eglise. Mais aujourd'hui, nier le Palladisme ou prétendre qu'il est étranger à la Franc-Maçonnerie, après les révélations de Mgr Meurin, celles de Rhémus, et les aveux des feuilles maçonniques, ce serait tellement audacieux, que M. Rosen lui-même ne l'oserait plus. Qu'il nous suffise d'emprunter à une note du *Bulletin maçonnique* d'octobre 1891, citée par Rhémus dans le premier numéro de la *Revue mensuelle*, l'indication suivante relative aux progrès de la secte en Espagne : « Au moment de la constitution du G∴ Conseil actuel, elle (la Franc-Maçonnerie) comptait 8 Loges supérieures, 135 ateliers avec 2,966 maçons. Depuis cette époque, elle s'est accrue considérablement par l'admission de : 1 Chambre de 30es, 12 Chapitres, 30 Loges symboliques, 2 Loges d'adoption et *dix-huit Triangles*. » — Les Loges symboliques comprennent les francs-maçons ordinaires, jusqu'au grade de Maître ; — les Chapitres sont les ateliers de Rose-Croix ; — les Chambres, que l'on nomme en France les Aéropages sont les ateliers de Kadosch ; — les Loges d'adoption sont celles où les Sœurs maçonnes *travaillent* avec les Frères ; — quant aux Triangles, composés de Frères et de Sœurs, ce sont les réunions palladiques. Sur ce point, aucun doute n'est possible.

Il nous resterait, pour faire la pleine lumière, à dire ce qu'est M. Rosen. Mais la question est scabreuse. M. Rosen a publié sous son nom deux ouvrages antimaçonniques, *Satan et compagnie* et l'*Ennemie sociale*. Ces ouvrages sont pleins de documents que l'on peut, pour la plupart du moins, regarder comme authentiques. Auparavant, un ecclésiastique distingué de Paris avait publié, sans nom d'auteur, mais avec des documents fournis par le même personnage, un ouvrage très incomplet, mais important et véridique, sous ce titre : *La Franc-Maçonnerie pratique*, en deux volumes. Enfin, nous savons que, toujours par les soins de M. Paul Rosen, un nouvel ouvrage, contre lequel nous sommes en grande défiance, doit paraître prochainement. Le titre en sera, dit-on *les Kadosch-Kadoschim*. Ces maçons d'un grade secret, complètement inconnu, auraient, comme les Palladistes, des relations sataniques. M. Rosen n'écrit pas et, cela dans le sens le plus rigoureux du mot. Ses amis même n'ont jamais vu, paraît-il, son écriture ; nous avons essayé en vain de nous en procurer un spécimen. Y a-t-il là, comme on le croit volontiers, quelque mystère ?

En quel pays M. Rosen a-t-il vu le jour ? Le nom qu'il porte est-il celui de son acte de naissance ? Ces questions ont été publiquement faites, mais en vain.

Dans les lettres qu'il nous a adressées, M. Rosen écrit pieusement : « Notre T. S. P. le Pape » ; « Notre Mère la Sainte Eglise » ; il se montre très honoré et tire grand argument de ce qu'il a obtenu un Bref pontifical et une lettre du cardinal Rampolla pour ses livres ; mais un homme qui le connaît fort bien, l'a fréquenté et le fréquente encore, quoiqu'il se défende d'avoir jamais eu avec lui d'autres rapports que ceux d'un client avec un marchand de livres, m'écrivait récemment : « Je sais qu'il est juif, que lui-même s'en vante très volontiers, et qu'il vend ses livres à ceux qui les paient, catholiques ou non. »

Tous ceux, et ils sont nombreux, auxquels j'ai parlé de M. Rosen, membres du comité antimaçonnique, ecclésiastiques, laïques, ceux même qui ont collaboré avec lui, m'ont donné la même note, que l'un d'eux résumait ainsi, tout dernièrement, chez moi : « Je ne connais personne qui ait confiance en lui. »

On prétend encore qu'après avoir subi une condamnation maçonnique, suivie de son exclusion des loges, il serait rentré en possession de ses insignes ; ce qui ne pourrait s'expliquer que par une infraction à toutes les règles. Quel en serait le motif ?

M. Rosen a conservé des relations fréquentes avec M. Pétrot, député de Paris et encore conseiller municipal, une des colonnes de la franc-maçonnerie. Je sais que d'autres auteurs antimaçonniques continuent de voir quelques-uns de leurs anciens amis qu'ils ont connus dans les Loges, et je ne veux tirer de ce fait aucune conclusion.

Un dernier mot : Un de mes amis, un prêtre distingué du clergé de Paris, membre actif du comité antimaçonnique, ayant proposé d'abord au docteur Bataille, puis à M. Rosen, un colloque chez lui, le docteur accepta de suite, avec un vif empressement. M. Rosen refusa net et se répandit, selon son habitude, en violentes injures contre l'auteur du *Diable au XIXe Siècle*, dont il prononce toujours le nom avec un accent de haine extraordinaire. **(5)**

M. Rosen protestera peut-être contre ces informations. Pour obéir à la loi, nous publierons sa protestation, *à laquelle nous ne répondrons pas*. Mais nous maintenons à l'avance ce que nous venons d'écrire d'après des sources que nous avons sérieusement contrôlées.

L.-M. Mustel.

Quelques observations sont encore utiles ; mais nous n'avons pas voulu interrompre la dissertation si judicieuse de l'éminent directeur de la *Revue Catholique de Coutances*.

Nous avons donc, tout simplement, introduit des numéros d'appel de note au cours des articles qu'on vient de lire, et nous donnons ici les observations qui

nous semblent nécessaires. Le lecteur n'aura, pour chaque observation, qu'à se reporter au numéro d'appel correspondant.

(1) La personne qui a cité le R. P. Monsabré à M. le chanoine Mustel était bien renseignée. Le R. P. Monsabré est parfaitement avec M. le docteur Bataille contre ses contradicteurs.

(2) Ici, M. le chanoine Mustel commet un petit oubli. En dehors des sectes strictement maçonniques, M. le docteur Bataille a entrepris, non pas une enquête, *mais deux enquêtes*. Voir le bulletin-couverture du *Diable*, fascicule 10, daté du 5 septembre 1893, page 2, dernier alinéa de la 1re colonne, et jusqu'à la 20e ligne de la 2e colonne. L'une de ces deux enquêtes a dû être abandonnée par M. le docteur Bataille, à la suite de la polémique soulevée dans plusieurs journaux catholiques, lors de la reproduction de l'article de M. Delassus. A raison d'une indiscrétion commise (conséquence de cette polémique), le docteur a dû, par prudence, se retirer de la Société à laquelle il s'était affilié, mais à celle-ci sous son vrai nom ; il était même parvenu à se faire élire président d'un des groupes étrangers. C'est tout ce que nous pouvons dire pour le moment, en rappelant que M. le docteur Bataille fait ses enquêtes dans un but d'étude en vue de l'intérêt de la cause catholique, et non pour servir de délateur policier contre de malheureux égarés qui, personnellement, ne sont pas francs-maçons, mais sont menés, sans le savoir, par les chefs occultes de la franc-maçonnerie. Quant à la deuxième enquête, elle se poursuit, et, jusqu'à présent, dans le milieu dont il s'agit, personne n'a eu connaissance de la récente indiscrétion commise volontairement et malhonnêtement par le journal la *Vérité* au sujet du véritable nom de M. le docteur Bataille. Nous n'en disons pas davantage, sachant un de nos adversaires absolument capable de prévenir les groupes de la société en question.

(3) A propos de M. le chanoine Ribet, il est utile d'insister sur l'erreur commise par ce vénérable ecclésiastique, croyant à une contradiction de M. le docteur Bataille sur le fait des divers noms que celui-ci a adoptés. Nous prions M. Ribet de vouloir bien relire avec soin les pages 479 et 480 du *Diable au XIXe Siècle* (1er volume), et il verra qu'au contraire tout concorde parfaitement avec ce que l'auteur a toujours dit.

1° M. le docteur Bataille, dans des conditions dont il n'a pas publié le détail (car il serait vraiment naïf d'indiquer à Pessina comment il s'y est pris pour le jouer, le moyen pouvant servir encore), a réussi, moyennant les métaux voulus, à obtenir dudit Pessina un diplôme des hauts grades. C'est ainsi, et par le concours de diverses autres circonstances racontées dans la première partie de l'ouvrage, que le docteur a pu, les hauts grades du rite de Memphis et Misraïm étant déjà nettement diaboliques, obtenir, sans nouvelle enquête, l'affiliation au Palladisme.

2° Comprenant à merveille que son rôle d'examinateur dévoué au catholicisme pourrait un jour être découvert, et voulant se ménager les moyens de continuer sa surveillance, même après une radiation du Palladisme, M. le docteur Bataille, sans attendre d'être soupçonné, s'est procuré, sous un nom étranger, des titres maçonniques équivalant à ceux qu'il possédait déjà.

Aussi, quand survint l'incident de New-York, auquel il a déjà fait allusion plusieurs fois et qu'il a promis de raconter (voir 1er volume, page 157, dernier alinéa), le docteur n'eut qu'à rire en lui-même de la confiscation de ses premiers titres, puisqu'il avait pris ses précautions.

Voilà ce qu'aurait compris M. le chanoine Ribet s'il avait lu attentivement les divers passages où M. le docteur Bataille parle de ses titres maçonniques, de ses divers noms et de la triple personnalité qu'il s'est créée ; et il n'aurait vu en tout cela aucune contradiction. M. le chanoine Mustel et la presque unanimité des lecteurs ne s'y sont point trompés.

Le vrai nom du docteur Bataille, les Lemmi et consorts l'ont toujours connu, cela coule de source ! Ce qu'ils ignorent, c'est à quel nom sont les seconds titres maçonniques qui lui permettent, à cette heure encore, de pouvoir aller dans les triangles où il n'est entré précédemment qu'à titre de visiteur et où il peut passer de nouveau inaperçu. Cette situation, les chefs occultes de la haute maçonnerie l'ont devinée par la publication du *Diable au XIXe Siècle*, où ils ont reconnu, EUX, des récits de faits postérieurs à l'affaire de New-York ; mais il leur est matériellement impossible de mettre un terme à cette situation dont ils enragent. Une seule personne sait ce secret-là ; car il a bien fallu la connivence de quelqu'un pour délivrer les titres dont il s'agit et faire faire l'inscription réglementaire où cela est indispensable ; mais cette personne ne peut pas trahir le docteur, qui la tient, de son côté, par un autre secret.

Est-ce compris cette fois ? et surtout a-t-on bien saisi que ce qui vient d'être dit dans cette observation n° 3 n'a aucun rapport avec les deux enquêtes complémentaires, dont l'une n'a pu se poursuivre et dont l'autre se continue jusqu'à présent sans encombre ?

(4) M. le chanoine Delassus ayant un peu trop taillé à coups de ciseaux dans la lettre que M. le docteur Bataille lui adressa le 9 août dernier (à la suite de l'article où il lui opposait le F∴ général Cadorna), il est utile de donner cette lettre en entier.

Bien entendu, le lecteur est prié de faire la part de la légitime émotion de l'écrivain, qui, indifférent aux attaques des Bois, Rosen et Aigueperse, avait été véritablement *suffoqué* quand il vit qu'un ecclésiastique s'était joint à ces gens-là pour l'outrager dans son honneur.

Heureusement, il eut la bonne pensée de transmettre, aussitôt envoyée, copie de sa lettre à plusieurs autres ecclésiastiques qui lui ont souvent témoigné leur amitié ; ceux-ci le calmèrent, aucune suite ne fut donnée à l'incident, et le docteur se borna à publier la lettre très modérée qu'on a pu lire sur le bulletin-couverture du 5 septembre.

En cette circonstance, toutes les personnes consultées furent d'avis que le moment n'était pas venu pour le docteur de publier son nom et que la prudence exigeait encore qu'il fût connu seulement des personnes sûres et ecclésiastiques.

D'autre part, M. le chanoine Delassus n'inséra pas la lettre, et quand il eut de nouveau à parler du docteur, tout en continuant à lui être hostile, il eut l'honnêteté, — pour laquelle il faut lui rendre justice, — de ne pas livrer son nom à la publicité, malgré qu'il eût pu le faire, puisqu'il y avait été autorisé ; mais il avait compris que cette autorisation n'avait été donnée que dans un moment d'émotion où le docteur n'avait pas pesé toute la gravité de sa résolution.

Aussi, malgré même son opposition absolument injuste, M. le docteur Bataille et ses collaborateurs de la *Revue Mensuelle* tiendront toujours compte à M. le chanoine Delassus de cette discrétion qui l'honore.

Ces explications fournies, ce n'est nullement — M. le chanoine Delassus le comprendra — pour faire acte d'hostilité contre lui que nous publions en entier cette lettre dont ses récentes coupures ont donné un aperçu forcément défiguré. Mais, puisque M. le directeur de la *Semaine religieuse de Cambrai* a cru devoir en faire imprimer des extraits, nous croyons qu'elle devient dès lors un document nécessaire à l'historique de cette polémique ; il ne sera pas peu intéressant pour nos lecteurs, nous en avons la certitude, de leur faire connaître quel a été l'état d'esprit de notre ami quand il s'est vu outragé par un ecclésiastique.

D'autre part, le docteur Bataille étant revenu, grâce aux conseils de ses amis, sur son premier mouvement qui avait été de publier son nom, on comprendra que dans la reproduction d'aujourd'hui nous le remplacions par des initiales.

Voici cette lettre :

Paris, le 9 août 1893.

Monsieur le Gérant de la *Semaine religieuse de Cambrai*,

J'ai appris que tout récemment vous avez publié dans votre journal un article où, sous prétexte de critiquer un ouvrage que je fais paraître sous le titre le *Diable au XIXe Siècle*, vous me prodiguez la calomnie et l'outrage. D'autre part, je viens de voir deux journaux reproduire complaisamment votre insertion injurieuse et diffamatoire.

Dans cet article, rédigé avec une perfidie insigne, je suis présenté au public comme un imposteur. Bien que le rédacteur de l'article sache très bien qu'un adversaire de la franc-maçonnerie est tenu de prendre certaines précautions, surtout lorsqu'il révèle les manœuvres de cette société anticatholique et internationale, l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* est mis en demeure de publier son nom, que de graves raisons l'obligeaient à ne faire connaître exclusivement et à titre confidentiel qu'aux éminents chefs de l'Eglise qui ont bien voulu le lui demander et à quelques autres honorables ecclésiastiques.

J'aurais le droit de dénoncer purement et simplement le piège et de refuser de me prêter à une machination dont l'inspirateur est facile à deviner. Mais, d'autre part, je tiens, de source certaine, que les directeurs occultes de la franc-maçonnerie, se réjouissant de ce que cette inqualifiable campagne produite tout à coup contre la sincérité de mes révélations a eu pour premier résultat d'endormir la vigilance des bons catholiques, reprennent confiance, viennent d'ourdir un complot des plus abominables contre l'Eglise, et espèrent que, plutôt que de leur fournir le moyen de m'atteindre, je renoncerai à ma lutte contre eux.

Dans ces conditions, je n'ai pas à hésiter. Il me devient indifférent de paraître céder à une pression, en réalité injustifiable. Je me borne à vous déclarer responsable de ce qui pourra arriver, si les nouvelles mesures que je vais prendre pour me garantir n'étaient pas suffisantes. Mais, quoiqu'il advienne, je remplirai mon devoir de catholique jusqu'au bout, en continuant à mettre en pratique ce conseil, cet ordre du grand Pape Léon XIII : « En premier lieu, arrachez à la franc-maçonnerie ce masque dont elle se couvre, et faites-la voir telle qu'elle est. »

Puisque vous tenez tant, Monsieur, à ce que le public sache qui est le docteur Bataille, soyez satisfait.

L'auteur du *Diable au XIXe Siècle* n'est ni comte ni sénateur, comme le général Cadorna dont la parole a tant d'autorité à vos yeux et dont vous garantissez à vos lecteurs la loyauté catholique, l'honnêteté chrétienne, les croyances antimaçonniques. L'adversaire de Cadorna n'a ni titre ni dignité reçus de l'usurpateur piémontais en récompense du sacrilège commis le 20 septembre 1870 par le fait de l'odieux envahissement de Rome, en récompense de la canonnade de la porte Pia, en récompense du pillage et de l'incendie de la ville sainte, et de l'assassinat des zouaves pontificaux.

Non, Monsieur, l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* n'est pas un grand personnage ; c'est un obscur chrétien, un médecin catholique qui ne demandait qu'à passer ignoré après avoir combattu pour la cause de Dieu. Il s'appelle tout simplement le docteur H.-C. ; il a très réellement effectué les voyages qu'il raconte, pénétré dans les loges, arrière-loges et triangles palladiques où il dit être allé, et, pas plus halluciné qu'imposteur, il a vraiment vu ce qu'il affirme avoir vu, en dépit de votre incrédulité sur tous ces points. Il appartient très authentiquement au personnel médical de la Compagnie des Messageries Maritimes, la première du monde ; s'il est à cette heure en état de non-activité, c'est de son plein gré, et il peut reprendre sa place à bord, sur sa simple demande.

Le nom du docteur H.-C. est celui d'un honnête homme, Monsieur, d'un homme dont la conscience est tranquille, qui a toujours et partout fait son devoir, à qui nul n'a rien à reprocher, — comme l'ouvrage du docteur Bataille est un livre de vérité et de bonne foi, n'ayant pas une ligne qui ne soit catholique et irréprochable.

S'il a plu au docteur H.-C. de prendre pour son livre un pseudonyme selon l'usage, c'est parce qu'il avait des raisons très sérieuses de le faire pour pouvoir mener son œuvre de divulgation jusqu'au bout. Mais ce n'était nullement par peur ; car quiconque le veut trouver n'a qu'à se présenter chez ses éditeurs le lundi matin, et cela depuis le commencement de la publication. Et, en outre, chaque fois que cela a été nécessaire pour l'édification de personnages non suspects de maçonnisme, on a su et vu *chez lui* qui est le docteur Bataille. Sur la foi des faux renseignements que vous avez trop facilement accueillis, vous avez donc trompé vos lecteurs en imprimant, non que je ne publiais pas, mais que *je ne donnais pas mon vrai nom* ; tour de phrase imaginé pour faire croire que je refusais absolument de me faire connaître.

Aujourd'hui encore, si je vais prendre de nouvelles mesures de précaution, c'est par utilité et non par peur. La mort ne m'a jamais effrayé, mais je ne tiens pas à risquer ma vie *inutilement*.

Le gouvernement piémontais a décoré le franc-maçon Cadorna pour avoir été le premier geôlier de Pie IX ; le gouvernement français m'a décoré pour avoir fait mon devoir en temps de choléra. Cadorna a votre estime, et j'ai votre mépris. Dans l'intérêt de la cause catholique, je souhaite que l'interversion se fasse dans votre esprit ; mais si vous devez persévérer dans vos sentiments, soyez convaincu que je n'en serai nullement désolé.

J'espère vous avoir assez répété mon nom pour que vous l'ayez bien retenu. Maintenant, si votre rédacteur désire faire avec moi plus ample connaissance, vous

n'avez qu'à ne pas insérer cette lettre ; car alors je n'hésiterai pas à vous traduire, ainsi que votre rédacteur, comme diffamateurs, comme calomniateurs, devant le tribunal correctionnel, où je vous dirai publiquement et encore mieux qui je suis, avec mes états de service à l'appui. C'est ce que je ferai également, si vous vous permettez de recueillir dans votre journal le moindre nouveau mensonge à mon propos.

Je vous somme donc, ainsi que les journaux qui ont reproduit vos attaques perfides, d'insérer intégralement ma protestation indignée ; nous allons voir si votre admiration des Cadorna et *tutti quanti* ira jusqu'à refuser de faire connaître à vos lecteurs ma défense, dont je déclare ici au surplus, pour vous ôter tout prétexte, prendre l'entière responsabilité.

J'ai l'honneur de vous saluer.

DOCTEUR H.-C.
Médecin de la Compagnie des Messageries-Maritimes,
(actuellement en non-activité).

On voit par là qu'il s'en est fallu de bien peu que le nom du docteur Bataille n'ait été publié avec son consentement ; cette divulgation n'a dépendu que de M. le chanoine Delassus, à qui nous savons gré ici, nous le répétons, de n'avoir pas voulu assumer cette responsabilité.

(5) Nous croyons que M. le chanoine Mustel a donné à M. Paul Rosen un peu trop d'importance comme auteur antimaçonnique.

Dans ses deux livres, M. Rosen n'a nullement fait œuvre d'auteur, mais uniquement travail de compilateur, sans même adjoindre à ses coupures le fruit de ses observations personnelles.

Et pourtant M. Rosen aurait pu dire et raconter beaucoup de choses. Il ne faut pas oublier qu'il a reçu l'initiation jusqu'au 33e degré du Rite Ecossais. Bien qu'il soit un initié *avec l'anneau*, c'est-à-dire un membre des hauts-grades à qui l'accès des triangles est fermé, il a certainement assisté en personne à des séances dont la narration aurait été du plus vif intérêt pour les catholiques.

M. Rosen, sauf erreur, doit avoir bien près d'une soixantaine d'années, et, mêlé de bonne heure aux conspirations et aux sociétés secrètes, il a de trente-cinq à quarante ans de maçonnerie. Il aurait donc pu être, s'il l'avait voulu, un témoin révélateur de premier ordre.

Il s'est, au contraire, borné à rassembler en deux volumes des extraits de divers bulletins officiels maçonniques. Il a fait en cela ni plus ni moins ce que les auteurs profanes antimaçonniques ont fait ; avec cette différence que ceux-ci ont été obligés de passer des années entières à recueillir des documents, — l'œuvre du R. P. Deschamps représente trente ans de recherches patientes et minutieuses, — tandis que M. Rosen n'avait qu'à aller au Suprême-Conseil ou au Grand-Orient, à y copier à la bibliothèque et aux archives ce qui lui convenait, et à acheter dans les librairies maçonniques les livres qui ne sont pas vendus aux profanes. Le mérite, on le voit, n'est pas grand ; encore faudrait-il que M. Rosen eût publié précisément ce qui gêne la secte, tandis qu'il n'a mis au jour que des reproductions de recueils maçonniques et de bulletins sur ce que les Enfants de la Veuve ne cachent plus depuis longtemps.

Sur l'importante question des sœurs maçonnes, M. Rosen n'a absolument rien dit, si ce n'est un chiffre général sans aucune explication. Cependant, lui, *trente-troisième*, ne pouvait ignorer les innombrables documents que notre ami A.-C. De la Rive va publier incessamment dans son volume *la Femme et l'Enfant dans la Franc-Maçonnerie Universelle* (sous presse).

Sur l'Italie, M. Rosen a servi au public français des coupures de la *Rivista della Massoneria Italiana*, bulletin officiel que les profanes se procurent sans grande difficultés, et où, à raison de cela, Lemmi n'imprime que ce qui peut ne pas demeurer caché. Presque tout ce que M. Rosen a divulgué (?) en fait d'extraits de cette revue avait déjà été publié, en Italie même, par *la Civiltà Cattolica*, journal des RR. PP. jésuites. Bien mieux, il nous semble que, puisque M. Rosen, dans son dernier livre, était si prodigue de reproductions de circulaires de Lemmi, outrageantes au plus haut degré pour la personne du Souverain Pontife Léon XIII (nous le ne blâmons pas d'avoir fait connaître ces infamies), il aurait dû, en même temps, démasquer Lemmi et publier dans son livre le texte du jugement le condamnant pour vol, — texte que M. Rosen ne pouvait pas ignorer, puisque les francs-maçons hostiles à Lemmi l'ont envoyé à tous les 33es résidant en Italie, en Espagne et en France.

Donc, sur la question des révélations de M. Rosen, il est avéré qu'elles sont loin d'avoir l'importance que quelques organes de la presse catholique leur ont attribué, par manque de réflexion, en oubliant de se dire que l'auteur en question aurait pu apporter à l'Eglise autre chose que des coupures, mais un témoignage de faits vus et vécus.

Quant à dire que M. Rosen est encore juif, nous n'irons pas jusque-là. En effet, le détracteur acharné du docteur Bataille, l'homme qui s'est posé dès le début comme son ennemi personnel, a raconté à plusieurs personnes que le Saint-Père Léon XIII, heureux au plus haut point de sa conversion, avait tenu à lui administrer lui-même le sacrement du baptême, et qu'après cette cérémonie, qui avait eu lieu au Vatican, le Souverain-Pontife lui avait fait cadeau d'un magnifique chapelet, chef-d'œuvre de joaillerie artistique, d'une valeur de plusieurs milliers de francs.

Il est vrai que M. Rosen, quand il raconte son baptême par Léon XIII, ajoute ceci : — Tandis qu'il se retirait, un des prélats de la Maison du Pape, le félicitant, lui apprit que ce superbe chapelet avait souvent été demandé, mais en vain, au Saint-Père par une princesse romaine, que le monsignor lui nomma. « Vous comprenez qu'alors, conclut carrément M. Rosen, je n'ai fait qu'un saut chez la princesse, et que je lui ai vendu le chapelet, dont elle a été, ma foi, enchantée ! »

Ce trait peint bien M. Rosen, et c'est par des récits de ce genre, dépouillés de tout artifice, qu'il a vu peu à peu s'éloigner de lui les catholiques clairvoyants.

Mais cela n'empêche pas que nous serions bien curieux de voir l'extrait de baptême !

Quivis.

Une Manœuvre Odieuse

A la suite de l'article consacré à M. Paul Rosen, par la *Revue Catholique de Coutances*, et qui a été reproduit plus haut, M. Léo Taxil a adressé au vénéré directeur de ladite revue la lettre suivante :

Paris, le 15 janvier 1894.

Monsieur le chanoine,

Je vous remercie d'avoir bien voulu dénoncer publiquement la manœuvre inqualifiable dont M. Paul Rosen s'est rendu coupable contre moi, en essayant de me faire passer pour faussaire à vos yeux ; car cet homme a eu beau se donner comme vous découvrant ce qu'il appelait « une fumisterie », *en fait* il m'a bel et bien accusé d'avoir commis *un faux en écriture privée* (crime puni de la réclusion), puisqu'il me représentait comme ayant fabriqué des lettres portant faussement la signature de Mlle Walder.

Je connaissais depuis longtemps cette manœuvre, et je sais que non seulement M. Rosen, mais aussi un de ses amis, l'ont employée pour me nuire auprès de nombreuses personnes. Elle ne m'a pas nui auprès de vous, parce que fort heureusement il s'est trouvé que vous connaissiez mon écriture ; par contre, d'autres ont pu accorder créance à cette calomnie, *d'autant plus odieuse qu'elle était répandue sous le couvert d'une correspondance plus ou moins confidentielle.*

J'attendais impatiemment que cette perfidie sans nom fût démasquée par un des destinataires des lettres en question.

Sitôt après avoir pris connaissance de votre article, j'ai consulté un homme de loi ; mais, paraît-il, pour qu'une action contre le coupable eût quelque poids, il me faudrait établir que ladite manœuvre n'a pas été employée isolément auprès d'une seule personne.

Je vous prie donc de publier la présente lettre, en invitant mes confrères à la reproduire. J'aime à croire qu'alors les autres personnes, en possession de preuves semblables de cette calomnie, voudront bien à leur tour me fournir les moyens d'en obtenir une sévère répression, *devant les tribunaux qui auront le droit et le devoir de commettre des experts.*

Veuillez agréer, Monsieur le chanoine, l'hommage de mes sentiments dévoués et très respectueux.

Léo Taxil.
Rue Paturle, 8, Paris,

Nous reproduisons à notre tour cette lettre, parce que des procédés tels que ceux employés par M. Rosen ne doivent pas être tolérés. C'est une chance vraiment providentielle que M. le chanoine Mustel ait connu l'écriture de M. Léo Taxil, au moment où il recevait la communication calomnieuse de l'ennemi du docteur Bataille. Mais combien d'autres personnes ont reçu une communication semblable, et, n'ayant pas les moyens de comparer les écritures, ont dû croire à cette accusation de faux, pour peu qu'elles aient eu des préventions contre M. Léo Taxil !

Il importe donc que justice soit faite de pareils procédés, qui n'appartiennent certes pas au domaine de la discussion loyale entre adversaires. Il serait trop commode vraiment qu'un homme, ayant fait litière de tous scrupules, pût porter dans l'ombre des accusations si graves et si perfides contre un autre homme, et s'en tirât avec une pirouette, une fois son coup manqué.

M. Rosen et son ami, après la publication de la lettre ci-dessus, adresseront sans doute aux personnes à qui ils ont écrit leurs mensonges confidentiels une défense, par voie d'huissier, d'avoir à communiquer à M. Léo Taxil les lettres ainsi envoyées. Mais nous aimons à espérer qu'aucun de ces correspondants ne tiendra compte de cette défense ; ce n'est point ici le cas où une lettre doit rester secrète entre l'envoyeur et le destinataire. C'est un véritable délit, un délit d'une gravité exceptionnelle, qui a été commis. Il ne suffit pas d'avoir fait prévenir discrètement le calomnié, sans se faire connaître de lui, ou en le liant par l'obligation de ne pas user de l'avis donné. Il est nécessaire, au contraire, que chacun de ceux à qui M. Rosen et son ami se sont adressés fasse son devoir comme l'a fait M. le chanoine Mustel et fournisse à M. Léo Taxil les moyens de faire punir le ou les coupables, en lui confiant les documents de cette correspondance inavouable et en l'autorisant formellement à en faire usage en justice.

La répression de telles manœuvres est d'autant plus nécessaire, qu'au moment de mettre sous presse nous apprenons que M. Paul Rosen, qui, dans ses lettres plus ou moins confidentielles, accusait de faux M. Léo Taxil auprès des personnes qu'il pensait ne connaître ni l'écriture de celui-ci ni celle de Mlle Sophie Walder, est dans les meilleurs termes avec cette dernière personne, dont il osait nier l'existence ! Un de nos amis, homme des plus circonspects et des plus méticuleux, mais patient et tenace dans ses recherches, vient d'acquérir la preuve certaine d'un voyage, remontant à moins d'un an, effectué par M. Paul Rosen et Mlle Sophie Walder ensemble.

Le Cas de M. Georges Bois

M. Georges Bois m'ayant fait intervenir dans la mauvaise querelle que, depuis neuf mois environ, il cherche au docteur Bataille, dont je m'honore d'être l'ami, j'ai prié celui-ci de vouloir bien me permettre de prendre à ma charge le soin de faire connaître son étrange et obstiné contradicteur.

Ce sera mon entrée à la *Revue mensuelle*, puisque le docteur m'a demandé d'y collaborer.

Tout d'abord, pour que les fidèles abonnés du *Diable au XIX*e *Siècle* ne s'étonnent pas outre mesure de me voir ainsi marcher aux côtés du docteur, quoique ayant sur un point (la question antisémitique) des idées diamétralement contraires aux siennes, je dois dire qu'il a été bien entendu entre nous que ma collaboration n'impliquerait aucunement mon adhésion à sa manière de voir là-dessus ; je laisserai absolument de côté cette seule question qui nous divise, et je m'occuperai uniquement de maçonnerie, dans le sens strict.

Je ne pouvais pas, du reste, refuser de venir combattre aux côtés de mon ami. Bataille est un ancien camarade d'enfance, dont j'ai toujours aimé la loyauté et admiré le caractère chevaleresque.

C'est sur lui que j'écrivais ces lignes, bonnes à rappeler, dans les *Confessions d'un Ex-Libre-Penseur*, en décembre 1886 ; on ne dira pas qu'elles ont été publiées à l'époque pour les besoins de la cause actuelle.

Je racontais les années d'exil que j'ai dû passer à Genève pour m'éviter de subir des condamnations de presse, dont j'avais été frappé au temps de l'état de siège, après la Commune, et je disais que j'avais connu là la misère et son pain noir.

« Ma détresse, écrivais-je donc dans les *Confessions* (page 176), fut soupçonnée de loin par un camarade

d'enfance, qui, bien que conservateur, m'affectionnait au point de se compromettre pour moi. Notre liaison l'avait brouillé avec bien des personnes qu'il fréquentait.

« Lors donc — c'était pendant le régime du 16 mai — mon ami H***, aujourd'hui l'un des médecins les plus distingués de Marseille, m'écrivit pour me démontrer « l'absurdité de mon entêtement à défendre « une cause qui, tant par elle-même que par ses adhé- « rents, ne m'offrait, disait-il, qu'ingratitude et désillu- « sions ».

« Il déploya toute son éloquence pour me convaincre.

« Un important journal conservateur allait être fondé dans le Midi. H*** m'offrait une place de 6,000 francs par an, et les directeurs de l'organe se faisaient fort d'obtenir, de toutes les congrégations religieuses qui m'avaient poursuivi, la renonciation aux jugements de condamnation prononcés contre moi.

« Je remerciai très cordialement mon ami ; mais je lui répondis que « j'aimais mieux mourir de faim en « exil plutôt que d'abandonner la cause de la Répu- « blique ».

Quand, dans cette autobiographie fort incomplète, je fis le court récit de ce petit incident, je n'avais en vue que de montrer quelle fut ma folle obstination dans mes années d'égarement.

J'aurais pu raconter bien d'autres traits de ce camarade, alors inconnu du public, qui devait devenir un jour le docteur Bataille et avoir tout à coup une renommée dans le monde entier.

A la triste époque que je viens de rappeler, presque tous mes anciens amis de collège m'avaient tourné le dos, et je ne dis pas qu'ils eurent tort. Bataille fut un des rares qui continuèrent à me voir, essayant de me ramener dans le droit chemin, et, comme il est plus âgé que moi de quelques années, il me parlait avec une sorte d'autorité affectueuse.

Il avait aimé la mer dès son plus jeune âge et avait ce sans-façon, cette rondeur qui caractérise si bien les marins.

Il lui arrivait de tomber chez moi à l'improviste, de grand matin.

« — Je viens de prier pour toi aux pieds de la Bonne-Mère de la Garde, impie ! me disait-il... Faut-il que tu sois fou pour ne pas comprendre que tu t'es fourré, comme un imbécile, entre les griffes du diable ! et tu sais, méfie-toi, tu as le cou court ; une attaque d'apoplexie peut t'enlever un de ces quatre matins, et je te réponds que messire Lucifer, que tu sers avec tant de zèle, ne te lâchera pas alors !... Enfin, Dieu est si bon qu'il écoutera sans doute les prières de tes vrais amis ; il te ramènera à lui, malgré toi... J'ai confiance. »

Je l'invitais à ne pas me casser la tête avec ses exhortations et à me parler d'autre chose.

Un jour, il se trouva me rendre visite au moment où un de mes collaborateurs, nommé Henri Leloup, venait de m'apporter un article dont il m'achevait la lecture. C'était une diatribe violente contre un Père jésuite, qui avait depuis longtemps quitté la ville, mais y avait laissé de nombreuses œuvres et une réputation de saint, le R. P. Tissier. En entendant les dernières phrases de l'article, au moment où il entrait, Bataille ne put maîtriser son indignation. Hors de lui, il arracha à mon collaborateur les feuillets du manuscrit, en s'écriant :

« — Mais c'est abominable, d'écrire de pareilles choses ! c'est une infamie ! Le Père Tissier est un saint prêtre ; on n'a pas le droit de parler de lui de la sorte !... Eh bien, je suis heureux d'être venu ici ; comme cela, cet abominable article ne paraîtra pas. »

Ainsi qu'on pense bien, Leloup protesta, disant que le docteur n'avait pas à se mêler de notre journal et qu'il avait commis un attentat à sa propriété, puisqu'il était l'auteur de l'article si brusquement arraché de ses mains et déchiré.

« — Ah ! c'est vous qui avez écrit ces horreurs ? riposta Bataille, c'est vous qui vilipendez un religieux irréprochable ? c'est vous qui trouvez que mon ami n'est pas assez égaré et qui l'excitez encore, qui lui fournissez des turpitudes pareilles pour augmenter le scandale qu'il donne ?... Eh bien, vous allez avoir affaire à moi ! »

Et, en disant cela, Bataille, hors de lui, avait pris mon collaborateur au collet ; il lui tordait la cravate, ma foi, à l'étrangler, et déjà il commençait à lui allonger quelques coups de poing. Je me précipitai ; la lutte était trop inégale, car le docteur est un robuste gaillard, pouvant aisément assommer un homme en le boxant à l'anglaise. Bref, mon intervention nécessaire mit fin à la scène, et Bataille s'en alla, en nous lâchant une véritable bordée de reproches des plus indignés. Quant à Henri Leloup, il ne voulut jamais refaire son article et me déclara que, tant que je recevrais chez moi des amis de ce genre, il ne collaborerait plus au journal ; et, de fait, peu après il m'envoya sa démission.

Je n'ai pas besoin de dire, d'autre part, que cette mésaventure survenue à Leloup chez moi me mit en froid, pendant quelque temps, avec mon bouillant ami.

Lui, il continuait à prier pour moi, et, dans le monde des honnêtes gens qui se scandalisaient de mes écrits, il me défendait.

« — Il n'est pas mauvais, au fond, disait-il de moi partout ; il est détraqué, il s'est perdu par des fréquentations d'impies, mais il reviendra ; vous verrez qu'il reviendra. J'en suis sûr, il a fait une bonne première communion. »

J'y insiste, Bataille est un de ceux qui n'ont jamais désespéré de ma conversion.

J'ai tenu à retracer ces quelques traits de lui pour que le public catholique comprenne bien que cet homme a vraiment un caractère à part.

Lorsque les sectaires qu'aujourd'hui nous combattons tous deux réussirent pour la première fois à imposer à ma ville natale une municipalité ennemie de l'Eglise, le premier acte des édiles radicaux et libres-penseurs fut d'interdire les processions. Ils supprimèrent jusqu'à la procession de la fête du Sacré-Cœur, qui était plus qu'une cérémonie traditionnelle, car elle avait pour cause, à titre de reconnaissance populaire, un vœu solennel fait par l'évêque Mgr de Belzunce, le chevalier Roze et les échevins de 1720, lors de la terrible peste qui désola la ville ; et ce vœu, on le sait, avait désarmé la colère du ciel et fait miraculeusement cesser le fléau ; c'était donc, de la part de la ville, une dette sacrée.

Les catholiques furent consternés, en présence d'une telle audace des sectaires. Interdiction étant faite au clergé de sortir des églises, quelques jeunes gens des diverses classes, aristocratie, bourgeoisie, artisans et ouvriers, résolurent, pour protester contre l'arrêté impie de la municipalité radicale, de porter des couronnes, le jour de la fête votive, aux pieds de la statue de l'évêque Belzunce. On annonça alors que la manifestation serait réprimée, que la police, qui, à Marseille, est sous les ordres du maire, disperserait les groupes catholiques, et tout le monde s'attendait à une vraie bagarre, si nos jeunes gens donnaient suite à leur généreux dessein. Elle eut pourtant lieu, la manifestation, calme, mais prête à résister aux violences des usurpateurs du pouvoir. Je vois encore, parmi les manifestants, mon ami Bataille, sa couronne à la main et un revolver à la ceinture. Un abîme séparait nos opinions alors ; mais j'admirais tout de même sa crânerie. La police municipale n'osa pas engager la lutte, le sang aurait coulé, et elle n'aurait peut-être pas été la plus forte ; car, s'il y avait eu conflit, la population tout entière se serait sans doute laissé entraîner par ces jeunes gens. Le peuple, nul ne l'ignore, aime les vaillants.

Il serait facile de raconter bien d'autres épisodes de la vie si mouvementée de Bataille, épisodes que je connais et qu'il laissera dans l'ombre, soit parce qu'ils ne se rapportent pas directement à sa mission anti-

luciférienne, soit par modestie ; mais j'offenserais, précisément, sa modestie si j'en disais davantage, et je dois me taire.

Je n'ajouterai donc que ceci : c'est que mon brave et loyal ami a laissé le meilleur souvenir dans les familles catholiques de Marseille et partout où il a vécu. Je n'en veux pour preuve qu'une lettre d'un de ses confrères marseillais, le docteur R***, lui écrivant, il y a quelques mois :

« Bien que la suscription de ma lettre porte le nom de... Bataille, je sais que j'écris au docteur H***, bien connu ici... Le docteur G*** et sa famille, avec qui je suis en relations suivies, vous ont connu chez l'abbé Laugier ; et à la *Croix de Marseille*, comme en maintes bonnes places, vous ne manquez pas de solides amitiés. »

Aussi n'est-ce pas dans les journaux marseillais, qui défendent la cause de Dieu, que les calomnies de M. Georges Bois trouveront jamais un écho.

***

Maintenant, les lecteurs de la *Revue Mensuelle* comprendront sans peine quelle agréable surprise me causa Bataille, lorsqu'au cours de l'année 1892 il vint me confier le secret de son enquête, qui, pensait-il alors, n'avait plus besoin que d'un an pour être complètement terminée ; sur ce qui l'intéressait concernant la franc-maçonnerie, il était déjà, disait-il, entièrement fixé ; il lui restait uniquement à finir son étude sur deux organisations secrètes, antisociales comme la maçonnerie, mais dans un autre sens.

J'étais le premier laïc à qui il révélait la mission qu'il s'était donnée onze ans auparavant ; seuls, quelques ecclésiastiques, des religieux, en nombre très restreint, avaient reçu ses confidences. Comme ami, devant en partie à ses prières mon retour à la vérité, et comme auteur antimaçonnique, j'étais tout naturellement désigné pour le seconder, le jour où il jugerait le moment venu de publier son enquête. Mais il se produisit ceci, qui était inévitable : étant donné qu'il nous annonçait (avec preuves à l'appui) que la lutte de la secte maçonnique contre l'Eglise allait avant un an entrer dans la période aiguë, les personnes qui étaient dans la confidence furent unanimes à déclarer que le docteur commettrait une fausse manœuvre en retardant plus longtemps ses révélations qu'il voulait rendre publiques, selon le conseil de Léon XIII dans l'Encyclique *Humanum Genus*.

Les éditeurs MM. Delhomme et Briguet consentirent volontiers à se charger de cette publication ; mais ils exigèrent que Bataille soumettrait son manuscrit à un théologien, dont le concours s'est trouvé être une constante approbation. En outre, ils me prièrent, vu qu'une publication en livraisons illustrées était chose nouvelle pour eux, de me charger de la partie matérielle (direction des dessinateurs, spécialement), puisque j'avais une longue expérience de ces sortes d'éditions populaires.

Pendant ces pourparlers, Bataille et moi nous nous étions expliqué sur nos sources d'informations maçonniques. On comprendra que je me taise sur les moyens dont mon ami dispose pour avoir des renseignements, même aujourd'hui. De mon côté, j'avais un petit noyau de correspondants sûrs. Aussi, fût-il convenu que, sans nous faire connaître l'un à l'autre nos informateurs réciproques, un contrôle sévère serait établi, attendu que Bataille comptait ne pas se servir uniquement des notes prises au cours de son enquête.

C'est ainsi que l'œuvre du docteur a pu lui être absolument personnelle, sans aucune collaboration dans le sens propre du mot, mais avec un concours de surveillance amicale tant au point de vue théologique qu'au point de vue des faits strictement maçonniques. Dire, comme on l'a dit, que l'œuvre a trois auteurs, c'est émettre une contre-vérité ; autant vaudrait dire que les divers et nombreux abonnés qui ont signalé à Bataille soit un texte à citer soit un fait surnaturel produit en dehors des triangles sont tout autant de collaborateurs.

La publication, par son caractère et l'ampleur du sujet qu'elle traite, est certainement exceptionnelle, constitue un ouvrage tout à fait à part ; mais elle n'en constitue pas moins un travail rigoureusement personnel, résultat d'une enquête personnelle. Les lecteurs, du reste, ne s'y trompent pas.

Si donc un ouvrage paraissait ne pas devoir être attaqué, c'était bien celui-là. Certes, chacun avait le droit de le discuter, et Bataille ne s'est jamais formalisé d'une discussion. Il est quatre personnes qui, vis-à-vis de lui, se sont posées non comme des critiques, mais comme des adversaires, allant jusqu'à l'outrager dans son honneur.

Une discussion loyale a été, par exemple, celle de M. le chanoine Ribet. Mais, pour ne citer ici que M. Georges Bois, parmi les quatre adversaires du docteur, il est impossible de ne pas voir dans ses attaques le parti-pris, le désir d'insulter quand même. Il semble que ce journaliste, voyant la vogue de l'ouvrage d'un inconnu, conquérant du premier coup la notoriété par son talent et l'énergie de son caractère, se soit dit : « Tiens ! pourquoi n'essaierais-je pas de paraître être quelqu'un, en combattant à outrance et avec éclat cet auteur nouveau qui éclipse ma nullité ? » C'est ce sentiment qui inspirait un abonné du docteur, lorsqu'il lui écrivait : « Cette levée de quelques boucliers rouillés contre vous, c'est la grande colère des bouquins qui ont fait four. » Mais ce n'est peut-être pas rien que cela.

***

Or, puisque j'ai dit que Bataille est estimé et aimé de tous ceux qui le connaissent, il me faut, étant avant tout impartial, citer l'appréciation de quelqu'un qui a déclaré publiquement se porter garant pour M. Georges Bois.

M. de Marolles a, en effet, fait publier dans la *Vérité* le certificat que voici, daté du 7 décembre 1893 :

« Absent de Paris, je n'avais pu lire avant aujourd'hui, dans la publication mensuelle du *Diable au XIX*^e^ *Siècle*, les attaques dirigées contre M. Georges Bois. Je ne veux aucunement prendre parti sur les questions de fond qui divisent M. Bois et M. le docteur Bataille. Ayant l'honneur de présider le comité antimaçonnique en l'absence d'un président titulaire, j'ai toujours demandé que la plus grande réserve fût apportée dans ces matières délicates. Mais, comme président de la corporation des publicistes chrétiens, il m'est impossible de ne pas rendre publiquement hommage à l'honorabilité et à la dignité de caractère de notre secrétaire et confrère M. Georges Bois.

« Les attaques dont il est l'objet ont un caractère personnel étranger à une polémique de doctrine, et dire de lui qu'il est l'auxiliaire du Grand Orient, après le remarquable ouvrage dont il est l'auteur sous le titre de « *Franc-maçonnerie nouvelle du Grand-Orient* », c'est lancer une calomnie qui appelle une énergique protestation de la part de ses amis. En la formulant, je suis persuadé que je réponds à la pensée de tous ceux qui connaissent et estiment M. Georges Bois. »

Nous avons donc, en face l'un de l'autre, deux hommes déclarés parfaitement honorables, et me voici bien à l'aise. Cependant, il est nécessaire de constater que, dans son certificat, M. de Marolles commet une grosse erreur de fait : il dit que M. Bois est attaqué. Ou la langue française n'a plus aucun sens, ou « attaquer quelqu'un » signifie « faire contre lui *acte d'agression* » ; et il faut que le garant de M. Georges Bois n'ait jamais lu la *Vérité*, puisqu'il lit d'autre part *le Diable*, pour donner au docteur le rôle d'agresseur. En bon français, celui qui engage un combat, une polémique violente, attaque, et celui qui riposte, se défend. Or, l'agression de M. Bois date du lundi 19 juin 1893, elle a été suivie d'autres attaques multipliées, et le

premier mot désagréable écrit par le docteur contre M. Bois, a paru le 5 septembre; M. Bois, ce jour-là, a été qualifié d'« aboyeur »; il y avait environ trois mois qu'il traitait publiquement Bataille d'« imposteur », et si fréquemment qu'il serait trop long de faire le compte de ses articles insultants. Du reste, il l'a reconnu expressément. Dans je ne sais plus laquelle de ses diatribes de la *Vérité* (je m'y perds, tant il en a été prodigue), il écrivait en parlant du docteur : « Il est vrai, dès le début, j'ai traité son œuvre d'*imposture* et de *supercherie* ». Je cite de mémoire, mais je suis certain de ne pas me tromper; cet aveu narquois m'avait frappé.

Par conséquent, voici d'abord un point qui est au-dessus de toute contestation, malgré même le certificat de M. de Marolles : ce n'est pas le docteur qui a attaqué, c'est lui qui a été attaqué. Et il faudrait qu'il descendît bien bas dans l'injure, pour dégringoler au degré des grossièretés de M. Bois; et je parle ici seulement des dénigrements publics.

Voyons, à présent, lequel des deux a trompé le public.

∴

L'une des rengaines de M. Georges Bois est celle-ci: Il prétend que, jusqu'à une certaine conférence faite dans le local du Salon Bibliographique par le docteur Bataille, celui-ci ignorait la mort du F∴ Mackey (celui qui fut le secrétaire du Suprême Conseil du Rite Écossais, siégeant à Charleston pour la juridiction sud des Etats-Unis d'Amérique), et il soutient cela parce que, dit-il, le docteur a révélé, dans *le Diable au XIX[e] Siècle*, que le successeur immédiat d'Albert Pike comme Souverain Pontife de la Maçonnerie Universelle, président du Suprême Directoire Dogmatique, également siégeant à Charleston, a été le F∴ Albert-Georges Mackey (aujourd'hui démissionnaire et remplacé par Lemmi).

Et, partant de là, M. Bois dit, s'adressant à Bataille :

— *C'est moi qui vous ai appris*, A CETTE CONFÉRENCE, *que Mackey est mort dix années avant Pike, c'est-à-dire en 1881*, et que le successeur de Pike a été Batchelor. Au lieu de reconnaître votre erreur, *vous avez* ALORS *mis en avant un certain Albert-Georges Mackey*, lequel n'existe pas et n'a jamais existé, et dont vous avez fait un prétendu neveu de l'autre Mackey.

Appelé à la rescousse, M. Paul Rosen, à qui la *Vérité* ouvre largement ses colonnes en qualité d'ami intime de M. Bois, écrit :

— Albert-Georges Mackey? c'est un mythe, un personnage imaginaire; il n'y a jamais eu qu'un seul et unique Mackey, le docteur Gallatin Mackey, décédé le 20 juin 1881. Albert Pike est mort le 2 avril 1891; donc, aucun Mackey n'a pu lui succéder.

De la part de M. Rosen, cette affirmation est au moins étonnante. L'existence d'Albert-Georges Mackey est mentionnée par lui : 1° Dans le *Cours de Maçonnerie pratique*, ouvrage dont il a fourni les documents à M. le chanoine Brettes, qui l'a écrit, au premier volume, pages 178, 179, 180, 183, 187, 207, 209, 210, 211, 212, 213, 273, 279, 375, 376, 377, 378, et au deuxième volume, page 3; soit dix-huit mentions bien claires, bien précises, avec le nom en toutes lettres, et ces mentions sont dues justement à M. Paul Rosen; 2° dans le volume l'*Ennemie sociale*, qui est uniquement de M. Rosen, page 257, mention du même frère haut-gradé.

Mais, en parlant d'Albert-Georges Mackey dans les deux ouvrages en question, M. Rosen commet une erreur : il lui attribue le *Lexicon of Freemasonry*, qui est du docteur Gallatin.

Cette erreur est-elle involontaire?

Une telle question n'est pas sans importance, on va le voir. M. Rosen connaissait-il réellement le *Lexicon of Freemasonry*? Ce qui est constaté, c'est que M. Rosen a fait de ce livre plusieurs citations très exactes; ce qui est constaté aussi, c'est qu'il a toujours, dans ses ouvrages, passé sous silence la question des sœurs maçonnes, si irritante pour les frères trois-points, qu'il n'en a jamais publié les rituels, même les plus anodins, qu'il n'a jamais fait la moindre allusion à leur fonctionnement ni même à leur recrutement, et qu'à quiconque lui demande un renseignement à ce sujet il répond qu'aucune organisation de maçonnerie féminine n'existe, qu'il n'y a pas de loges androgynes, et que ceux qui parlent de sœurs maçonnes sont des menteurs; et lorsqu'on lui met sous les yeux les preuves de l'existence de la maçonnerie féminine, M. Rosen répond : « Il y a peut-être des sœurs maçonnes en Espagne; mais c'est tout, et en France il n'en existe pas. » Or, le *Lexicon of Freemasonry* est un des rares ouvrages de la secte, qui avouent l'existence des loges androgynes; le docteur Gallatin Mackey y mentionne même des grades très curieux, tel celui intitulé « l'Héroïne de Jéricho »; en outre, il reconnaît formellement que la maçonnerie féminine fonctionne en France. Donc, les citations exactes que M. Rosen fait de ce livre donnent à penser qu'il le connaît; mais alors c'est bien volontairement qu'il omet de parler des sœurs maçonnes, et son attitude, qui va jusqu'à la négation parfois, est au moins bizarre.

Interrogé, M. Rosen a répondu qu'il connaissait parfaitement le livre, qu'il l'avait eu souvent entre les mains. Eh bien, pourquoi alors créer une confusion entre les deux Mackey? L'auteur du *Lexicon* donne, dès le début de son ouvrage, son prénom de Gallatin en toutes lettres; partout, sa biographie le donne aussi, et ce prénom-là est assez peu commun pour ne pas être oublié.

Quoiqu'il en soit, ces diverses bizarreries de la conduite de M. Rosen l'avaient rendu suspect à mon ami Bataille; si bien que, l'occasion s'étant fortuitement présentée de voir si notre homme était de bonne foi ou non en créant un quiproquo sur les deux Mackey, le docteur ne la laissa point échapper.

C'était dans les premiers jours de mars 1893. M. le chanoine Mustel venait de publier son premier article sur Sophie Walder. L'*Univers* fit prévenir Bataille qu'il allait le reproduire, et le docteur, qui n'avait point encore des relations avec ce journal, passa à la rédaction. On lui montra les épreuves. M. le chanoine Mustel, ignorant la mort d'Albert Pike, avait commis une erreur; il parlait de lui comme du chef suprême alors vivant. Bataille, *qui, à ce moment, avait déjà publié son 4[e] fascicule* (*livraisons 31 à 40*), dit au secrétaire de la rédaction : « Le grand-maître du souverain directoire dogmatique de Charleston est actuellement Albert-Georges Mackey. » — « Rédigez-nous vous-même la note », fit le secrétaire. Et c'est alors que Bataille, sachant que M. Rosen était reçu assez souvent à la rédaction de l'*Univers* (on ne se défiait pas de lui à cette époque), qu'il y donnait parfois des renseignements maçonniques, eut l'idée de rédiger la note exactement comme M. Rosen l'aurait rédigée lui-même. En d'autres termes, il écrivit : « Actuellement, le grand-maître du souverain directoire dogmatique de Charleston est le F∴ Albert-Georges Mackey, précédemment vice-président du sérénissime grand collège des maçons émérites », et il ajouta : « Auteur du *Lexicon of Freemasonry* », attendu que M. Rosen, fournisseur de renseignements maçonniques à l'*Univers*, avait toujours qualifié Albert-Georges Mackey d'auteur du *Lexicon of Freemasonry*, et que, pour le public du journal, l'addition de ces cinq mots n'avait pour le moment aucune importance.

La personne visée par cette erreur *intentionnelle* était M. Rosen. Ceci se passait le 11 mars, ainsi que M. Bois l'a rappelé exactement à plusieurs reprises.

M. Paul Rosen tomba en plein dans le panneau qui lui avait été tendu. Lorsqu'il vit l'article et la petite note quelques jours après, il oublia tout à fait qu'il avait dix-neuf fois mentionné publiquement l'existence d'Albert-Georges Mackey; il se concerta avec M. Georges

Bois, croyant tous deux qu'ils allaient écraser le docteur Bataille, à qui ils avaient voué une haine que tout le monde s'accorde à trouver incompréhensible. Aussi, lorsqu'eut lieu la conférence du Salon Bibliographique, M. Bois, qui n'avait rien dit encore et qui croyait faire éclater une bombe foudroyante, s'écria : « Monsieur le docteur, voulez-vous me permettre de vous apprendre que le F∴ Mackey, dont vous faites le successeur d'Albert Pike, est mort en 1881, soit dix ans avant Pike, et que le successeur de Pike est le F∴ Batchelor ? » Bataille haussa les épaules, faisant observer qu'il était question du Palladisme, de la haute-maçonnerie, de la direction suprême de tous les rites, et non du Rite Ecossais, et que, par conséquent, il ne s'occupait pas et n'avait pas à s'occuper de Batchelor, non palladiste. M. Bois brandit le nº de l'*Univers* du 11 mars, en disant : « Et votre note ? elle contient alors une erreur. » — « Parfaitement, répondit Bataille avec son flegme habituel, imperturbable ; une erreur absolument *intentionnelle*, monsieur, et, si vous ne comprenez pas ce que je vous dis là, lisez plus attentivement le *Diable au XIXe Siècle*. »

M. Bois n'a pas suivi ce conseil ; et c'est pourquoi il s'est, à son tour, fourvoyé ; il a répété à satiété, que c'était lui qui avait appris à Bataille, le soir de sa conférence, la mort du docteur Gallatin Mackey, et que l'auteur du *Diable*, ennuyé de s'être ainsi trompé, mais ne voulant pas reconnaître son erreur, avait dès lors imaginé un second Mackey, le nommé Albert-Georges.

Et M. Bois a tant et si bien écrit ces balourdises, qu'aujourd'hui il ne peut plus les retirer, et que, si l'homme-plastron du Comité des Opposants de Londres vient à lire ce numéro de la *Revue Mensuelle*, il sera bien étonné d'apprendre qu'il n'existe pas.

Comment qualifier, à mon tour, la maladresse de M. Georges Bois, dans cette question Pike-Mackey-Batchelor ? Il a voulu, lui aussi, créer un quiproquo, parce que, marchant d'accord avec son ami Rosen, il tient à laisser ignorer au public le Palladisme, la haute-maçonnerie.

Il prétend avoir appris à Bataille la mort de Gallatin Mackey !... Pauvre garçon ! la rage l'aveugle-t-elle au point de l'empêcher de savoir lire ?...

Qu'il se rappelle donc que la conférence du Salon Bibliographique a eu lieu au mois de mai 1893, et qu'il ouvre le 4e fascicule du *Diable au XIXe Siècle*, mis en vente le 5 mars, et fini d'imprimer le 28 février. Qu'il lise le chapitre intitulé *Albert Pike et son œuvre*, lequel commence dans ce fascicule à la livraison 39.

Il y lira ces lignes :

« Cet important ouvrage (le *Lexicon of Freemasonry*) a pour auteur, non pas l'ingénieur Albert-Georges Mackey, mais son oncle le docteur Gallatin Mackey, que j'ai eu l'avantage de connaître personnellement à Charleston, **environ trois mois avant sa mort**. » (Page 311.)

«... Albert Pike approuva ce plan, et l'architecte dut s'y conformer **après la mort du docteur Mackey** ; car le cher homme ne vit pas l'exécution du plan qu'il avait rêvé. » (Page 318.)

«... Le jour où je vis Albert Pike pour la première fois, **c'était donc le 10 mars 1881. J'étais allé faire d'abord la connaissance du docteur Gallatin Mackey**, mon confrère en médecine, dont la résidence était fixée à Charleston, tandis que le chef suprême habitait Washington. » (Page 319.)

Les trois passages ci-dessus, je le répète, font partie des livraisons qui ont été tirées à la fin du mois de février 1893. A cette époque, précédant de plus de deux mois la conférence du Salon Bibliographique, le docteur Bataille imprimait donc, dans sa publication, qu'il avait fait la connaissance du docteur Gallatin Mackey, le 10 mars 1881, *et il parlait à deux reprises de sa mort*, disant qu'elle avait eu lieu *environ trois mois après* (le docteur Gallatin est décédé le 20 juin). Bataille n'a pas attendu non plus la sortie ridicule de M. Bois pour parler de deux Mackey : car il est on ne peut plus explicite à ce sujet, page 311. Enfin, il est clair qu'avant d'écrire la fameuse note reproduisant l'erreur de M. Rosen, le docteur Bataille savait à merveille de qui était le *Lexicon of Freemasonry* ; cela est l'évidence même. L'erreur était donc bien intentionnelle, c'est-à-dire cachait un piège, et M. Bois a eu grandement tort de rire de cette explication, puisqu'il est lui-même tombé dans le piège, entraîné par son ami Rosen.

M. Bois, ne pouvant plus répliquer en présence de ce fait matériel, prendra sans doute la tangente, en disant que l'*Univers* a lieu de se plaindre du docteur Bataille. Ceci est affaire d'appréciation. Le docteur entrait à peine en relations avec le secrétaire-rédacteur de ce journal, et il ne lui était certes pas possible de dire : « Vous recevez chez vous M. Rosen, vous feriez bien d'être défiant. » Ce sont là des choses bien délicates à exprimer, quand on n'a encore que des soupçons; quand on ne possède pas des preuves certaines. Sachant par expérience qu'avec les maçons il faut ruser, Bataille a risqué un coup assez malicieux, pour prendre son homme la main dans le sac ; il a réussi, et maintenant qu'on commence, par suite de tout cela, à être édifié sur le compte de M. Rosen, il est certain, — du moins il me le semble, — que Bataille a rendu un vrai service à l'*Univers*.

Que M. Bois lise encore le 5e fascicule de la publication du docteur, fascicule paru le 5 avril, c'est-à-dire cinq semaines avant la conférence, et il y lira la date exacte de la mort de Gallatin Mackey, page 322, et toute sa biographie, de la page 335 à la page 340. Bataille connaissait si bien ce que M. Bois croyait lui apprendre, en mai, au Salon Bibliographique, qu'il donnait, page 340, le compte rendu des obsèques du docteur Gallatin.

Quant à la triple succession d'Albert Pike, qui a été si explicitement donnée par Rhemus dans la *Croix de Reims*, le docteur Bataille l'avait clairement indiquée, sans entrer dans les détails, page 395 de ce même 5e fascicule, du 5 avril, au second alinéa. Et si M. Georges Bois a créé une confusion au sujet des trois parts de cette succession, c'est qu'il l'a bien voulu.

∴

Et maintenant, si ce n'est pas Albert-Georges dit Mackey qui a été le successeur immédiat d'Albert Pike comme chef suprême de la maçonnerie universelle, M. Georges Bois peut-il nous le nommer, ce successeur ?

Pike est mort le 2 avril 1891 ; Adriano Lemmi a été élu chef suprême le 20 septembre 1893. Ce n'est pas Batchelor qui, dans cet intervalle, a dirigé la haute-maçonnerie, puisque le chef suprême doit forcément appartenir au rite suprême, au rite qui est au-dessus de tous les divers rites, au Palladisme, et que Batchelor n'était pas palladiste. Alors, si ce n'est pas le Batchelor si cher à M. Bois, qui est-ce?

M. Bois répondra qu'il n'y a pas de Palladisme, pas de rite suprême, pas de directoire suprême, pas de souverain pontife de la maçonnerie universelle. Cette audacieuse négation, on la sent depuis longtemps sous les réticences de la *Vérité*.

Comme son ami Rosen, M. Bois se prévaut du *Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston* ; mais ce qu'il se garde bien de dire, c'est que ce bulletin est exclusivement consacré aux affaires du Rite Ecossais dans la région sud des Etats-Unis.

Cependant, le *Bulletin Officiel du Suprême Conseil de Charleston* laisse échapper parfois des aveux, des mots révélateurs, pour qui sait lire.

Ainsi, le 6 mars 1888, Adriano Lemmi, ayant rédigé une circulaire destinée aux chefs de la franc-maçonnerie en Europe, la soumettait à l'approbation d'Albert Pike,

et l'accompagnait d'une formule extrêmement respectueuse, où on lisait :

« *Vous qui gouvernez avec sagesse et amour les centres suprêmes de la Confédération maçonnique universelle.* » (Lignes 5 et 6 de la page 439 de la IIe partie du VIIIe volume du *Bulletin officiel du Suprême Conseil de Charleston.*)

Dans une autre adresse du même Lemmi à Albert Pike, en date du 21 novembre 1888, on lit encore :

« Vous savez, Très Illustre Frère, combien le Pape s'efforce partout de miner le progrès, aidé par ses Evêques, qui, sous le manteau de la Religion, organisent la rébellion et le parricide. Vous savez que, lorsque les Italiens luttaient pour la liberté et l'unité de leur Patrie, le Pape, son poignard planté dans le cœur de l'Italie, avait des gibets et des bagnes pour ces héros, et que, maintenant que le Vatican conspire pour rendre la Patrie asservie et divisée, il veut l'impunité pour ce crime et proteste contre l'Italie.

« *Aidez-nous à lutter contre le Vatican,* **vous dont l'autorité est suprême,** *et, sous votre initiative,* **toutes les loges d'Europe et d'Amérique** *épouseront notre cause* ». (*Bulletin Officiel du Suprême Conseil de Charleston*, volume IX, pages 64 et 66.)

M. Paul Rosen osera-t-il dire que ces deux citations ne sont pas exactes ? M. Bois, à son tour, les contestera-t-il ?

Mais c'est perdre son temps que discuter sur une telle question. La haute-maçonnerie, MM. Bois et Rosen ne la voient pas, parce qu'ils ne veulent pas la voir.

∴

On a vu plus haut que M. de Marolles, se portant garant de M. Georges Bois, lui fait un titre de son ouvrage *Franc-Maçonnerie nouvelle du Grand-Orient de France*, et M. de Marolles s'indigne de ce que M. Bois — qui, depuis neuf mois, traite d'imposteur, et sans apporter l'ombre d'une preuve, le docteur Bataille — ait été appelé « auxiliaire du Grand-Orient ».

Or, qu'est-ce qu'un *auxiliaire* ? C'est celui qui aide, celui dont on tire un secours, celui qui vous rend service.

La question est donc celle-ci : — M. Georges Bois gêne-t-il ou aide-t-il le Grand-Orient de France ? est-il pour cette branche de la maçonnerie un adversaire redoutable, ou au contraire lui rend-il service ?

Je soumettrai à l'examen du public un fait, un seul, parce qu'il est brutal et facile à contrôler.

Si je dis : « M. Bois révèle uniquement ce que la maçonnerie aujourd'hui ne cache plus », M. Bois me répondra : « Je divulgue tout ce qui est, et ce que je ne divulgue pas n'existe pas. »

Il s'agit, par conséquent, de le prendre en flagrant délit d'extinction de lumière, si l'on peut s'exprimer ainsi ; il s'agit de montrer M. Bois faisant de parti-pris l'obscurité sur un point bien connu de lui, alors que le Saint-Siège dit : « Parlez, démasquez, » et que le Grand-Orient dit : « Taisez-vous, cachez. »

Sur la question des noms des francs-maçons, le Grand-Orient, comme toutes les autorités de la secte, a le commandement formel. On ne doit pas révéler aux profanes les noms des adeptes ; la société doit rester secrète, non seulement quant à son but et à ses actes, mais encore quant à ses membres. Individuellement, un franc-maçon peut se faire connaître comme tel au public, c'est son affaire ; mais il lui est expressément défendu de divulguer les noms de ses collègues sans leur consentement ; c'est un cas d'expulsion. Les règlements l'interdisent ; nombreux sont les décrets du Conseil de l'Ordre et les votes des Convents rappelant cette obligation de mutisme absolu. Aussi, les journaux, destinés à être achetés par n'importe qui et qui publient un bulletin maçonnique, sont-ils à ce sujet d'une réserve extrême ; ce n'est pas dans leurs colonnes qu'on trouve à recueillir beaucoup de noms de francs-maçons.

Par contre, le Saint-Siège prescrit l'obligation générale de dévoiler les noms des francs-maçons et particulièrement ceux des chefs, des coryphées, des militants. La bulle *Apostolicæ Sedis* prononce l'excommunication contre ceux qui négligent de dénoncer les chefs occultes, les coryphées de la maçonnerie. Ainsi, au Grand-Orient de France, les chefs sont les membres du grand collège des rites et ceux du Conseil de l'Ordre, et l'on doit tenir comme certainement les plus militants les délégués des Ateliers dont la réunion forme les Convents.

L'obligation (sous peine d'excommunication) de dénoncer les chefs et les sectaires militants est générale ; elle incombe à tous les fidèles soumis aux lois de l'Eglise. Chacun doit faire cette dénonciation de la façon qui lui est possible : le prêtre à son évêque, le laïc à un prêtre. « Arrachez à la franc-maçonnerie ses masques, » a dit Léon XIII. Il ressort de là, — la dénonciation étant une obligation personnelle, — que le publiciste catholique doit divulguer les noms des chefs et des sectaires militants, chaque fois qu'il en a l'occasion. Il faut que l'ennemi de l'Eglise soit connu des fidèles, afin que chacun puisse se garer de lui.

Même en France, où la franc-maçonnerie est considérée comme société régulière par le pouvoir civil, l'obligation de dénoncer les francs-maçons s'impose. La consultation bien connue du Saint-Office, en réponse à une lettre de l'évêque de Bayonne, ne laisse prise à aucun doute à cet égard :

« 1° La dénonciation est obligatoire, non seulement dans le cas où les chefs ne seraient pas connus comme appartenant aux sociétés condamnées, mais encore dans celui où, francs-maçons avérés, ils ne seraient pas connus comme chefs des sectes ;

« 2° La dénonciation est obligatoire même dans les pays où la franc-maçonnerie est tolérée par le pouvoir civil, où ses membres sont assurés de l'impunité et où l'Eglise ne peut user de son pouvoir de coërcition. » (Voir l'excellente revue fondée par Mgr Fava, *la Franc-Maçonnerie démasquée*, n° de juin 1893, page 177 ; rappelons que cette revue est l'organe du Comité antimaçonnique de Paris, dont M. de Marolles est le président.)

Voyons donc, à présent, ce livre que M. de Marolles nous cite comme étant la preuve que M. Georges Bois, loin d'être, pour le Grand-Orient, un auxiliaire, est, au contraire, son plus terrible gêneur.

Dans ce livre de M. Bois, sont insérés des documents officiels de la secte, non pas des documents maçonniques manuscrits, rigoureusement gardés aux archives de la rue Cadet, et au sujet desquels le détracteur acharné du docteur Bataille pourrait contester ce que je vais dire, mais bien des documents imprimés, qu'il est très difficile de se procurer, je le reconnais, mais dont un exemplaire authentique pourrait être mis par moi sous les yeux de M. Bois, s'il osait nier.

« Je n'ai pas cherché les documents dont j'ai fait usage, écrit M. Bois dans sa préface. J'étais journaliste ; ils m'ont été offerts. »

Notons cet aveu. On les a offerts à M. Bois, parce que M. Bois est journaliste, et, par conséquent, pour qu'il en publiât ce qu'il jugerait utile de publier. Dans son bulletin mensuel du 5 octobre dernier, couverture de son 11e fascicule, Bataille a plaisanté M. Bois à ce sujet (page 7), et M. Bois a feint de ne pas comprendre qu'on le raillait. Il ne dit pas, dans son livre, qui lui a remis ces documents. « C'est, on le devine sans peine, écrivait Bataille, un bon catholique comme lui, qui a eu la patience de les recueillir un à un, par-ci par-là, à droite et à gauche, et qui les lui a généreusement offerts (à lui Bois), pour qu'avec son merveilleux talent il s'en serve dans l'intérêt de l'Eglise. »

Eh bien, cessons le badinage et parlons net. La personne qui a remis à M. Georges Bois ces documents, c'est un 33e, et non pas un 33e démissionnaire. Bien

entendu, je ne blâme pas M. Bois d'être en relations avec un 33e, ni même avec plusieurs chefs de la secte, si c'est lui qui réussit à obtenir, par ce moyen, des armes pour combattre et démasquer la franc-maçonnerie et les francs-maçons.

Comment s'est-il servi de ces documents? est-ce en se conformant aux ordres du Saint Siège qui commande aux fidèles, sous peine d'excommunication, de dévoiler les chefs et les sectaires militants? Toute la question est là.

Or, quelle que soit la surprise que je vais causer au bon M. de Marolles, garant de M. Georges Bois, j'ai le regret de constater que ce dernier, pour mieux enfreindre les ordres du Saint-Siège, a carrément falsifié les documents qu'il a reproduits. Il n'a pas coupé les passages où se trouvaient des noms de chefs ou de sectaires militants; il a remplacé ces noms par des qualifications qui font la nuit sur la personnalité des francs-maçons dont il s'agit.

On sait que, dans la fédération du Grand-Orient de France, les Convents annuels ont une importance de premier ordre; bien que les frères prenant part à ces assemblées suivent, sans le savoir souvent, les inspirations des 33e du grand collège des rites établi au sein de ce Grand-Orient, ils n'en sont pas moins des chefs, représentant avec des pouvoirs spéciaux toutes les loges de l'obédience, dont ils sont les mandataires, les délégués; c'est dans ces convents que ces délégués délibèrent chaque année sur les mesures à prendre pour miner la religion et la détruire, si c'était possible. Aussi, est-il du plus haut intérêt, pour les catholiques, de connaître les noms de ces délégués, qui sont tout autant d'ennemis mortels de l'Eglise, qui comptent au nombre des sectaires les plus militants, chefs et coryphées, selon l'expression de la bulle *Apostolicæ Sedis*. Pas un seul de ces délégués n'est Apprenti ni même Compagnon; il faut être au moins Maître pour représenter une loge au Convent; beaucoup sont des Rose-Croix, des Kadosch, des 33es.

Voici quelques exemples des falsifications commises par M. Georges Bois :

CONVENT DE 1889

M. Bois, dans son volume, consacre à ce Convent les pages 166 à 177. Il est censé reproduire le procès-verbal officiel des séances, procès-verbal qui est imprimé, je le répète, et qui figure dans le *Bulletin officiel du Grand-Orient de France*.

Page 168, M. Bois imprime : « *Le délégué de la loge de Tarbes* vient exposer le but dans lequel avait été déposé ce vœu, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le F∴ Fourcade* vient exposer le but dans lequel, etc. »

Même page 168, M. Bois imprime : « *Un membre du Conseil de l'Ordre* relit le vœu en question et fait observer, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le F∴ Francolin* relit le vœu en question et fait observer, etc. »

Page 170, M. Bois : *Un frère conseiller municipal de Paris, délégué de la loge Droit et Justice :* MM∴ FF∴, il y aurait peut-être autre chose à faire que de renvoyer ce vœu, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Pétrot, Orateur :* MM∴ FF∴, il y aurait peut-être autre chose à faire, etc. »

Page 171, M. Bois : « *Le F∴ rapporteur :* Le vœu 44 sur la protection des fonctionnaires républicains a été déposé, la commission est favorable, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Conty, rapporteur :* Le vœu 44 sur la protection des fonctionnaires républicains, etc. »

Page 173, M. Bois : « *Le F∴ président de la commission des requêtes :* Vous avez pu trouver dans le *Bulletin* l'indication d'une commission qui, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Francolin :* Vous avez pu trouver dans le *Bulletin* l'indication d'une commission qui, etc. »

Même page 173, M. Bois : « *Le F∴ délégué de Constantinople :* Je saisis cette occasion pour vous exposer la situation, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Michalowski, de l'or∴ de Constantinople :* Je saisis cette occasion pour vous exposer, etc. »

Et ainsi de suite, jusqu'à la page 177.

CONVENT DE 1890

Les pages consacrées par M. Bois à la reproduction des documents de ce Convent vont de 197 à 242.

Page 199, M. Bois imprime : « Le F∴ rapporteur de la commission spéciale nommée par le Conseil de l'Ordre présente le rapport de cette commission sur une proposition à soumettre à l'assemblée, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le F∴ Boucheron*, au nom de la commission spéciale nommée par le Conseil de l'Ordre, présente le rapport, etc. »

Page 204, M. Bois : « *Le F∴ Président :* Je donne la parole *au F∴ que la commission des vœux* a chargé de rapporter les questions, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Président Fernand Faure :* Je donne la parole au *F∴ Bertrand*, que la commission des vœux, etc. »

Même page 204, M. Bois : « *Le F∴ Rapporteur :* La R∴ L∴ la Triple Union et Amitié, de l'or∴ de Voiron (Isère), etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Bertrand :* La R∴ L∴ la Triple Union et Amitié, etc. »

Même page 204, M. Bois : « *Le délégué de la loge de Voiron :* MM∴ FF∴, je viens vous demander une modification aux conclusions du F∴ rapporteur, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Dumas, de Voiron :* MM∴ FF∴, je viens vous demander une modification, etc. »

Page 206, M. Bois : « *Le F∴ Rapporteur :* Comme il s'agit d'un projet financier, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Bertrand :* Comme il s'agit d'un projet financier qui ressemble, etc. »

Même page 206, M. Bois : « *Le délégué de Montluçon :* J'ai eu la faveur d'être le vénérable de la loge de Voiron, et c'est à ce titre que je viens prendre la parole, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Devaluez :* J'ai eu la faveur d'être le vénérable de la loge de Voiron, etc. »

Page 207, M. Bois : « Les avis sont partagés. *Un frère* veut que l'on encourage les Maçons de l'Isère. Un autre, plus avisé, songe à ce que cette assistance peut coûter à la caisse, etc. »

L'imprimé officiel donne, comme toujours, les noms que M. Bois cache. « Un frère », c'est *le F. Jourdan*. « Un autre », c'est *le F∴ Doumer*.

Pages 223-224, M. Bois : « *Le délégué de la loge Liberté de Conscience, de Paris*, trouve que la Chambre manque de vigueur anticléricale... Laissons-lui la parole : « Nous sommes un certain nombre de Maçons qui « voudrions pousser à fond l'analyse de cette question, « etc., etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Fernand Maurice :* Nous sommes un certain nombre de Maçons qui voudrions, etc. »

Page 226, M. Bois : « *Le F∴ B.*, toujours actif et plein d'initiative, soumet le vœu suivant, etc. »

« Le F∴ B. », c'est *le F∴ Benoit-Lévy*, ainsi que le porte l'imprimé officiel.

Et ainsi de suite, jusqu'à la page 242.

CONVENT DE 1891

Les pages consacrées par M. Bois à la reproduction des documents de ce convent vont de 254 à 311.

Au hasard, prenons encore le détracteur de Bataille en flagrant délit de falsification.

Page 274, M. Bois imprime : « *Le délégué de Limoges :* Vous venez d'entendre la lecture du compte rendu des travaux du Conseil de l'Ordre, etc. »

L'imprimé officiel porte : « *Le F∴ Dumas-Guilin :* Vous venez d'entendre la lecture, etc. »

Page 275, M. Bois : « *Le président du Conseil de l'Ordre* : Mon F∴, nous avons été saisis de différentes plaintes, et parmi elles la vôtre, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Thulié, président du Conseil de l'Ordre* : Mon F∴, nous avons été saisis de différentes plaintes, etc. »

Page 277, M. Bois : « *Le F∴ M., délégué de la loge de Calais* : On vient de vous parler de la manière dont se comporte parfois le gouvernement, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Merchier, de Calais* : On vient de vous parler de la manière dont se comporte, etc. »

Page 281, M. Bois : « *Le délégué de la loge de Bourg* : Ce n'est pas le renvoi devant le Conseil de l'Ordre qu'il faut voter aujourd'hui, etc. »

L'imprimé officiel : « *Le F∴ Bourgueil* : Ce n'est pas le renvoi devant le Conseil de l'Ordre, etc. »

Page 282, M. Bois : *Un membre du Conseil de l'Ordre* rappelle la révocation de l'édit de Nantes. Nous négligerons ce hors-d'œuvre. »

L'imprimé officiel donne, en entier, ce discours très violent et en même temps très astucieux, avec le nom du frère qui l'a prononcé, *le F∴ Poulle*; c'est un président de Chambre à la Cour d'appel de Poitiers, ayant le 33e degré de l'initiation maçonnique.

Page 283, M. Bois : « *Un autre membre du Conseil* veut qu'on exclue les candidats cléricaux (des fonctions publiques) et qu'on refuse l'avancement aux cléricaux déjà en place, etc. »

L'imprimé officiel nomme ce forcené; c'est *le F∴ Albert Pétrot*, alors Rose-Croix et conseiller municipal de Paris. Voilà plusieurs fois que M. Bois cache son nom au public catholique qu'il sollicite pour lecteur. Il est vrai que le F∴ Pétrot est un ami de MM. Paul Rosen et Georges Bois.

Page 284, M. Bois imprime : « *Le délégué de la loge Les Droits de l'Homme*, de Paris, est partisan de l'exclusion des cléricaux et de la destruction de l'enseignement congréganiste, quelles qu'en soient les conséquences. »

C'est du *F∴ Edmond Lepelletier* qu'il s'agit, d'après l'imprimé officiel.

Page 285, M. Bois cache le nom du *F∴ Laffont* sous cette qualification : « *le délégué de la Renaissance* ». Page 286, *le F∴ Fernand Faure* devient, sous la plume de M. Bois : « le délégué des Neuf Sœurs » (nom d'une loge de Bordeaux). Page 292, M. Bois dit simplement : « *Un orateur* conjecture que, par la vertu du vœu Pochon, les mères de famille réactionnaires et cléricales deviendront républicaines, parce que l'avenir de leurs enfants y sera intéressé »; cet orateur est le F∴ *Blatin, de Clermont-Ferrand*, est-il dit dans l'imprimé officiel.

Et ainsi de suite, jusqu'à la page 311.

Partout, c'est la même chose, tout le long du volume. Chaque fois que M. Bois cite des documents (notamment encore de la page 427 à la page 489), il les falsifie; car c'est une falsification que supprimer un nom qui est imprimé sur le document même, pour le remplacer par une appellation cachant la personnalité.

A son chapitre XIII, M. Bois donne l'état des ateliers de la fédération du Grand-Orient de France en 1891; ces renseignements sont empruntés à *l'Annuaire du Grand-Orient*. Cet annuaire donne, non seulement les titres des ateliers, mais les noms et adresses de tous les vénérables, très sages (présidents de chapitres) et grands-maîtres (présidents d'aréopages de Kadosch). M. Bois publie les titres d'ateliers; mais silence complet sur les individus, absence totale des noms.

Tel est le fait brutal qu'il y avait nécessité de faire connaître. Je mets M. Georges Bois au défi de nier. Il ne fera croire à personne qu'on a fabriqué, exprès pour lui, un exemplaire du *Bulletin officiel du Grand-Orient de France* et un exemplaire de l'*Annuaire officiel*, avec suppression des noms.

Tous ces noms, il les a eus sous les yeux; et ce n'est pas par défaut de place qu'il les a supprimés, puisque la qualification dont il se sert en remplacement du nom est toujours plus longue que le nom.

Et, ce qui est un comble, M. Bois, dans la conclusion de son livre, félicite (page 514) un journal catholique de province, qui avait publié quelques noms de francs-maçons de son arrondissement. Ah! voilà la bonne guerre, s'écrie M. Georges Bois; nous ne devons prêter notre appui, surtout dans la vie politique et publique, à rien de ce qui est franc-maçon. Voilà comment la lutte sera efficace, et pour cela il faut publier les noms.

« — Continuez le bon combat, dit-il au journal catholique auquel il fait allusion. *Publiez, si vous pouvez, la liste entière de toute la loge, afin que nous sachions qui nous avons devant nous.* » (Textuel.)

Et c'est M. Georges Bois qui traite de « fumisterie » l'ouvrage du docteur Bataille!

Et le bon M. de Marolles certifie que le livre de M. Bois a porté un coup terrible au Grand-Orient de France!... Ah ! comme on a dû rire, à la rue Cadet, en lisant le certificat de M. de Marolles!

Non, voyez-vous, ce 33e qui offre à M. Bois des documents pour qu'il les publie, M. Bois qui les imprime en en retranchant précisément ce qu'il reconnaît lui-même être le plus gênant pour la secte, en supprimant ce que le Saint-Siège ordonne de dévoiler sous peine d'excommunication, c'est-à-dire les noms, et là-dessus, M. de Marolles, président du Comité anti-maçonnique, qui déclare que M. Bois est tout le contraire d'un auxiliaire du Grand-Orient de France, non, voyez-vous, cela fait rêver!

Encore je suis obligé de m'arrêter, car la place me manque; Bataille a étalé devant moi les innombrables lettres de ses abonnés qui le supplient de laisser M. Bois brailler, sans lui répondre; et je vous assure que la plume semble se galvaniser d'elle-même entre mes doigts.

M. Georges Bois veut-il autoriser les personnes à qui il a écrit des lettres privées contre Bataille et contre moi-même à m'en laisser reproduire seulement une ou deux, et à y répondre? Ou bien la *Vérité* veut-elle les publier et en prendre toute la responsabilité?

Alors, on pourra faire constater authentiquement, officiellement, qui dit vrai et qui ment. Et je vous réponds que, pour le coup, ce sera bien fini.

Léo Taxil.

Le docteur Bataille est-il médecin ?

Une des manœuvres les plus perfides du journal *la Vérité*, — qui, chaque fois que M. Bois y écrit, devrait beaucoup plus logiquement s'appeler *le Mensonge*, — a été de répandre le bruit que l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* s'intitulait faussement « docteur » et n'était même pas médecin.

Dans des lettres particulières, adressées à diverses personnes, l'auxiliaire du Grand-Orient de France a commencé par prétendre s'être renseigné officiellement, en ce qui concerne le service de notre ami dans la marine, et avoir appris ainsi que celui-ci avait tout au plus navigué quelques mois aux Messageries Maritimes. Cette seule allégation donne la mesure de la mauvaise foi de M. Bois : *pour ne citer que le Japon*, le docteur Bataille y a été en station *pendant près de deux ans*, sous le pavillon des Messageries Maritimes et comme docteur de bord.

Passant des mensonges multipliés en des confidences épistolaires aux insinuations calomnieuses publiques, M. Georges Bois a tenté de faire croire aux abonnés du journal où il écrit que notre ami n'est nullement docteur

en médecine. Pour arriver à faire pénétrer dans les esprits cette impudente fausseté, il n'est sorte d'artifices auxquels M. Bois n'ait eu recours. Tantôt, comme dans ses lettres particulières, il fait suivre d'un injurieux point d'interrogation entre parenthèses le titre de *docteur* (?) ; tantôt, il affecte, ostensiblement, de la façon la plus marquée, de lui refuser ce titre qui est pourtant le sien et bien légitimement conquis par examens, diplôme et long exercice d'une honorable profession ; tantôt enfin, sachant parfaitement que le docteur a cessé d'exercer, si ce n'est accidentellement et pour se rendre utile à quelques personnes en nombre restreint qui veulent bien le consulter (spécialement pour les maladies nerveuses), M. Georges Bois déclare solennellement que le vrai nom de l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* ne se trouve ni dans l'*Annuaire Médicale de Paris* ni dans le *Bottin*, où il l'a, dit-il, vainement cherché à la nomenclature des docteurs-médecins de la capitale.

Tous ces procédés sont bien misérables, et, dans cet acharnement à calomnier, il est fort difficile de voir l'appréciation d'un critique jugeant un livre ; jamais, dans les annales de la presse, un critique littéraire, si hostile qu'il fût à un ouvrage, n'est descendu à de semblables manœuvres.

Eh bien, pour qu'une démonstration éclatante soit faite de la basse déloyauté de M. Georges Bois, les amis de M. le docteur Bataille l'ont instamment prié de consentir à oublier qu'il est, comme médecin, avant tout un homme d'études scientifiques, et de vouloir bien reprendre, au moins pendant quelque temps, le public exercice de sa profession. Notre ami a accepté.

C'est pourquoi, tous les lundis dans la matinée, de 9 heures et demie à 11 heures et demie, M. le docteur Bataille recevra, dans un cabinet (rue de l'Abbaye, 13), toute personne qui désirera le consulter sur un cas de maladie ou pour avoir une prescription de régime à suivre. M. le docteur Bataille donnera également des consultations par correspondance, à titre exceptionnel, bien entendu, et pour une seule fois. *Les consultations seront signées de son titre de docteur et de son vrai nom.*

Si M. Georges Bois a dit la vérité, l'auteur du *Diable au XIXe Siècle* se sera donc mis dans le cas délictueux d'exercice illégal de la médecine. Et, la jurisprudence nécessitant que le délinquant ait réellement fait métier, c'est-à-dire se soit fait rémunérer de son office de médecin et ne se soit pas borné à donner des conseils, notre ami, afin de n'être pas accusé d'avoir usé d'un subterfuge de nature à laisser la loi impuissante contre lui, fixe à ses consultations un prix modique, mais suffisant pour ne pas lui permettre d'échapper aux effets d'une dénonciation.

En conséquence, le prix de la consultation, soit dans le cabinet mis à la disposition du docteur Bataille chez ses éditeurs, soit par correspondance, est fixé à « cinq francs ».

Maintenant, voilà M. Georges Bois et ses garants de sincérité mis au pied du mur. Ils n'ont plus à se dérober, ni lui ni ceux qui impriment ses mensonges et leur donnent de la publicité. Il leur est facile de faire demander consultation à M. le docteur Bataille par cinq ou six personnes, pour s'assurer que notre ami se soumet réellement à l'expérience qui vient d'être indiquée ; et, pour la modique somme de 25 à 30 fr., ils auront en main les titres nécessaires pour le faire punir avec toute la rigueur des lois, s'il est un faux docteur.

Allons, Messieurs, vous n'avez pas le droit de refuser cette expérience décisive. Vous avez calomnié un homme et fait ainsi le jeu de ceux que loyalement il combat et démasque ; vous avez répandu sur lui des insinuations perfides ; vous avez l'obligation de ne pas en demeurer là, il vous faut à présent, aller jusqu'au bout.

Vous devez faire constater que notre ami exerce la médecine et le dénoncer au procureur de la République. Le docteur Bataille vous met tous les atouts en main, si M. Georges Bois a dit vrai.

Et si l'expérience se retourne contre M. Bois, s'il est ainsi démontré que ce monsieur a menti, si c'est lui qui, de cette façon, est pris en flagrant délit d'imposture, nous aimons à croire que M. Auguste Roussel, que nous persistons à ne pas rendre solidaire de son collaborateur, aura l'honnêteté de désavouer celui-ci, de reconnaître qu'il a été trompé par lui, et de dégager, par une déclaration publique, sa responsabilité dans cette série d'attaques qu'il a eu tort de laisser produire dans ses colonnes. Son amitié pour M. Bois l'a rendu aveugle. Dans l'intérêt même de son journal, nous croyons qu'il est temps, pour M. Roussel, d'ouvrir les yeux.

Quant à nous, nous affirmons la réalité des nombreux voyages de M. le docteur Bataille, l'authenticité de ses diplômes, son honorabilité au-dessus de tout soupçon ; nous le savons sincère et le déclarons tel. Et tous ceux qui écrivent dans cette revue se proclament ses amis, l'estiment comme tous ceux qui le connaissent. Tous, nous nous déclarons hautement solidaires de lui.

LA RÉDACTION

La nécessité de répondre aux attaques indignes, dont M. le docteur Bataille a été l'objet, nous a empêché d'insérer les articles suivants, lesquels sont reportés au 2e numéro de notre REVUE MENSUELLE :

1° **La Révélation de Baal-Zéboub**, prétendue prophétie diabolique, expliquant dans le sens luciférien la concordance entre le *Livre Apadno* et la *Prophétie de saint Malachie* ; la généalogie de l'Ante-Christ, d'après le *Livre Apadno* ; extraits importants du *Livre des Révélations*, ou mémorial secret d'Albert Pike.

2° **La messe noire à Fribourg**, par M. A.-C. de la Rive ; justification d'une curieuse information de Rhemus dans la *Croix de Reims*.

3° **Le Magnétisme Satanique**, *démontré par le cas du Baron Dupotet* ; très intéressante étude d'un collaborateur des plus érudits, qui signera « LE CAPITAINE PIERRE ».

A la dernière heure, nous recevons le texte complet de la VOUTE DE PROTESTATION des adversaires de Lemmi dans la haute maçonnerie. Nous le publierons également dans notre 2e numéro, qui paraîtra du 10 au 15 février au plus tard.

PETITE CORRESPONDANCE

AU DOCTEUR RATHELOT. — Mille remerciements, d'abord, et beaucoup d'excuses. Pas une minute à moi. Mais c'est tout entendu, certes ! Usez de la permission, pour résumer, comme vous dites. Pourquoi ne collaboreriez-vous pas à la *Revue Mensuelle* ou au *Médecin de la Famille Chrétienne* ?

A M. ELIE-LÉON DUFOUR. — Certainement, j'en parlerai ; il y a déjà une allusion dans le 14e fascicule ; mais, il me faut recevoir de là-bas des renseignements complets et sûrs.

A celui qui ne signe pas d'un pseudonyme emprunté aux romans de Jules Verne.—Eh bien, et la rectification promise ? Je ne l'ai pas encore vue. Cependant, votre ami a traité d'immoral ce que mes adversaires eux-mêmes reconnaissent être hautement moral. Il faut qu'il avoue son erreur, là même où il l'a fort peu chrétiennement commise.

Au prochain numéro, suite de la Petite Correspondance en retard.

Saint-Etienne, imp. Ch. BOY Le Gérant : P. Peyre

P. Peyre